



RÉPUBLIQUE DU CONGO

Décembre 2021

DEMANDE DE PUBLICATION DU RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUÉ DE PRESSE; RAPPORT DES SERVICES DU FMI; ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE; ANNEXE D'INFORMATION ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR

Dans le cadre de la demande d'un accord élargi au titre du rapport des services du FMI pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV, les documents suivants ont été publiés et figurent dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- **Le rapport des services du FMI** — établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 24 septembre 2021 à la suite des entretiens qui se sont déroulés du 14 au 21 juillet 2021 par visioconférence et à Washington avec les autorités de la République du Congo au sujet du rapport des services du FMI pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 13 septembre 2021.
- Une **analyse de viabilité de la dette** établie par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **annexe d'information** rédigée par les services du FMI.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour la République du Congo.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

- Questions générales

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Le présent document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services

PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090

Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington



Le conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2021 au titre de l'article IV avec la République du Congo

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Washington, le 28 septembre 2021. Le 24 septembre 2021, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations au titre de l'article IV¹ avec la République du Congo.

La pandémie de COVID-19 et les chocs sur les prix du pétrole ont lourdement pesé sur l'économie congolaise, mais une reprise se dessine. Le pays devrait enregistrer une croissance économique positive en dehors du secteur pétrolier cette année, grâce à l'assouplissement des mesures de confinement, au déploiement progressif des vaccins, aux dépenses sociales, au remboursement des arriérés intérieurs et à une expansion de l'activité dans l'agriculture et les mines. La contraction de la production pétrolière a ralenti du fait du retour à la normale de l'accès aux champs pétroliers et de l'investissement, et la valeur des recettes et des exportations pétrolières est en augmentation en raison de la hausse des prix du pétrole. La croissance totale du PIB réel devrait être aux alentours de 0 % en 2021, avec une inflation modérée (2 pour cent) et un excédent des transactions extérieures courantes (12 pour cent du PIB).

Sur le plan budgétaire, les autorités sont confrontées à des arbitrages difficiles : lutte contre la pandémie, soutien essentiel à une reprise économique résiliente et gestion prudente de la dette.

Le déficit primaire hors pétrole devrait se creuser à 17 pour cent du PIB hors pétrole en 2021, en raison des dépenses d'assistance sociale, de soins de santé, d'éducation et d'infrastructure. Les dons octroyés par les partenaires au développement sont plus faibles que l'an dernier, mais l'amélioration des recettes non pétrolières, les réductions des transferts et des subventions aux entreprises publiques, ainsi que la baisse des dépenses consacrées aux biens et services, contribuent à créer un espace budgétaire. Le déficit hors pétrole est financé principalement par la hausse des recettes pétrolières.

La viabilité de la dette a été rétablie, mais d'importantes vulnérabilités subsistent : la dette publique totale devrait atteindre 84 pour cent du PIB d'ici la fin de 2021. Une restructuration des prêts commerciaux extérieurs, une amélioration de la gestion de la dette, la discipline budgétaire et des recettes pétrolières exceptionnelles ont permis de rembourser des montants considérables d'arriérés intérieurs et de dette extérieure. [L'initiative du G20 pour la suspension de la dette](#) (ISDD) permet aussi de satisfaire les besoins de liquidités immédiats. Cependant, les risques de liquidité et la vulnérabilité aux chocs sur les prix du pétrole sont élevés. Dans l'attente du règlement des arriérés extérieurs et de la conclusion des négociations restantes concernant la restructuration de la dette, le pays est jugé en situation de surendettement.

À moyen et à long terme, l'enjeu principal est de sortir d'une situation de fragilité, tout en s'adaptant au changement climatique et à une baisse des recettes budgétaires pétrolières en réponse à la transition mondiale vers des économies à faible émission de carbone. La croissance hors pétrole devrait se redresser progressivement, portée par la diversification

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

de l'économie, et une résilience économique accrue — grâce à la poursuite de réformes en matière de gouvernance et de climat des affaires, de l'augmentation des dépenses sociales et d'infrastructures, ainsi que de la gestion prudente de la dette. Une grande incertitude entoure ces perspectives étant donné les risques liés : à de nouvelles vagues de la pandémie, à la volatilité des perspectives en matière de recettes pétrolières, au changement climatique et à la mise en œuvre des réformes. Du côté positif, les investissements dans les activités minières, ainsi que dans le pétrole et le gaz, pourraient augmenter grâce à la découverte de nouveaux champs, et l'accélération de l'exécution des réformes pourrait aider à obtenir davantage de financements concessionnels.

Évaluation par le conseil d'administration²

« Les administrateurs souscrivent à l'orientation générale de l'évaluation effectuée par les services du FMI. Ils notent que la République du Congo a été durement touchée par la pandémie de COVID-19 et les chocs sur les prix du pétrole. La reprise devrait s'installer en 2022, tandis qu'une incertitude considérable entoure les perspectives. Les administrateurs conviennent que les autorités devront s'employer énergiquement à s'attaquer aux obstacles structurels, à consolider la résilience au changement climatique et à diversifier l'économie pour réaliser la croissance qui est nécessaire pour que le pays sorte d'une situation de fragilité et continue de réduire la pauvreté. Le renforcement de la gouvernance et de la transparence est essentiel pour obtenir les financements du FMI et des partenaires de développement, indispensables pour soutenir les efforts d'ajustement des autorités. Dans ce contexte, les administrateurs notent avec satisfaction que les autorités ont l'intention d'entamer des discussions avec le FMI sur un éventuel accord au titre de la facilité élargie de crédit.

Les administrateurs saluent la prudence budgétaire des autorités et leurs efforts en matière de restructuration de la dette qui ont contribué à rétablir la viabilité de la dette. Ils conviennent que la politique budgétaire doit continuer de soutenir la reprise à court terme, avec une augmentation des dépenses de santé et d'assistance sociale, et le paiement des arriérés intérieurs. Les administrateurs notent que les risques liés à la dette demeurent considérables et soulignent l'importance : d'un assainissement budgétaire à moyen terme, du renforcement de la gestion et de la transparence de la dette, et d'un accroissement des recettes non pétrolières. Ils recommandent de procéder à un examen exhaustif du régime fiscal du secteur pétrolier, de réduire les transferts aux entreprises publiques et d'améliorer l'efficacité de l'investissement public. Les administrateurs soulignent que ces mesures contribueraient à créer un espace pour des dépenses sociales et d'infrastructure qui sont indispensables. Étant donné les difficultés de financement, les administrateurs souscrivent à l'idée des autorités d'utiliser les DTS qui viennent de leur être alloués pour des programmes sociaux essentiels.

Les administrateurs saluent les efforts en cours pour réduire la vulnérabilité du secteur financier, notamment grâce à l'apurement des arriérés intérieurs. Néanmoins, ils recommandent de continuer de surveiller de près le secteur bancaire compte tenu du niveau élevé des créances douteuses.

Les administrateurs appellent les autorités à effectuer des efforts supplémentaires pour améliorer la gouvernance et la transparence. Ils saluent les progrès accomplis en ce qui

²À l'issue des délibérations, la directrice générale, en qualité de présidente du conseil d'administration, résume les vues des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>

concerne l'adoption d'une nouvelle loi anticorruption et encouragent les autorités à se concentrer résolument sur la mise en place de l'architecture anticorruption, en prenant des mesures visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques et à renforcer la gestion des finances publiques de manière plus générale.

Les administrateurs soulignent qu'il est important de faire avancer les réformes structurelles pour faciliter la diversification de l'économie et l'adaptation au changement climatique. Ils encouragent les autorités à continuer d'améliorer le climat des affaires, de faciliter l'investissement du secteur privé et de renforcer la compétitivité. »

Tableau 1. République du Congo : Principaux indicateurs économiques, 2019–26

	2019	2020		2021	2022	2023	2024	2025	2026
	Est.	CR 20/26 ¹	Prél.						
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Production et prix									
PIB à prix constants	-0,4	4,6	-8,2	-0,2	2,3	2,7	6,3	1,7	0,4
Pétrole	1,4	9,5	-8,5	-2,9	1,0	1,5	11,5	-2,4	-7,1
Hors pétrole	-1,7	2,5	-8,0	0,9	3,1	3,4	3,7	3,6	3,6
PIB aux prix courants	-1,1	3,4	-20,8	17,5	2,8	2,3	6,4	2,5	1,9
Déflateur du PIB	-0,7	-1,1	-13,7	17,7	0,4	-0,4	0,1	0,8	1,5
Hors pétrole	2,2	1,8	1,8	2,0	2,8	3,0	3,0	3,0	3,0
Prix à la consommation (moyenne de la période)	2,2	2,1	1,8	2,0	2,8	3,0	3,0	3,0	3,0
Prix à la consommation (fin de période)	3,8	2,5	0,5	2,7	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Secteur extérieur									
Exportations, f.à.b.	-4,9	2,0	-36,2	44,2	-0,9	-4,0	4,9	-5,2	-6,7
Importations, f.à.b.	-12,8	7,3	-25,3	14,7	7,9	5,1	6,9	0,3	-0,7
Volume des exportations	0,3	8,9	-2,2	3,0	0,2	0,9	6,3	-0,3	-1,4
Volume des importations	-8,8	6,0	-19,8	-6,6	10,9	8,7	8,6	1,4	-0,2
Termes de l'échange (détérioration-)	-0,7	-7,5	-27,9	17,3	1,6	-1,7	0,3	-3,8	-4,8
Solde des transactions courantes (% du PIB)	0,4	5,1	-0,1	12,1	6,5	1,6	0,4	-1,7	-4,3
Avoirs extérieurs nets	136,3	32,2	-8,0	11,0	10,6	30,5	14,4	15,2	21,2
Dettes publiques extérieures (en % du PIB)	56,9	45,9	63,2	49,6	42,6	37,1	31,1	27,5	26,3
Secteur monétaire									
Monnaie au sens large	7,9	1,5	18,0	32,7	17,0	16,3	11,5	11,5	11,1
Crédit au secteur privé	-6,2	2,1	3,5	0,8	10,9	12,5	11,8	11,4	10,8
	(Pourcentage du PIB)								
Investissement et épargne									
Épargne nationale brute	22,6	23,9	22,5	33,5	30,1	26,4	24,8	23,3	20,7
Investissement brut	22,2	18,8	22,6	21,3	23,6	24,8	24,4	25,0	25,0
	(Pourcentage du PIB non pétrolier sauf indication contraire)								
Finances de l'administration centrale									
Total des recettes	44,2	44,9	31,1	36,2	39,5	37,0	37,0	34,7	32,3
Recettes pétrolières	29,1	26,0	15,3	21,6	23,1	20,6	20,4	17,8	15,1
Recettes hors pétrole (dons compris)	15,1	18,8	15,8	14,6	16,3	16,4	16,6	16,9	17,2
Total des dépenses et prêts nets	36,4	33,0	32,8	33,8	34,4	33,7	32,5	32,6	31,3
Courantes	30,3	26,2	27,8	28,2	27,4	26,4	25,8	25,7	24,9
Capital (et prêts nets)	6,1	6,8	5,0	5,6	7,0	7,2	6,7	6,9	6,4
Solde global (déficit -, base ordonnancements, % du PIB)	4,7	7,3	-1,2	1,5	3,3	2,2	3,0	1,5	0,8
Solde primaire hors pétrole (- = déficit)	-15,9	-12,1	-15,2	-17,0	-14,9	-14,5	-13,1	-13,0	-11,4
Solde budgétaire primaire de base (- = déficit) ²	13,1	13,9	0,2	4,7	8,3	6,1	7,3	4,7	3,7
Solde budgétaire de référence (en % du PIB) ³	-3,4	2,6	2,6	0,4	-0,8	-2,0	-0,3	-0,5	-0,3
Solde primaire (en % du PIB)	7,9	8,6	0,1	2,9	5,3	4,1	4,9	3,3	2,7
Déficit de financement (en % du PIB) ⁴	0,0	5,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes publiques totales (en % du PIB)	81,7	80,4	101,0	84,2	74,3	69,0	61,3	58,1	57,3
	(Pourcentage du total des recettes publiques, hors dons)								
Service de la dette publique extérieure	25,6	32,2	36,6	34,4	33,5	29,4	24,7	21,6	10,3
	(Milliards de FCFA, sauf indication contraire)								
PIB nominal	7 494	7 775	5 937	6 976	7 168	7 336	7 806	7 999	8 150
PIB pétrolier nominal	2 961	2 985	1 691	2 607	2 538	2 405	2 539	2 379	2 153
PIB non pétrolier nominal	4 533	4 790	4 245	4 369	4 630	4 931	5 267	5 620	5 997
PIB nominal (en millions de dollars)	12 791	13 281	10 329	12 744	13 303	13 814	14 884	15 416	15 826
Prix du pétrole au Congo (en dollars/baril)	62	58	39	65	64	61	58	57	55
Production de pétrole (en millions de barils)	123	140	112	109	110	112	125	122	113
Taux de change nominal (FCFA/USD, moyenne de la période)	586
TCER (variation en pourcentage)	-0,1

Sources : Autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Rapport des services du FMI pour les consultations de 2019 au titre de l'article IV (27 janvier, 2020 ; rapport-pays n° 20/26). Pour faciliter la comparaison, nous avons utilisé le PIB nominal rebasé avec la croissance nominale prévue au moment de l'établissement du rapport-pays

² Recettes à l'exclusion des dons, moins dépenses totales (à l'exclusion des paiements d'intérêts et de l'investissement public financé sur ressources extérieures).

³ Solde budgétaire global moins 20 % des recettes pétrolières et moins 80 % des recettes pétrolières supérieures à la moyenne observée au cours des trois années précédentes.

⁴ Avant financement exceptionnel dû à la restructuration de la dette extérieure nette des passifs conditionnels restructurés.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

13 septembre 2021

THÈMES PRINCIPAUX

Contexte. La pandémie de COVID-19 et les chocs sur les prix du pétrole ont porté un coup dur à l'économie congolaise, avec des répercussions sur les revenus et les inégalités. Les problèmes de viabilité de la dette du pays se sont traduits par l'absence d'aide financière de la part du FMI pendant la pandémie et l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) approuvé en 2019 a expiré en avril 2021 sans que la première revue soit achevée. Récemment, la viabilité de la dette a été rétablie grâce à la stratégie de restructuration de la dette des autorités ainsi qu'au rebond actuel et anticipé des prix du pétrole. Le risque de surendettement reste malgré tout élevé en raison des risques de liquidité et des vulnérabilités aux chocs sur les prix du pétrole. Les autorités négocient activement le règlement des arriérés extérieurs en souffrance. Dans l'attente de la clôture de ce processus et des négociations avec deux créanciers extérieurs, le pays est considéré comme étant en situation de surendettement.

Perspectives et risques. Les récentes hausses des prix du pétrole, le déploiement des vaccins, l'augmentation des dépenses sociales et le remboursement des arriérés intérieurs contribuent à une amélioration de l'activité économique réelle, de -8,2 % en 2020 à -0,2 % en 2021 et 2,3 % en 2022. Cependant, à moyen terme, la croissance économique nécessaire pour sortir de la fragilité est entravée par des obstacles en matière de gouvernance et des freins structurels, ainsi que les défis posés par le changement climatique et la baisse de la demande de pétrole due à la transition mondiale vers des économies sobres en carbone. Les principaux risques comprennent la volatilité des prix du pétrole et de sa production, une aggravation de la pandémie et les chocs climatiques.

Principales recommandations. La diversification économique et l'adaptation au changement climatique joueront un rôle fondamental pour assurer une croissance plus forte, plus résiliente et plus inclusive. Dans ce contexte, la politique budgétaire doit continuer à donner la priorité à la mobilisation des recettes, aux dépenses sociales et d'infrastructures, et au remboursement des arriérés intérieurs. En l'absence de financements supplémentaires de la part des partenaires au développement, le

rééquilibrage envisagé à moyen terme devrait optimiser de manière satisfaisante l'équilibre difficile entre les dépenses de développement nécessaires pour sortir de la fragilité et une gestion prudente de la dette. Il faudra remédier aux importantes vulnérabilités liées aux finances publiques et à la dette en réduisant les exonérations fiscales et les transferts en faveur des entreprises publiques, et en améliorant la gestion de l'investissement et de la dette publics. En matière de gouvernance, les principales réformes consistent à adopter rapidement une nouvelle loi anti-corruption et à veiller à la transparence et l'efficacité des dépenses publiques, au moyen notamment d'une stratégie de gestion des finances publiques à moyen terme et d'un nouveau logiciel de gestion de l'information. Il sera également fondamental d'améliorer l'accès au crédit, la compétitivité, ainsi que la portée et l'efficacité des dépenses sociales, pour mettre en place une croissance à large assise.

Approuvé par
Vitaliy Kramarenko
 (département
 Afrique) et **Gavin**
Gray (département
 de la stratégie, des
 politiques et de
 l'évaluation)

Les entretiens pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV ont eu lieu du 14 au 21 juillet 2021 par vidéoconférence et téléconférence. L'équipe de la mission était composée de Mme Mitra (cheffe de mission), MM. Islam et Sulemane (tous du département Afrique), M. Chaudry (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), Mme Liu (département des finances publiques), M. Swanepoel (département juridique), M. Thomas (représentant résident), M. Nsongui Tonadio (économiste local) et M. Sarda (expert de long terme auprès du département des finances publiques). M. Sidi Bouna (bureau de l'administrateur) a participé aux entretiens majeurs. M. Tsoungi (Banque mondiale) a pris part aux réunions techniques. Mme Akor a apporté son concours en matière de recherche et Mme Adjahouinou a aidé à l'établissement du rapport des services du FMI. La mission s'est entretenue avec M. Andely, ministre des Finances, et Mme Babackas, ministre de l'Économie et du Plan, Mme Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, et d'autres hauts fonctionnaires. Elle a également rencontré des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET RIPOSTE À LA COVID-19	5
ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE, PERSPECTIVES ET RISQUES	7
DISCUSSIONS DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES	12
A. Politique budgétaire et viabilité de la dette	13
B. Progrès en matière de gouvernance	17
C. Diversification économique et adaptation au changement climatique	19
RELATIONS AVEC LE FMI	21
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	22
ENCADRÉS	
1. La pandémie de COVID-19 en République du Congo	6
2. Le Club de Brazzaville	10
GRAPHIQUE	
1. Comparaison des indicateurs avant et après la pandémie, 2019–23	24

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2019–26	25
2a. Opérations de l'administration centrale, 2019–26 (milliards de FCFA)	26
2b. Opérations de l'administration centrale, 2019–26 (Pourcentage du PIB réel hors pétrole)	27
2c. Opérations de l'administration centrale, 2019–26 (pourcentage du PIB)	28
3a. Opérations trimestrielles de l'administration centrale, en flux, 2020–20 (milliards de FCFA)	29
3b. Opérations trimestrielles de l'administration centrale, en flux, 2020–22 (milliards de FCFA, en termes cumulés depuis le début de l'exercice)	30
4. Balance des paiements à moyen terme, 2019–26	31
5. Situation monétaire, 2019–26	32
6. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2015–20	33
7. Évolution de la dette publique, 2019–20	34
8. République du Congo : arriérés extérieurs, 2016–20	35
9. Objectifs de développement durable (ODD)	36

ANNEXES

I. Facteurs de fragilité du Congo	37
II. Résultat de la stratégie visant à rétablir la viabilité de la dette extérieure	39
III. Mise en œuvre par les autorités des recommandations de 2020	41
IV. Matrice d'évaluation des risques	44
V. Dépenses sociales	48
VI. Évaluation du secteur extérieur	55
VII. Nouvelle série de PIB	62
VIII. Stratégie de développement des capacités	64

CONTEXTE ET RIPOSTE À LA COVID-19

1. Le climat politique est stable, après la réélection du président Sassou Nguesso en mars 2021 et à l'approche des élections législatives prévues à la mi-2022. Le président a été réélu avec 88 % des voix et un nouveau gouvernement a été constitué en mai. Le Ministère des Finances a été confié à M. Rigobert Roger Andely, qui avait occupé ce poste de 2002 à 2005. Même s'il n'existe aucun signe de tensions sociales ou d'instabilité politique, la population reste préoccupée par les inégalités sociales et la faiblesse de la gouvernance.

2. Les répercussions sanitaires de la pandémie de COVID-19 ont été modérées jusqu'à présent. Au 22 juillet 2021, 216 233 vaccins ont été administrés, et on recense 13 156 cas et 177 décès (encadré 1). Des confinements (à partir d'avril 2020) ont été mis en place à intervalles de temps variables afin de freiner la propagation de la pandémie.

- Les pouvoirs publics ont pour objectif de vacciner 60 % de la population d'ici mi-2022, ce qui représente un coût de 88 millions de dollars américains (0,7 % du PIB, tableau 1 du texte). Les 3 % de la population les plus exposés à la maladie (personnel de santé, travailleurs sociaux, enseignants, agents des services frontaliers, par exemple) sont les premiers à être vaccinés. Viennent ensuite une tranche de 17 % (étudiants, personnel de vente et employés de bureaux, par exemple) puis une autre de 40 %.

Tableau 1 du texte. République du Congo : scénarios de vaccination contre la COVID-19^{1,2}

Priorité (% de la population)	3 %	17 %	40 %	Total (60 %)
Coûts (millions de dollars)				
Coût des vaccins	0	36	29	65
Coûts opérationnels	8	8	8	23
Coût total	8	43	37	88
dont :				
Chine--Sinopharm dans un premier temps pour 3 % de la population (Don)	0,0
Russie--Sputnik pour 17 % de la population (paiement au comptant)	35,6
Union africaine--AVAT pour une partie des 40 % restants de la population (prêt)	6,9
Banque mondiale--pour une partie des 40 % restants de la population (prêt)	12

Source : gouvernement de la République du Congo, Plan national de déploiement et de vaccination contre la COVID-19 au Congo, février 2021.

¹ La colonne « Total » correspond à 60 % de la population.

² Les frais administratifs sont comptabilisés dans les coûts opérationnels. Les frais de transport à l'intérieur du pays sont comptabilisés dans le coût des vaccins.

Tableau 2 du texte. République du Congo : dépenses publiques liées à la COVID-19 (2020–21)¹

Champs d'intervention	2020		2021	
	Milliards de FCFA	En pourcentage du PIB	Milliards de FCFA	En pourcentage du PIB
Dépenses en espèces :				
Équipements	9,4	0,16	0,5	0,01
Laboratoire et diagnostic	1,9	0,03	0,3	0,00
Fournitures médicales	2,6	0,04	0,4	0,01
Plan et coordination	2,9	0,05	0,8	0,01
Mesures de prévention	6,8	0,11	7,9	0,11
Prime en charge des cas	2,2	0,04	1,5	0,02
Prime de risque salariale (professionnels de la santé)	2,2	0,04	1,1	0,02
Activités générales de surveillance liées à la COVID-19	2,2	0,04	-	-
Factures d'eau	0,7	0,01	-	-
Factures d'électricité	0,8	0,01	-	-
Prestations sociales	1,9	0,03	17,6	0,25
Sous-total	33,6	0,57	30,1	0,43
Dons en nature par type d'institution de financement				
Fonds COVID-19 ²	58,8	1,0	10,0	0,1
Fonds national de solidarité ²	4,0	0,1	16,0	0,2
Sous-total	62,8	1,1	26,0	0,4
TOTAL du programme.	96,4	1,6	56,1	0,8

Sources : autorités congolaises ; estimations des services du FMI.

¹ Décaissements estimés pour 2020 et 2021 selon le budget révisé pour 2021.

² Les dons en nature englobent la fourniture d'équipements et de matériel de première nécessité, de produits de nettoyage, de denrées alimentaires, de carburant, de fournitures médicales et de matériel de prévention contre la COVID-19.

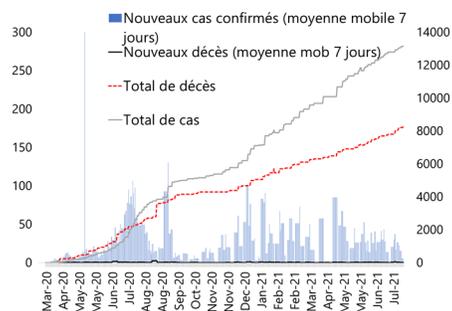
- Un plan de riposte national est mis en place en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres partenaires internationaux. Au cours de l'année 2020, 1,6 % du PIB a été consacré à cette riposte (tableau 2 du texte), avec notamment des dons en nature et des financements des partenaires au développement, comme le programme de transferts

en espèces urgents liés à la pandémie en faveur de 340 000 ménages vulnérables¹ (50 000 francs CFA par ménage, financés à deux tiers par la Banque mondiale et un tiers par l'État). En 2021, les autorités ont prévu une nouvelle enveloppe équivalant à 1,1 du PIB : 0,3 % du PIB pour le déploiement des vaccins, et 0,8 % du PIB pour le matériel et les fournitures de santé, et les transferts sociaux.

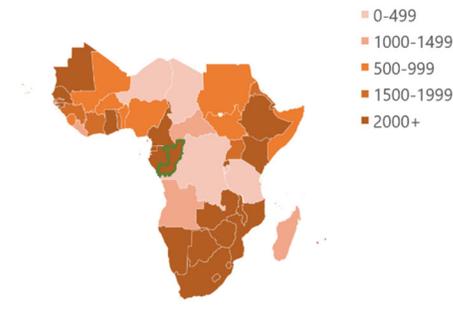
Encadré 1. La pandémie de COVID-19 en République du Congo¹

La République du Congo a pour l'instant été globalement épargnée de la troisième vague de la pandémie de COVID-19 (page I). Le nombre de nouveaux cas est en baisse depuis avril 2021, soit peu après le début du déploiement des vaccins, en mars 2021. Au 22 juillet 2021, on recensait 13 156 cas confirmés, 177 décès et 12 292 guérisons. Le nombre de cas confirmés par million d'habitants a atteint 2 323 (page II). Cependant, le variant Delta présente un risque réel d'une nouvelle vague épidémique. En mars 2020, les mesures prises par les autorités en réponse à la pandémie ont été plus strictes que la moyenne mondiale mais elles se sont assouplies au fil du temps (page III). L'ensemble des départements du pays ont été touchés par la pandémie, Brazzaville et Pointe-Noire ayant enregistré le plus grand nombre de cas confirmés de COVID-19 (page IV). Au total, 216 233 vaccins contre la COVID-19 ont été administrés selon la répartition suivante : 188 758 doses de Sinopharm, 22 586 doses de Sputnik V, 4 546 doses de Sputnik Light et 343 doses de Johnson and Johnson.

Évolution de la COVID-19

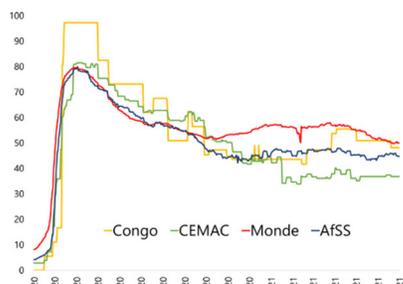


Cas de COVID-19 par million d'habitants



Indice de rigueur de la riposte des pouvoirs publics à la COVID-19²

(100 = la plus contraignante ; 0 = la moins contraignante)



Statistiques relatives à la COVID-19 par département

	Cas confirmés		Décès	Rétablissement	
	Total	Hommes	Femme	Cumulés	
Bouenza	46	40	6	2	43
Brazzaville	8233	5147	3086	125	7662
Cuvette	54	42	12	0	54
Cuvette-Ouest	57	54	3	1	56
Kouilou	108	78	30	2	97
Lekoumou	16	14	2	0	16
Likouala	86	74	12	1	85
Niari	50	27	23	3	47
Plateaux	126	99	27	0	126
Pointe-Noire	4180	3194	986	43	3916
Pool	31	21	10	0	30
Sangha	169	133	36	0	160
Total	13156	8923	4233	177	12292

Sources : autorités congolaises ; OMS ; John Hopkins Coronavirus Resource Center, Oxford COVID-19 Government Response Tracker.

¹ Chiffres au 22 juillet 2021.

² L'indice de rigueur de la riposte des pouvoirs publics (Government Response Stringency Index) est une mesure composite reposant sur neuf indicateurs de la riposte des pouvoirs publics, notamment la fermeture des établissements scolaires et des lieux de travail, les restrictions de sortie du domicile et les interdictions de voyages.

¹ À ce jour, environ 230 000 ménages ont touché l'aide de ce programme.

- Afin d'aider les entreprises, les autorités ont reporté certains paiements d'impôts et de taxes, abaissé le taux de l'impôt sur les sociétés (de 30 à 28 %) et réduit le taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires pour les petites entreprises (de 7 à 5 % pour les chiffres d'affaires inférieurs à 100 millions de francs CFA). La Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) a également procédé à un assouplissement monétaire en abaissant son taux directeur de 25 points de base en mars 2020 (3,25 %), en injectant des liquidités dans les banques et en procédant à des opérations temporaires de rachat de titres publics.

3. En République du Congo, pour que la reprise après la pandémie s'accompagne d'une réduction de la fragilité (annexe I), il sera important d'obtenir des financements auprès des partenaires au développement pour mener des réformes en profondeur, permettre l'ajustement de l'économie aux transformations du marché mondial du pétrole et son adaptation au changement climatique. L'intensification des inondations ces dernières années, conjuguée à l'arrivée de nouveaux réfugiés en provenance de République centrafricaine, a aggravé l'insécurité alimentaire et la pauvreté. En l'absence d'une accélération de la diversification économique, ces pressions seront accentuées par le fléchissement de la demande mondiale de pétrole causé par la transition des économies vers des modèles sobres en carbone. Il est d'autant plus difficile de résoudre ces problèmes que la situation budgétaire et extérieure est fragile et que les financements des partenaires au développement sont insuffisants. Sans ce financement pour stimuler les dépenses sociales et en capital destinées à renforcer la résilience et l'inclusion, le PIB réel par habitant à moyen terme déclinera inexorablement (bien au-dessous de son niveau avant la pandémie) et les objectifs de développement durable (ODD) seront hors de portée (tableau 9).

4. L'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) avec le FMI a expiré le 10 avril 2021. La première revue de cet accord triennal approuvé par le conseil d'administration en juillet 2019 n'a jamais été achevée, en raison principalement de problèmes liés à la viabilité de la dette, malgré les bienfaits de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) du G20 en 2020 et les avancées dans la restructuration des contrats de dette extérieure (annexe II). Cependant, les réformes structurelles menées dans le cadre de l'accord et des recommandations issues des consultations antérieures au titre de l'article IV (annexe III) sont en bonne voie.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE, PERSPECTIVES ET RISQUES

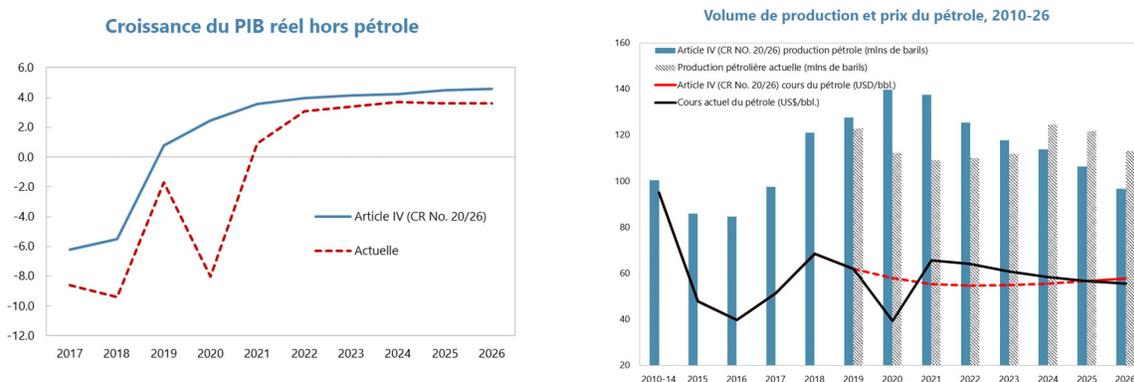
5. La pandémie, l'effondrement des prix du pétrole qui s'en est suivi et la baisse de la production pétrolière ont eu de vastes répercussions économiques en 2020 et 2021 (graphique 1). Le PIB réel s'est contracté de 8,2 % en 2020 et, malgré une certaine amélioration, il devrait diminuer de 0,2 % en 2021, sous l'effet des évolutions des secteurs pétrolier et non pétrolier.

- La production de pétrole s'est contractée de 8,5 % en 2020 et devrait baisser de 2,9 % en 2021. Les principaux facteurs de l'évolution au cours de la première année de la pandémie ont été les restrictions liées à la COVID-19, qui empêchaient d'accéder aux gisements de

pétrole, et les problèmes techniques temporaires rencontrés par une compagnie pétrolière (graphique 1 du texte). En 2021, et bien que l'accès aux gisements ait été globalement rétabli, l'insuffisance des investissements pendant la pandémie a empêché les grands opérateurs de relancer pleinement leur production. Parallèlement, ces compagnies sont en train de négocier avec les autorités de nouvelles conventions portant sur des allègements fiscaux (¶12).

- L'activité hors secteur pétrolier reprend progressivement, les prévisions indiquant que l'on devrait passer d'une contraction de 8,0 % en 2020 à une croissance de 0,9 % en 2021. Les impacts humanitaires et économiques négatifs de la pandémie sur le secteur hors pétrole (notamment le préjudice porté par les confinements au commerce et aux services), les retombées négatives de la contraction du secteur pétrolier, les retards de remboursements des arriérés intérieurs au secteur privé et la vulnérabilité des bilans des banques s'estompent progressivement en 2021, mais la reprise reste freinée par le bas niveau des revenus et la faiblesse du marché de l'emploi. L'assouplissement des confinements, le déploiement progressif des vaccins, les effets décalés des mesures économiques d'endiguement de la pandémie (notamment les dépenses sociales, ¶2), les remboursements massifs d'arriérés intérieurs au quatrième trimestre 2020, la hausse des prix du pétrole, l'expansion des secteurs agricoles et miniers, le remplacement d'intrants importés par des intrants issus du circuit local par les grandes entreprises, la hausse de l'activité des services et l'amélioration de la confiance du secteur privé après les élections ont stimulé l'activité économique en dehors du secteur pétrolier en 2021.
- Après s'être établie à un niveau modéré de 1,8 % en 2020, l'inflation totale moyenne devrait s'élever à 2,0 % en 2021. L'augmentation des prix des denrées alimentaires au début de la pandémie a été atténuée par le prélèvement dans les stocks alimentaires et l'ajustement de la logistique des transports. L'inflation hors alimentation est restée faible, en raison d'une activité économique en berne.

Graphique 1 du texte. République du Congo : Révision des prévisions en raison des chocs en 2020



Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

6. L'évolution du solde des transactions courantes est liée aux exportations de pétrole.

Le solde des transactions courantes s'est creusé à -0,1 % du PIB en 2020. Il devrait rebondir et atteindre 12,1 % du PIB en 2021, en ligne avec une hausse des exportations de pétrole. Celles-ci devraient croître de 52% en 2021, après un recul de 42% en 2020 (par rapport à 2019) dû à une chute brutale des prix et de la production. Le maintien des prix du pétrole à un niveau élevé en 2021 devrait largement compenser les effets des nouvelles contractions de la production du pétrole sur les exportations. La contraction des importations en 2020, qui tenait à la réduction de la production de pétrole et des investissements, à la pandémie et aux mesures d'endiguement et à une activité économique en berne, devrait partiellement s'atténuer en 2021.

7. Depuis le début de la pandémie, les finances publiques sont fortement touchées par les fluctuations des recettes pétrolières, le financement extérieur de projets d'équipement et les réformes portant sur les transferts liés au pétrole.

- Les fortes baisses des recettes pétrolières ont pesé sur le solde primaire en 2020 tandis que la réduction des dépenses en capital financées sur ressources extérieures a amélioré le solde primaire hors pétrole (tableau 3 du texte). Les recettes pétrolières ont diminué de moitié par rapport à 2019. Les recettes non pétrolières ont moins souffert, car les conséquences de la contraction de l'économie non pétrolière et des confinements (préjudiciables pour le recouvrement des impôts) ont été en partie atténuées par des mesures visant à accroître les recettes, comme l'instauration des paiements électroniques et l'élargissement de la base d'imposition (attribuables aux réformes en cours de l'administration fiscale).

- Les dépenses imprévues liées à la pandémie (notamment l'augmentation des transferts sociaux) et l'augmentation des dépenses en capital financées sur ressources intérieures ont été plus que compensées par la baisse des dépenses en capital financées sur ressources extérieures (en raison des suspensions liées à la pandémie) et des transferts liés au pétrole² en faveur de la raffinerie et de la Centrale Électrique du Congo (CEC). En l'absence d'appui budgétaire de la part des partenaires au développement, les autorités ont aussi réglé des arriérés intérieurs considérables en s'appuyant sur des ressources financières intérieures ; le Club de Brazzaville (encadré 2) a été le principal mécanisme utilisé pour le remboursement des arriérés intérieurs.

Tableau 3 du texte. Exécution du budget, 2019–1^{er} semestre 2021

	2019		2020		2020 H1		2021H1	
	Est.	Prél.	Est.	Prél.	Est.	Prél.	Est.	Prél.
Total des recettes et dons	44,2	31,1	42,9	28,8	15,2	15,3	14,3	15,3
Recettes	42,9	28,8	29,1	15,3	7,8	8,8	7,8	8,8
Recettes pétrolières	29,1	15,3	13,9	13,4	6,5	6,6	6,5	6,6
Recettes non pétrolières	13,9	13,4	1,2	2,3	0,9	0,0	0,9	0,0
Dons	1,2	2,3	36,4	32,8	16,7	15,7	16,7	15,7
Dépenses et prêts nets	36,4	32,8	30,3	27,8	14,3	14,0	14,3	14,0
Dépenses courantes	30,3	27,8	7,7	8,3	4,0	3,8	4,0	3,8
Salaires	7,7	8,3	11,8	11,2	5,4	4,2	5,4	4,2
Transferts	11,8	11,2	5,4	1,9	0,8	1,9	0,8	1,9
Intérêts	5,4	1,9	5,4	6,5	4,1	4,1	4,1	4,1
Autre	5,4	6,5	6,1	5,0	2,4	1,7	2,4	1,7
Dépenses en capital	6,1	5,0	2,1	2,8	1,4	1,6	1,4	1,6
Financées sur ressources intéri	2,1	2,8	4,0	2,2	1,0	0,1	1,0	0,1
Financées sur ressources extér	4,0	2,2	-15,9	-15,2	-8,4	-7,2	-8,4	-7,2
Solde primaire hors pétrole	-15,9	-15,2	13,1	0,2	-0,7	1,5	-0,7	1,5
Solde primaire	13,1	0,2	4,6	-1,0	-1,1	-0,3	-1,1	-0,3
Solde global (base caisse)	4,6	-1,0						

Sources : Autorités congolaises ; estimations des services du FMI.

- Au cours du premier semestre 2021 (par rapport au premier semestre 2020), l'augmentation des recettes pétrolières et la hausse du solde primaire hors pétrole ont conduit à une amélioration du solde primaire. Les recettes non pétrolières sont restées stables, grâce aux hausses progressives de l'activité économique non pétrolière et aux mesures portant sur les recettes qui ont été adoptées au cours des deux dernières années. Cependant, les dépenses (hors paiements d'intérêts) ont baissé sous l'effet des économies réalisées grâce à la poursuite des réformes sur les transferts liés au pétrole. L'insuffisance des dons est illustrée par la baisse des dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

Encadré 2. Le Club de Brazzaville

Le Club de Brazzaville est un groupe de banques (BGF Bank, LCB, Eco Bank, BSCA) créé en 2020 pour aider au remboursement des arriérés intérieurs (23 % du PIB, accumulés par les autorités au cours des dix dernières années). Le mécanisme est le suivant. Le Club rachète la dette publique détenue par le secteur privé moyennant une décote nominale de 15–30 %, sauf pour les arriérés sociaux (retards des versements des pensions de retraite, par exemple), qui ne font pas l'objet de décote. Les autorités remboursent le groupe de banques au moyen d'un compte-séquestre avec un intérêt de 6,5 %. À la fin de l'année 2020, 332 milliards de francs CFA d'arriérés (soit 6 % du PIB) avaient été remboursés par le biais du Club.

Les principaux avantages de ce mécanisme sont : i) une diminution des pressions sur la liquidité pour les autorités, dans la mesure où les remboursements au Club sont étalés sur huit ans, avec une période de grâce de deux ans ; ii) une amélioration de la liquidité du secteur privé, qui facilite le remboursement des prêts en souffrance et réduit les prêts improductifs ; iii) un apaisement des tensions sociales.

² Les transferts liés au pétrole sont principalement des versements en faveur d'entreprises publiques, comme la CEC, en contrepartie d'achats d'intrants.

8. Les facteurs de vulnérabilité du secteur bancaire sont progressivement réduits.

Les prêts improductifs ont diminué de 23 % à 19 % entre 2019 et 2020 (tableau 6) sous l'effet des remboursements d'arriérés, qui ont contrebalancé les effets de la contraction économique. Les remboursements des arriérés et la croissance des dépôts ont amélioré la liquidité des banques, ce qui a entraîné une croissance de 4 % du crédit au secteur privé en 2020. En revanche, le ratio des fonds propres a baissé de 29 % à 16 % au cours de l'année 2020 en raison de l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques et de la diminution des fonds propres des banques liée à un accroissement des provisions. Deux banques non-systémiques ont été recapitalisées et la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) a retiré l'agrément d'une petite banque sous-capitalisée en septembre 2020.

9. La reprise économique devrait se consolider à partir de 2022, avec une croissance du PIB réel de 2,3 %. Cependant, la croissance à moyen terme, prévue à 2,8 % en moyenne, sur la base des politiques économiques actuelles peinera à couvrir la croissance démographique. Cette performance sera insuffisante pour réduire la pauvreté et les inégalités, à l'origine de la fragilité de la République du Congo.

- La production de pétrole (1 % de croissance en moyenne sur la période 2022–26) va atteindre un pic à 125 millions de barils en 2024, avec de nouveaux investissements modestes compte tenu de la baisse de la demande de pétrole mondiale (113).
- L'économie hors secteur pétrolier (3,5 % de croissance en moyenne sur la période 2022–26) bénéficiera des retombées du secteur pétrolier, du remboursement progressif des arriérés intérieurs, de nouveaux projets dans l'extraction minière et l'agriculture, et de réformes adoptées pour diversifier l'économie et l'adapter au changement climatique ; la combinaison de ces facteurs l'emportera sur l'effet net du rééquilibrage budgétaire (113). Cependant, une volonté de consolider la viabilité de la dette, conjuguée à des contraintes de financement, en particulier en matière de projets d'infrastructure essentiels pour la diversification et le renforcement de la résilience économique, et à la baisse considérable de la production de pétrole après 2024, pèsera sur le potentiel de croissance à long terme de la République du Congo (avec une croissance aux alentours de 3,5 % au-delà de 2027).
- Le solde des transactions courantes se détériorerait progressivement du fait de l'augmentation des importations à moyen terme, elle-même attribuable à plusieurs facteurs : i) le besoin croissant d'importations pour la production de pétrole ; ii) le rebond de la consommation et de l'investissement privés après la pandémie ; et iii) la reprise modeste de l'investissement public dans les infrastructures, la priorité étant désormais accordée à l'adaptation au changement climatique. Les exportations non pétrolières devraient augmenter progressivement, parallèlement à la diversification économique.
- L'augmentation de la consommation et de l'investissement devrait porter l'inflation aux alentours de 3 % à partir de 2022.

10. Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse.

- Si elle se matérialisait, une propagation du variant Delta de la COVID-19 pourrait ralentir la reprise économique. La lenteur de déploiement des vaccins (qui pourrait être aggravée par les réticences de certaines tranches de la population et les faiblesses de l'infrastructure médicale) et les incertitudes quant à l'efficacité des vaccins face au variant augmentent les risques d'une troisième vague de la pandémie. Si elle venait à se produire, cette vague entraînerait une nouvelle série de confinements stricts ainsi qu'une augmentation des dépenses consacrées à la santé et à l'assistance sociale (qui serait largement compensée par la réduction des dépenses en capital et des dépenses destinées aux biens et services non essentiels, comme lors du confinement précédent).
- Les perspectives des recettes pétrolières sont tributaires des prix du pétrole (la volatilité du marché mondial du pétrole étant amplifiée par la pandémie et la transition vers une économie mondiale sobre en carbone, comme expliqué dans l'annexe III), des risques pesant sur la production, et du succès du gouvernement dans sa stratégie de suppression progressive des exonérations fiscales accordées par le passé aux producteurs de pétrole (¶18). La sensibilité de la viabilité de la dette aux prix du pétrole va diminuer parallèlement à la réduction de l'encours de la dette extérieure (¶11).
- La croissance hors pétrole dépendra de l'évolution du secteur pétrolier, du remboursement des arriérés intérieurs, de la mise en œuvre réussie des réformes, de l'endigement de la pandémie et du maintien de la stabilité sociopolitique (les fragilités liées à la pauvreté et aux inégalités pouvant engendrer le mécontentement de la population). Ces facteurs pourraient également amoindrir la capacité des autorités à mettre en œuvre des mesures budgétaires. Par ailleurs, la production agricole pourrait souffrir de conditions météorologiques défavorables, ce qui accentuerait l'insécurité alimentaire et les pressions inflationnistes.
- S'agissant des facteurs positifs, l'augmentation des prix des métaux pourrait stimuler les investissements dans le secteur minier. Le pays pourrait bénéficier de nouvelles découvertes de gisements pétroliers et gaziers à bas coût et la mise en œuvre rapide des réformes pourrait renforcer la confiance des investisseurs et des partenaires au développement, ce qui pourrait débloquer des financements extérieurs privés et des financements concessionnels officiels.

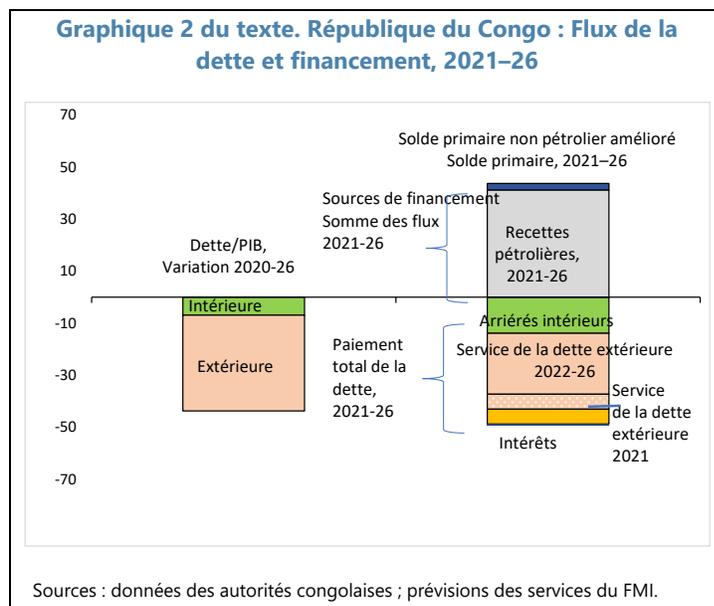
DISCUSSIONS DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Les discussions de politiques économiques ont porté sur la façon de concrétiser une reprise caractérisée par une croissance plus forte, plus résiliente et plus inclusive qui permettra de réduire les fragilités du pays. La politique budgétaire a pour priorité la réduction de la dette, les gains exceptionnels liés au pétrole étant utilisés pour rembourser la dette extérieure et, parallèlement à l'assainissement budgétaire, pour apurer les arriérés intérieurs. Les dépenses sociales et les dépenses en capital financées sur ressources intérieures seront préservées mais, sans financements complémentaires, il sera

impossible d'assurer la couverture et la qualité des dépenses consacrées au renforcement de la résilience économique et à la réduction de la pauvreté, deux éléments essentiels pour remédier à la fragilité du pays. L'accélération des réformes de la gouvernance et des réformes structurelles au service de la diversification économique et de l'adaptation au changement climatique sera le principal levier de réduction des fragilités.

A. Politique budgétaire et viabilité de la dette

11. Les accords de restructuration de la dette (annexe II et analyse de viabilité de la dette) et l'augmentation anticipée des recettes pétrolières (2021–26) ont rétabli la viabilité de la dette. Le ratio dette publique globale/PIB devrait baisser de 101 % à 57 % au cours de la période 2020–26, sous l'effet des remboursements rapides des dettes extérieures et des arriérés intérieurs (graphique 2 du texte). Par exemple, un cinquième de la dette extérieure sera remboursé en 2021 car les remboursements en faveur du plus important créancier commercial extérieur sont rattachés aux prix du pétrole. Le prolongement de l'ISSD du G20 en 2021, l'amélioration ciblée à moyen terme du déficit primaire non pétrolier et la souscription d'emprunts concessionnels contribuent à atténuer les pressions sur la liquidité, qui découlent de l'accélération du remboursement de la dette. Cependant, la viabilité de la dette extérieure et intérieure est fortement exposée à un certain nombre de risques, en particulier des chocs négatifs sur les prix du pétrole. Ces risques sont en partie atténués par l'augmentation progressive des dépôts de l'État à la BEAC sur le moyen terme et la disponibilité de financements sur les marchés financiers congolais, ainsi que par l'accès aux marchés financiers régionaux de la CEMAC. Les autorités négocient activement le règlement des arriérés extérieurs en souffrance (annexe II). Dans l'attente de la clôture de ce processus et de la conclusion officielle des négociations (interrompues) avec deux créanciers extérieurs, le pays est considéré comme étant en situation de surendettement.



12. Les services du FMI estiment que le déficit primaire hors secteur pétrolier devrait être légèrement supérieur à celui figurant dans la loi de finances 2021 révisée, qui a été adoptée par le Parlement le 9 août. La loi de finances révisée donne la priorité aux dépenses consacrées à l'assistance sociale, à la santé, à l'éducation, à l'infrastructure et au remboursement des arriérés intérieurs. Ces dépenses sont financées grâce à l'espace budgétaire dégagé par l'augmentation des recettes non pétrolières, la réduction des transferts et des subventions en faveur des entreprises publiques inefficaces (à la suite de la mise en œuvre des réformes adoptées en 2019, ¶14), et la diminution des dépenses consacrées aux biens et aux services. Toutefois, compte tenu de la baisse

considérable des dons par rapport à 2020, le déficit primaire hors pétrole ciblé, à savoir 15,8 % du PIB hors pétrole, est supérieur de 0,6 point de pourcentage à celui de l'an dernier. Bien qu'ils souscrivent aux prévisions de recettes des autorités et aux priorités en matière de dépenses dans le budget, les services du FMI recommandent vivement d'augmenter les enveloppes prévues pour les achats de biens et de services, ainsi que pour les transferts, afin d'éviter d'accumuler de nouveaux arriérés intérieurs. Cela porterait le déficit primaire hors pétrole prévu pour 2021 à 17,0 % du PIB hors pétrole. Les entretiens ont également porté sur d'autres points importants :

- *Les services du FMI et les autorités conviennent qu'une ferme application des réformes de politique et d'administration fiscales adoptées au cours des deux dernières années est nécessaire pour réduire les risques d'insuffisance de recettes.*
 - Les recettes non pétrolières sont portées non seulement par la croissance hors pétrole mais aussi par les réformes de l'administration fiscale (notamment la déclaration et le paiement des impôts via e-tax), l'augmentation des droits d'accise, l'instauration de droits de douanes, un impôt unique sur les salaires dans le secteur pétrolier, une suppression progressive des exonérations d'impôt sur les sociétés pour les entreprises ne respectant pas les conventions sur les investissements et un relèvement des taxes sur certaines exportations non pétrolières. Ces facteurs font plus que compenser le manque à gagner entraîné par le relèvement du seuil d'assujettissement à la TVA pour les petites entreprises, l'harmonisation du taux de l'impôt spécial sur les sociétés, l'abaissement des taux d'imposition forfaitaire global et sur les sociétés, d'autres incitations fiscales, et le report des paiements d'impôts en raison de la pandémie (¶12,7).
 - Les recettes pétrolières pourraient augmenter de façon considérable si les autorités menaient à bien les négociations en cours avec les producteurs de pétrole au sujet de nouvelles conventions d'allègements fiscaux. Les autorités cherchent, en effet, à supprimer progressivement les exonérations fiscales traditionnelles notamment en augmentant les droits de douane et les taxes sur les transactions électroniques et le chiffre d'affaires.
- *Les services du FMI approuvent le relèvement des dépenses de santé et d'éducation prévu dans la loi de finances.* Les dépenses de santé donnent la priorité aux besoins directs liés à la pandémie (tableau 2 du texte), à la distribution de vaccins et à des besoins plus généraux, comme la construction d'hôpitaux et l'administration de traitements contre le paludisme et d'autres maladies. L'augmentation des dépenses d'éducation porte en grande partie sur le recrutement de nouveaux enseignants.
- *Les services du FMI se félicitent de l'importance que les autorités accordent à l'assistance sociale, comme en témoigne la poursuite intégrale du programme Lisungi ainsi que l'augmentation de son financement par l'État (annexe V).* L'assistance sociale reste fondée sur le Registre social unique (RSU), ce qui a grandement amélioré son ciblage. En outre, les premiers essais réalisés sur les systèmes de paiement mobile se sont révélés prometteurs et

les transferts en espèces urgents liés à la pandémie qui restaient en suspens (112) sont en cours de paiement au deuxième semestre 2021. Le remboursement des arriérés dans le secteur social figure également au rang de priorité.

- *Les services du FMI soutiennent les autorités dans leur intention d'utiliser l'allocation de DTS de 2021 pour effectuer des dépenses sociales indispensables.* En l'absence d'un accord avec le FMI et d'appui budgétaire de la part des partenaires au développement, les conditions de financement sont très restrictives et les autorités ont choisi d'utiliser une partie de l'allocation de DTS de 2009 pour financer le budget 2021. L'allocation de DTS de 2021 financera le budget 2022.

13. La stratégie budgétaire des autorités à moyen terme donne la priorité à la viabilité de la dette, au remboursement des arriérés intérieurs (essentiel à la confiance économique et politique), et à la préservation des dépenses sociales et des dépenses en capital financées sur ressources intérieures. Cette stratégie s'appuie sur une amélioration de 4–5 % du PIB hors pétrole (1–1½ % du PIB) du solde primaire hors pétrole au cours de la période 2021–26 (en tenant compte des mesures adoptées et de leurs effets décalés). Une partie de ces gains budgétaires financera les remboursements d'arriérés intérieurs dans le cadre du Club de Brazzaville et du nouveau dispositif de remboursement des autorités en cours d'élaboration. Ce dispositif devrait proposer aux créanciers un éventail d'options allant d'un remboursement immédiat en espèces assorti d'une importante décote initiale à un remboursement échelonné sur plusieurs années assorti d'une légère décote. En l'absence de reprise de l'appui budgétaire des partenaires au développement et compte tenu du niveau élevé de la dette publique, l'augmentation réalisable des dépenses de développement en vertu de cette stratégie sera largement insuffisante pour permettre à la République du Congo de réduire la pauvreté de façon significative et de sortir de sa situation de fragilité. Dans ces conditions, les services du FMI recommandent aux autorités de conserver de l'espace budgétaire pour des dépenses essentielles au développement en mettant fin aux mesures liées à la pandémie plus tôt que prévu, en ralentissant les remboursements d'arriérés intérieurs si les recettes sont insuffisantes et en poursuivant assidument les mesures suivantes, qui ont été lancées au cours des trois dernières années :

- *Augmentation des recettes.* Relèvement des droits d'accise conformément aux lignes directrices de la CEMAC ; renforcement du recouvrement des arriérés fiscaux au moyen d'un plan d'évaluation et de recouvrement ; poursuite du recensement en cours des entreprises afin de favoriser l'élargissement de la base d'imposition ; et suppression progressive des exonérations d'impôt sur les sociétés pour les entreprises ne respectant pas les conventions d'investissement.
- *Réduction des dépenses courantes non prioritaires.* Réformes relatives aux transferts et aux subventions (en faveur par exemple de la CEC et de la Congolaise de Raffinage (CORAF)) et transparence du fonctionnement des entreprises publiques ; et réduction de la rémunération moyenne dans la fonction publique, en embauchant du personnel plus jeune et en remplaçant sélectivement le personnel retraité.

14. Les services du FMI recommandent de réduire les facteurs de vulnérabilité (en particulier celles provenant de la volatilité des recettes pétrolières) et de créer de l'espace budgétaire pour augmenter les dépenses consacrées à l'assistance sociale, à l'éducation, à la santé et aux infrastructures, éléments essentiels pour une réduction des fragilités de la République du Congo à travers la diversification de l'économie et le renforcement de sa résilience aux chocs. Voici les principales mesures proposées :

- Réduire les nombreuses exonérations de TVA et supprimer les taux de TVA réduits pour les importations liées à des conventions d'investissement signées afin de lutter contre la fraude à la TVA. Améliorer l'application de la TVA sur les produits pétroliers raffinés : élargir la base de TVA au-delà des seuls services associés à ces produits.
- Réviser en profondeur le régime fiscal du secteur pétrolier dans le but d'augmenter davantage les recettes publiques liées au pétrole et d'améliorer la gouvernance des recettes issues du pétrole.
- Poursuivre le processus de réduction des transferts et des subventions :
 - Améliorer le processus et le périmètre de facturation de l'électricité pour tenir compte de la consommation effective d'électricité dans le but de recouvrer les coûts de production ; et mettre en œuvre, à terme, le cadre de réglementation fondé sur les prix pour la tarification des carburants adopté en 2005 (comprenant un mécanisme de lissage destiné à modérer les fluctuations de prix à court terme, rapport pays du FMI No. 20/27). Pour les réformes de la tarification des carburants et de l'électricité, il conviendra de limiter les répercussions subies par les groupes vulnérables au moyen d'une assistance sociale ciblée.
 - Instauration pour la CORAF du paiement intégral du pétrole qu'elle achète à l'État et paiement total des dividendes par les grandes entreprises publiques telles que la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC).
- Rationaliser la masse salariale.
- Analyser la situation financière des établissements publics et entreprises publiques décentralisés de façon exhaustive afin de mieux comprendre l'étendue des risques budgétaires.
- Achever l'élaboration de la nouvelle stratégie pour l'apurement des arriérés intérieurs (¶13) après la clôture des audits pour la période 2017–18 au quatrième trimestre 2021 ; réaliser rapidement les audits pour la période 2019–20 ; et éviter l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs. Sur ce dernier point, les mesures déjà en place s'agissant des contrôles réguliers par le gouvernement des plans de gestion de la liquidité et des plafonds sur les engagements trimestriels liés au financement et à l'exécution du budget seraient considérablement renforcées par les mesures de gestion des finances publiques présentées au ¶17.

- Améliorer la gestion des investissements publics, qui nécessite une meilleure planification et une mise en œuvre efficiente, surtout au vu des considérables besoins de dépenses d'infrastructure (section C). Récemment lancée avec le soutien de la Banque mondiale, l'étude consacrée à l'efficacité des projets d'investissement passés est un début. Les autorités indiquent que lorsqu'elles établissent l'ordre de priorité des projets, elles accordent une grande importance à leur effet sur la réalisation des ODD.
- Collaborer avec les partenaires au développement pour remettre en place les financements budgétaires et accroître les financements concessionnels des projets.
- Rembourser les arriérés extérieurs bilatéraux et commerciaux ne relevant pas de l'ISSD³, à l'exception de ceux faisant l'objet de litiges. Les arriérés extérieurs officiels s'élevaient à 222 millions de dollars américains fin 2020 (tableau 8), dont 84 millions de dollars américains devraient être rééchelonnés au titre de l'ISSD (sous réserve de conclusion d'accords avec la Turquie, l'Inde et le Brésil)⁴. Un plan est en cours d'élaboration pour l'apurement de 101 millions de dollars américains d'arriérés antérieurs à l'initiative PPT. Des mesures destinées à éviter que de nouveaux arriérés extérieurs s'accumulent ont été étudiées, dont, par exemple, la création d'un sous-compte dédié dans le compte unique du Trésor (CUT) à la BEAC.

15. Les services du FMI ont souligné que la gestion prudente de la dette est cruciale pour améliorer la viabilité de la dette. Le progrès dans l'adoption d'une stratégie complète de gestion de la dette à moyen terme avec le soutien technique des partenaires au développement réduira les coûts de financement tout en maintenant les risques liés à la dette à des niveaux acceptables et en favorisant le développement d'un marché intérieur des titres publics. Les services du FMI insistent sur la nécessité de créer une base de données unique, constituée à partir de celle de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), laquelle couvre l'ensemble de la dette de l'administration centrale. Cette base devra être régulièrement mise à jour et englober la dette garantie par l'État et l'ensemble de la dette des entreprises publiques, des institutions publiques et des collectivités territoriales (y compris la dette non garantie par l'État). L'information sur la dette publique gagnerait en fiabilité et en transparence avec un enregistrement des données plus efficace, des publications trimestrielles, et une amélioration de la coordination et du partage de l'information entre les agences compétentes, comme recommandé par l'assistance technique du FMI.

B. Progrès en matière de gouvernance

16. Les autorités ont continué de faire des progrès dans l'amélioration de la gouvernance, de la transparence et de la législation anti-corruption. En octobre, le Parlement devrait adopter certaines lois. Il s'agit : i) d'une nouvelle loi anti-corruption visant à mieux aligner le régime juridique national de la République du Congo avec ses obligations au titre de la Convention des Nations

³ Les arriérés rééchelonnés au titre de l'ISSD n'ont pas à être apurés.

⁴ Tous les membres du Club de Paris sont censés inclure les arriérés admissibles dans le périmètre de l'ISSD dans le rééchelonnement.

Unies contre la corruption, avec la norme du Groupe d'action financière (GAFI) ainsi qu'avec d'autres traités régionaux et ; ii) de la loi organique relative à la Cour des Comptes et de Discipline budgétaire (CCDB), qui encadrera l'organisation, le fonctionnement et les pouvoirs de la CCDB existante pour l'aider à remplir sa fonction d'audit extérieur indépendant. Ces réformes viendront s'ajouter à d'autres, plus récentes, comme l'adoption des décrets d'application des lois établissant les commissions de lutte contre la corruption⁵ et pour la transparence, l'entrée en fonction des deux commissions et la mise en application de la loi relative à la transparence, et des mesures visant à renforcer les ressources et les capacités de la CCDB. Les réformes portant sur la gestion des finances publiques ont également suivi leur cours. Elles concernaient notamment la clôture des comptes de l'administration centrale dans des banques commerciales et l'achèvement des audits des coûts de production du pétrole et de la CEC. La République du Congo a également réalisé des avancées notables au titre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et a récemment publié le rapport 2018, la publication des rapports 2019 et 2020 étant prévue dans les mois à venir.

17. Sur la base des progrès accomplis récemment, les services du FMI et les autorités conviennent que de nouveaux efforts devront être priorisés dans plusieurs domaines, dont la gestion des finances publiques, et qu'il faudra désormais passer à la phase de mise en œuvre :

- *Remédier aux goulets d'étranglement dans la gestion des finances publiques.* La transition vers un système d'information plus évolué de gestion des finances publiques (SIGFIP) sera essentielle à l'amélioration de la transparence des engagements de dépenses publiques et du contrôle des recettes publiques pétrolières et non pétrolières. Malgré des retards initiaux liés à des problèmes de gestion et à des questions techniques, le déploiement d'un nouveau système d'information de gestion des finances publiques (SIGFIP) est prévu pour l'exercice 2022, avec une assistance technique du département des finances publiques en août et septembre. Les services du FMI soulignent l'importance d'adopter un nouvel organigramme pour le Ministère des Finances et d'améliorer l'architecture du compte unique du Trésor (CUT) à la BEAC, grâce notamment à une meilleure gestion de la liquidité, au transfert automatique des recettes issues des exportations de pétrole vers le CUT et aux clôtures des comptes de l'administration centrale dans les banques commerciales. Pour l'avenir, une nouvelle stratégie de moyen terme pour la gestion des finances publiques, avec un plan d'action triennal glissant exhaustif, tracera une feuille de route pour d'autres réformes. L'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire pour les partenariats public-privé (PPP) conforme aux meilleures pratiques internationales sera nécessaire à la réussite des PPP.
- *Publication des principaux rapports sur la gestion des finances publiques.* Les services du FMI jugent important de régulariser le récent audit des coûts de production du pétrole, de

⁵ La nouvelle commission anti-corruption indépendante remplace deux institutions anti-corruption créées précédemment. Lors d'un programme précédent appuyé par le FMI, les autorités ont mis en place une commission anti-corruption ainsi qu'un organe issu de la société civile pour la superviser.

publier le rapport d’audit de la CEC et les rapports de l’Inspection générale des finances (IGF) et de la Commission nationale des comptes (CNC) d’ici la fin de l’année 2021.

- *Appliquer le principe de transparence à la passation des marchés publics, à l’utilisation des fonds publics, et aux flux de ressources et soutiens financiers liés à la pandémie.* Bien qu’elles n’aient pas reçu d’aide financière d’urgence de la part du FMI, les autorités s’engagent à la transparence sur les dépenses liées à la pandémie et procèdent, dans ce cadre, à un audit des dépenses, engagées entre le 15 mars et le 31 décembre 2020. Les services du FMI encouragent vivement les autorités à publier cet audit en ligne de même que les contrats de marchés publics (comprenant le nom et la nationalité des propriétaires bénéficiaires des personnes morales désignées) et les rapports *ex-post* sur l’exécution des marchés liés à la COVID-19.
- *Opérationnaliser les réformes récentes.* Les services du FMI saluent les réformes entreprises à ce jour, qui ont eu pour objectif de mettre en place un cadre juridique et les structures nécessaires. A l’avenir, pour que des progrès tangibles soient réalisés, il sera important d’avoir une opérationnalisation complète de ces structures, et une implémentation rigoureuse et cohérente des cadres juridiques. Obtenir des financements supplémentaires (notamment auprès des partenaires au développement, compte tenu des considérables contraintes budgétaires intérieures) sera essentiel pour que les commissions pour la transparence et de lutte contre la corruption puissent mener à bien leurs mandats. Par ailleurs, les lacunes fondamentales de longue date que comporte la loi sur la déclaration de patrimoine devront être corrigées.

C. Diversification économique et adaptation au changement climatique

18. Une diversification de l’économie moins dépendante du pétrole et l’adaptation au changement climatique sont essentielles pour réaliser une reprise verte, avec une croissance plus forte, plus inclusive et plus résiliente, tous étant également nécessaires pour tirer le pays de sa situation de fragilité. Les autorités conviennent avec les services du FMI de l’urgence de progresser vers ces objectifs compte tenu de la nouvelle configuration du paysage pétrolier et de l’intensification des chocs climatiques (¶13 et document de la série des questions générales). La nouvelle stratégie de croissance élaborée pour la période 2022–26 est axée autour de la diversification économique et de l’inclusion (en particulier la création d’emplois), tout en étant alignée sur la stratégie de résilience climatique de la République du Congo. Les deux stratégies visent à réduire la dépendance à l’agriculture pluviale, à faire du pays un pôle régional de transit terrestre et maritime, et à développer l’industrie agroalimentaire, le tourisme et l’économie numérique. Les services du FMI recommandent de donner la priorité aux mesures nécessaires (souvent communes aux deux stratégies) et d’élaborer des indicateurs spécifiques pour le suivi de l’avancement de leur mise en œuvre, en soulignant que l’insuffisance des financements et des capacités empêchera de progresser sur tous les objectifs simultanément. Les principales mesures sont les suivantes :

- Améliorer les infrastructures de transport, d'irrigation, de protection contre les inondations, de distribution de l'eau et d'assainissement ainsi que de télécommunication dans l'ensemble du pays. Ces projets amélioreront la résilience aux chocs climatiques des agriculteurs et des petites entreprises tout en facilitant la croissance de la productivité dans des domaines où le pays possède un avantage stratégique (agriculture, agroalimentaire, sylviculture et transformation du bois, et TIC)⁶, ainsi que dans d'autres industries manufacturières et services (ex. : tourisme, services financiers), en même temps qu'ils créeront de nouveaux emplois.
- Accroître l'utilisation de l'énergie solaire, éolienne et géothermique pour l'électrification des zones rurales. Plus abordables et accessibles pour les ménages pauvres, ces sources d'électricité contribueront également aux efforts d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale (parallèlement au développement de l'économie non pétrolière). D'autres actions visant à réduire les émissions (telles que l'abandon progressif des subventions énergétiques (¶15) et l'introduction, à terme, d'une taxe carbone) peuvent être menées au fil du temps et couplées à des mesures destinées à atténuer leurs répercussions sur le nombre limité de ménages pauvres qui seraient touchés.
- Renforcer la compétitivité extérieure (annexe VI) en supprimant les obstacles au commerce et en améliorant l'exécution des contrats, les procédures d'insolvabilité et la protection des investisseurs, le tout accompagné d'une meilleure infrastructure et d'un meilleur accès au crédit. Le renforcement de la gouvernance et la transparence (section B) sera également un axe majeur d'amélioration de la compétitivité et du climat des affaires.
- Améliorer l'accès au crédit, levier essentiel pour réduire l'importance de l'économie informelle, encourager l'investissement dans le secteur non pétrolier (en particulier pour les PME) et aider les ménages à mieux résister aux chocs climatiques. Les initiatives entreprises par la BEAC et la COBAC pour améliorer l'inclusion financière dans la région ont débouché sur une étude de diagnostic qui souligne la nécessité d'améliorer le cadre réglementaire afin de mieux protéger les consommateurs de produits et services financiers, d'élargir l'offre de services financiers numériques (argent mobile et banque en ligne, par exemple) et de développer les systèmes informatiques (pour le paiement et le suivi du risque de crédit, par exemple).
- Améliorer le financement et l'efficacité des dépenses sociales (annexe V). Une population en meilleure santé et plus instruite résistera mieux aux chocs et sera plus productive, ce qui soutiendra la croissance des secteurs non pétroliers. Le développement continu de l'assistance sociale ciblée (dont la couverture est encore faible, ¶2 et 13), aiderait les ménages à surmonter les chocs climatiques, permettrait l'amélioration de la sécurité alimentaire, et favoriserait une hausse des investissements dans des infrastructures résidentielles et commerciales plus résilientes. Les services du FMI recommandent aux

⁶ Banque mondiale, « République démocratique du Congo, Diagnostic systématique pays », 2018

autorités d'étudier les aspects distributifs et les effets multiplicateurs des programmes en cours.

RELATIONS AVEC LE FMI

19. Questions relatives aux statistiques. Dans l'ensemble, les données fournies sont suffisantes pour effectuer la surveillance mais l'on recense des lacunes au niveau de la comptabilité nationale, des statistiques monétaires, budgétaires et du secteur extérieur, de la gestion de la dette et des données de haute fréquence. Les services du FMI encouragent les autorités à mettre en œuvre les recommandations de l'assistance technique du Fonds et à solliciter une assistance technique dans les domaines où la République du Congo n'a pas la capacité de fournir certaines données. De nouvelles séries de PIB annuelles élaborées avec une nouvelle méthodologie (annexe VII) et un indice des prix à la consommation rebasé sont publiés par l'Institut National de la Statistique.

20. Elaborées pour satisfaire les objectifs des politiques économiques des autorités, les activités de **développement des capacités** portent sur la politique et l'administration fiscales, les réformes de la gestion des finances publiques, la gestion de la dette ; les statistiques des secteurs réel et extérieur ; et les réformes de la gouvernance, afin de renforcer le cadre de lutte contre la corruption et sa mise en application (annexe VIII). La République du Congo recourt de façon modérée à l'assistance technique du FMI et présente un bilan mitigé s'agissant de son application.

21. Évaluation des sauvegardes. La BEAC a appliqué les recommandations prioritaires de l'évaluation du dispositif de sauvegardes menée en 2017. Elle a en particulier achevé la mise en conformité de ses instruments juridiques secondaires avec ses statuts et les états financiers audités qu'elle a publiés au titre des exercices 2019 et 2020 sont conformes aux IFRS. Les préparatifs sont en cours pour la mise en place d'une revue extérieure de la qualité de la fonction d'audit interne, qui constitue la dernière recommandation restante de cette évaluation. Dans le cadre de la politique du FMI en matière de sauvegardes et conformément au cycle quadriennal d'évaluation des sauvegardes des banques centrales régionales, une évaluation actualisée des sauvegardes de la BEAC devrait être réalisée dans les délais impartis.

22. Capacité de remboursement. L'encours de la dette de la République du Congo envers le FMI au 30 juin 2021 s'élève à 32,64 millions de DTS (20 % de la quote-part) et le service de la dette envers le FMI culminera à 0,14 % des exportations en 2029.

23. Questions régionales. La République du Congo joue son rôle dans la mise en œuvre des réglementations régionales en matière de change, en veillant notamment à ce que toutes les entités publiques (y compris la compagnie pétrolière nationale) rapatrient et rétrocèdent leurs recettes en devises.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

24. La pandémie, la transformation des marchés mondiaux du pétrole et le changement climatique aggravent les fragilités de la République du Congo. Du fait de sa dépendance au pétrole, l'économie du pays a été extrêmement vulnérable à la chute des prix mondiaux du pétrole l'an dernier, et l'investissement dans la production de pétrole est inférieur aux prévisions antérieures à la pandémie, en partie en raison de la transition mondiale vers des économies sobres en carbone. La pauvreté, l'insécurité alimentaire et le chômage sont en hausse, malgré l'amélioration de l'activité économique enregistrée cette année sous l'effet du redressement des prix du pétrole, de l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie, du déploiement des vaccins, des dépenses sociales et des remboursements d'arriérés intérieurs. Les progrès au niveau de la croissance économique à moyen terme sont freinés par les fortes expositions au changement climatique, compte tenu de la grande dépendance à l'agriculture pluviale, ainsi que par une faible gouvernance et des difficultés structurelles.

25. La sortie de la situation de fragilité exige d'obtenir des financements auprès des partenaires au développement afin d'accompagner des réformes plus approfondies, un ajustement aux transformations des marchés mondiaux du pétrole et une adaptation au changement climatique. La nouvelle stratégie économique des autorités est axée autour de l'inclusion (en particulier la création d'emplois et la réduction de la pauvreté) et de la diversification économique dans des secteurs autres que le pétrole, tout en restant alignée sur la stratégie de résilience climatique de la République du Congo. Les dépenses sociales et d'infrastructures indispensables à cette stratégie sont progressivement augmentées (grâce aux efforts de mobilisation des recettes) mais elles sont contraintes par des financements intérieurs restreints et les problèmes de viabilité de la dette. L'accélération des réformes sur la gouvernance et des réformes structurelles au service de la diversification économique et de l'adaptation aux changements climatiques sera donc le principal levier à solliciter pour remédier à la situation de fragilité.

26. Les services du FMI saluent l'engagement des autorités à renforcer la gouvernance et à élargir les réformes structurelles. La récente entrée en fonction des commissions de lutte contre la corruption et pour la transparence est une initiative louable qui doit s'accompagner de financements suffisants (notamment de la part de partenaires au développement) afin que ces entités puissent honorer leurs missions respectives. Les autorités sont encouragées à soumettre rapidement au parlement la loi sur la CCDB et la nouvelle loi anti-corruption. Les autorités ont réaffirmé leur ferme détermination à utiliser efficacement et en toute transparence les fonds publics ainsi que les fonds reçus de la part des partenaires au développement et les ressources libérées par l'ISSD. Les réformes de la gestion des finances publiques, notamment une stratégie à moyen terme bien définie, la réorganisation du Ministère des Finances et l'installation d'un nouveau système de gestion de l'information, devraient contribuer à promouvoir une utilisation plus transparente et plus efficiente des ressources (notamment une amélioration de la gouvernance des recettes pétrolières). Ces réformes, conjuguées à l'amélioration de l'accès aux services financiers, au renforcement de la compétitivité, à l'élargissement de la couverture et à l'amélioration de l'efficacité des dépenses sociales (avec le programme Lisungi notamment) et des infrastructures indispensables à l'irrigation,

l'assainissement et l'électrification seront fondamentales pour l'avancement de la stratégie de croissance des autorités.

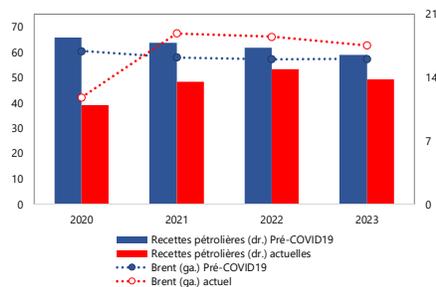
27. La préservation de la viabilité de la dette, qui a été récemment restaurée, doit être élevée au rang de priorité. L'augmentation actuelle des recettes pétrolières, qui devrait se poursuivre à moyen terme, et la restructuration de plusieurs contrats de dette (au titre desquels les remboursements du plus gros créancier commercial extérieur sont liés aux prix du pétrole) ont permis le remboursement rapide d'arriérés de dette extérieurs et intérieurs (éléments essentiels pour renforcer la confiance économique et politique). Cependant, les autorités sont vivement encouragées à remédier aux importantes vulnérabilités liées à la fragilité économique et à la volatilité des recettes pétrolières en réduisant les exonérations de TVA, en réexaminant le régime fiscal du secteur pétrolier, en diminuant les transferts et les subventions (notamment en faveur des entreprises publiques liées au pétrole), et en améliorant la gestion de l'investissement et de la dette publics (ce qui passe notamment par le remboursement des arriérés et des mesures visant à éviter l'accumulation de nouveaux arriérés). Si elles sont conjuguées, ces mesures pourraient également créer de l'espace pour un accroissement des dépenses sociales et d'infrastructures.

28. Dans ces conditions, les services du FMI souscrivent à un creusement du déficit primaire hors pétrole en 2021, suivi de son amélioration à moyen terme. Il est essentiel que le budget donne la priorité aux dépenses sociales, aux infrastructures et aux remboursements des arriérés intérieurs afin de favoriser la reprise post pandémie. Dans la même optique, les services du FMI recommandent vivement d'accroître les dépenses consacrées aux biens et services afin d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs. Le rééquilibrage envisagé à moyen terme trouve un compromis difficile entre les dépenses de développement nécessaires pour sortir de la situation de fragilité et une gestion prudente de la dette.

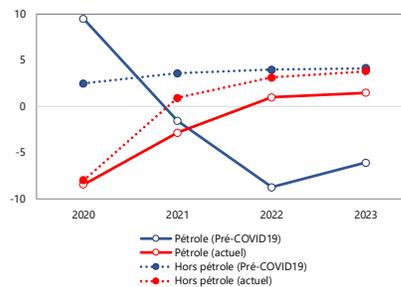
29. Il est recommandé que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle normal de 12 mois.

Graphique 1. République du Congo : Comparaison des indicateurs avant et après la pandémie, 2019–23

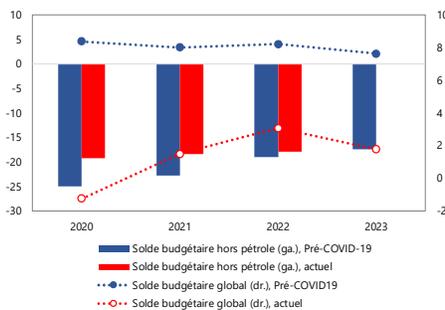
Cours du pétrole et recettes pétrolières
(Gauche : \$pb; droite : (en % du PIB))



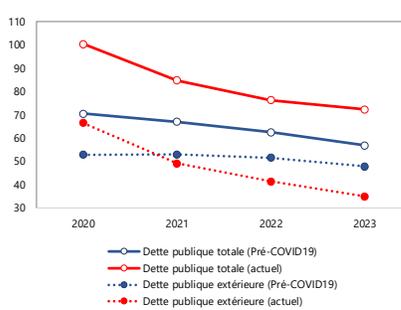
Croissance du PIB : Pétrolier et hors pétrole
(sur un an, %)



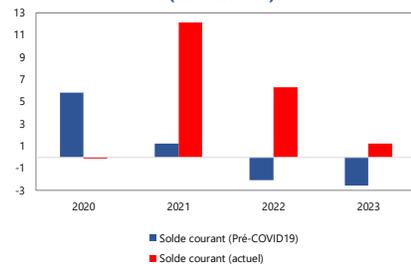
Soldes budgétaires (dons compris)
(% du PIB global et hors pétrole)



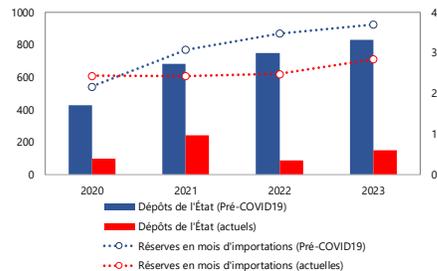
Dettes publiques : totale vs extérieure
(% du PIB)



Compte des transactions courantes
(en % du PIB)



Dépôt de l'État et ratio de couverture des réserves
(gauche : milliards de FCFA; droite : mois)



Sources : Autorités congolaises ; calculs des services du FMI.

Table 1. République du Congo : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2019–26

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
	Est.	CR 20/26 ¹	Prel.		Proj.				
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indications contraire)									
Production et prix									
PIB à prix constants	-0,4	4,6	-8,2	-0,2	2,3	2,7	6,3	1,7	0,4
pétrolier	1,4	9,5	-8,5	-2,9	1,0	1,5	11,5	-2,4	-7,1
non pétrolier	-1,7	2,5	-8,0	0,9	3,1	3,4	3,7	3,6	3,6
PIB à prix courants	-1,1	3,4	-20,8	17,5	2,8	2,3	6,4	2,5	1,9
Déflateur du PIB	-0,7	-1,1	-13,7	17,7	0,4	-0,4	0,1	0,8	1,5
non pétrolier	2,3	1,8	2,2	2,8	2,9	3,0	3,1	3,1	3,0
Prix à la consommation (moyenne de la période)	2,2	2,1	1,8	2,0	2,8	3,0	3,0	3,0	3,0
Prix à la consommation (fin de période)	3,8	2,5	0,5	2,7	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Secteur extérieur									
Exportations, f.à.b.	-4,9	2,0	-36,2	44,2	-0,9	-4,0	4,9	-5,2	-6,7
Importations, f.à.b.	-12,8	7,3	-25,3	14,7	7,9	5,1	6,9	0,3	-0,7
Volume d'exportation	0,3	8,9	-2,2	3,0	0,2	0,9	6,3	-0,3	-1,4
Volume d'importation	-8,8	6,0	-19,8	-6,6	10,9	8,7	8,6	1,4	-0,2
Termes de l'échange (dégradation -)	-0,7	-7,5	-27,9	17,3	1,6	-1,7	0,3	-3,8	-4,8
Solde du compte courant (pourcentage du PIB)	0,4	5,1	-0,1	12,1	6,5	1,6	0,4	-1,7	-4,3
Avoirs extérieurs nets	136,3	32,2	-8,0	11,0	10,6	30,5	14,4	15,2	21,2
Dettes publiques extérieures (en pourcentage du PIB)	56,9	45,9	63,2	49,6	42,6	37,1	31,1	27,5	26,3
Secteur monétaire									
Monnaie au sens large	7,9	1,5	18,0	32,7	17,0	16,3	11,5	11,5	11,1
Crédit au secteur privé	-6,2	2,1	3,5	0,8	10,9	12,5	11,8	11,4	10,8
Investissement et épargne									
(pourcentage du PIB)									
Épargne nationale brute	22,6	23,9	22,5	33,5	30,1	26,4	24,8	23,3	20,7
Investissement brut	22,2	18,8	22,6	21,3	23,6	24,8	24,4	25,0	25,0
Finances de l'administration centrale									
(pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indications contraire)									
Recettes	44,2	44,9	31,1	36,2	39,5	37,0	37,0	34,7	32,3
Recettes pétrolières	29,1	26,0	15,3	21,6	23,1	20,6	20,4	17,8	15,1
Recettes non pétrolières (y compris les subventions)	15,1	18,8	15,8	14,6	16,3	16,4	16,6	16,9	17,2
Dépenses totales et prêts nets	36,4	33,0	32,8	33,8	34,4	33,7	32,5	32,6	31,3
Courant	30,3	26,2	27,8	28,2	27,4	26,4	25,8	25,7	24,9
Capital (et prêt net)	6,1	6,8	5,0	5,6	7,0	7,2	6,7	6,9	6,4
Solde global (déficit -, base des ordres de paiement, pourcentage du PIB)	4,7	7,3	-1,2	1,5	3,3	2,2	3,0	1,5	0,8
Solde primaire hors pétrole (- = déficit)	-15,9	-12,1	-15,2	-17,0	-14,9	-14,5	-13,1	-13,0	-11,4
Solde budgétaire primaire de base (- = déficit) ²	13,1	13,9	0,2	4,7	8,3	6,1	7,3	4,7	3,7
Solde budgétaire de référence (en pourcentage du PIB) ³	-3,4	2,6	2,6	0,4	-0,8	-2,0	-0,3	-0,5	-0,3
Solde primaire (pourcentage du PIB)	7,9	8,6	0,1	2,9	5,3	4,1	4,9	3,3	2,7
Déficit de financement (en pourcentage du PIB) ⁴	0,0	5,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes publiques totales (pourcentage du PIB)	81,7	80,4	101,0	84,2	74,3	69,0	61,3	58,1	57,3
Service de la dette publique extérieure	25,6	32,2	36,6	34,4	33,5	29,4	24,7	21,6	10,3
(pourcentage du total des recettes publiques, hors dons)									
(milliards de francs CFA, sauf indications contraire)									
PIB nominal	7.494	7.775	5.937	6.976	7.168	7.336	7.806	7.999	8.150
PIB pétrolier nominal	2.961	2.985	1.691	2.607	2.538	2.405	2.539	2.379	2.153
PIB nominal non pétrolier	4.533	4.790	4.245	4.369	4.630	4.931	5.267	5.620	5.997
PIB nominal en US\$ (millions)	12.791	13.281	10.329	12.744	13.303	13.814	14.884	15.416	15.826
Prix du pétrole congolais (dollars américains par baril)	62	58	39	65	64	61	58	57	55
Production de pétrole (millions de barils)	123	140	112	109	110	112	125	122	113
Taux de change nominal (CFA/USD, moyenne de la période)	586
Taux de change effectif réel (variation en pourcentage)	-0,1

Sources : autorités congolaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Rapport des services du FMI pour la consultation 2019 au titre de l'article IV (27 janvier 2020 ; Rapport national n° 20/26). À des fins de comparabilité, nous avons utilisé le PIB nominal rebasé avec la croissance nominale projetée au moment du rapport national.

² Recettes hors dons moins dépenses totales (hors paiements d'intérêts et investissements publics financés sur ressources extérieures).

³ Solde global moins 20 pour cent des recettes pétrolières et moins 80 pour cent des recettes pétrolières au-delà de la moyenne observée au cours des trois années précédentes.

⁴ Avant financements exceptionnels dus à la restructuration de la dette extérieure nette des passifs éventuels restructurés.

Table 2a. République du Congo : Opérations de l'administration centrale, 2019–26

(Milliards de FCFA)

	2019	2020	2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
	Est.	CR 20/26 ¹	Prel.	Rev. Budget		Proj.				
	(Milliards de FCFA)									
Recettes et dons	2 003	2 149	1 320	1 582	1 581	1 827	1 824	1 947	1 950	1 937
Recettes	1 946	2 121	1 221	1 567	1 566	1 790	1 782	1 903	1 896	1 879
Recettes pétrolières	1 317	1 246	651	950	945	1 071	1 017	1 073	998	908
<i>dont: remboursement des créances liées aux achats anticipés de pétrole</i>	310	366	82	...	85	77	89	76	95	74
Recettes non pétrolières	629	875	570	617	621	719	765	830	897	971
Impôts directs	261	354	200	202	211	267	288	314	341	371
Taxes sur les biens et services	241	363	255	268	269	303	319	339	359	380
Taxes sur le commerce international	103	132	103	110	106	112	119	137	155	175
Recettes non fiscales	24	27	12	36	35	37	39	40	42	44
Dons	57	28	100	15	15	37	42	44	54	58
Dépenses et prêts nets	1 650	1 581	1 393	1 451	1 477	1 590	1 661	1 710	1 834	1 876
Dépenses courantes	1 374	1 257	1 179	1 179	1 232	1 267	1 304	1 356	1 447	1 494
Salaires	349	393	352	370	370	379	398	425	454	484
Autres dépenses courantes	750	763	688	637	717	713	739	756	814	818
Biens et services	177	193	157	143	174	185	193	191	217	227
Transferts	537	522	473	432	483	466	482	500	529	522
Transferts Sociaux (Lisungi et autres)	3	60	80	86	86	91	97	103	110	118
Transferts Traditionnelles	216	339	274	...	275	285	283	307	308	315
Transferts liés au pétrole	310	123	82	...	85	77	89	76	95	74
Charges communes	36	48	58	62	60	62	64	66	68	70
Budgets annexes et Comptes Spéciaux ²	32	0	60	42	46	29	29	29	29	29
Intérêts	243	101	80	130	99	146	137	146	150	162
Dette intérieure	24	18	35	...	33	60	69	92	109	131
Dette extérieure	219	82	45	...	67	87	68	53	41	31
<i>dont: prêt moratoire COVID-19 (intérêts)</i>	0	...	1	2	1	1	0	0
<i>dont: intérêts sur prêts liés aux achats anticipés de pétrole</i>	97	31	2	...	22	46	31	20	9	0
Dépenses d'investissement	277	325	214	272	244	323	357	353	387	382
Financées sur ressources propres	97	195	119	147	131	155	160	175	191	203
Financées sur ressources extérieures	180	130	95	124	113	168	197	179	196	179
Solde primaire de base hors pétrole ³	-722	-578	-644	-689	-741	-688	-717	-690	-732	-685
Solde fiscal primaire	595	668	7	261	204	382	300	383	266	223
Solde globale, base engagements										
Dons exclus	296	539	-172	116	90	199	121	194	62	3
Dons inclus	352	567	-73	131	105	236	163	237	116	61
Adjustment to cash basis	-144	0	29	0	0	0	0	0	0	0
Overall balance, cash basis	209	567	-44	131	105	236	163	237	116	61
Financement	-209	-1 018	44	-131	-105	-236	-163	-237	-116	-61
Extérieur (net)	-129	-486	48	-241	-251	-382	-301	-282	-226	-43
Tirages	275	114	76	109	126	131	155	135	142	120
Prêt moratoire COVID-19	84	...	96	0	0	0	0	0
Amortissement échu	-280	-601	-402	-351	-473	-513	-456	-417	-368	-163
<i>dont: prêt moratoire COVID-19 (principal et intérêts)</i>	0	...	0	25	47	47	23	23
<i>dont: créances liées aux achats anticipés de pétrole</i>	-55	-309	-18	...	-115	-271	-247	-226	-201	0
Autres financements extérieurs	-124	0	82	...	0	0	0	0	0	0
Intérieur (net)	-80	-532	-5	110	146	146	138	45	110	-19
Système bancaire (net)	-87	-297	318	427	288	299	254	85	169	105
BEAC	-123	-277	113	33	-145	99	-118	-83	-105	-190
Banques commerciales	37	-20	206	394	432	200	373	168	275	295
Financement non bancaire	7	-234	-323	-317	-142	-153	-116	-40	-59	-124
<i>dont: achat net de titres d'Etat</i>	0	...	-25	-42	-4	102	78	-21
<i>dont: remboursement d'arriérés intérieurs</i>	-178	-243	-203	-128	-165	-160	-160	-142	-137	-103
<i>dont: service de la dette envers ENI</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<i>dont: recouvrement des arriérés d'impôts</i>	48	48	48	0	0	0
Pour mémoire:										
Encours des arriérés intérieurs ⁴	1 035	488	1 358	...	1 107	863	619	409	204	61
Stock de dépôts du gouvernement	213	429	98	...	243	88	150	176	223	355
Solde fiscal de référence CEMAC ⁵	-254	203	152	...	28	-58	-143	-27	-39	-23
PIB aux prix courants du marché	7 494	7 775	5 937	6 976	6 976	7 168	7 336	7 806	7 999	8 150
Non-pétrole PIB non pétrolier aux prix courants du marché	4 533	4 790	4 245	4 369	4 369	4 630	4 931	5 267	5 620	5 997

Sources : autorités congolaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Rapport des services du FMI pour la consultation 2019 au titre de l'article IV (27 janvier 2020 ; Rapport national n° 20/26). À des fins de comparabilité, nous avons utilisé le PIB nominal rebasé avec la croissance nominale projetée au moment du rapport national.² Comprend les dépenses nettes (c'est-à-dire les dépenses moins les recettes) associées aux entités gouvernementales décentralisées.³ Recettes et dons hors recettes pétrolières moins dépenses primaires totales (hors paiements d'intérêts).⁴ Comprend les estimations des arriérés intérieurs audités par la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et les arriérés déclarés mais non encore audités.⁵ Définition CEMAC : solde global moins 20 pour cent des recettes pétrolières et moins 80 pour cent des recettes pétrolières au-delà de la moyenne observée au cours des trois années précédentes.

Tableau 2b. République du Congo : Opérations de l'administration centrale, 2019–26
(Pourcentage du PIB hors pétrole)

	2019	2020		2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	Est.	CR 20/26 ¹	Prel.	Rev. Budget			Projection			
Recettes et dons	44,2	44,9	31,1	36,2	36,2	39,5	37,0	37,0	34,7	32,3
Recettes primaires	42,9	44,3	28,8	35,9	35,9	38,7	36,1	36,1	33,7	31,3
Recettes pétrolières	29,1	26,0	15,3	21,7	21,6	23,1	20,6	20,4	17,8	15,1
<i>dont: remboursement des créances liées aux achats anticipés de pétrole</i>	6,8	7,6	1,9	...	2,0	1,7	1,8	1,4	1,7	1,2
Recettes non pétrolières	13,9	18,3	13,4	14,1	14,2	15,5	15,5	15,8	16,0	16,2
Impôts directs	5,8	7,4	4,7	4,6	4,8	5,8	5,8	6,0	6,1	6,2
Taxes sur les biens et services	5,3	7,6	6,0	6,1	6,2	6,5	6,5	6,4	6,4	6,3
Taxes sur le commerce international	2,3	2,8	2,4	2,5	2,4	2,4	2,4	2,6	2,8	2,9
Recettes non fiscales	0,5	0,6	0,3	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7
Dons	1,2	0,6	2,3	0,3	0,3	0,8	0,9	0,8	1,0	1,0
Dépenses et prêts nets	36,4	33,0	32,8	33,2	33,8	34,4	33,7	32,5	32,6	31,3
Dépenses courantes	30,3	26,2	27,8	27,0	28,2	27,4	26,4	25,8	25,7	24,9
Salaires	7,7	8,2	8,3	8,5	8,5	8,2	8,1	8,1	8,1	8,1
Autres dépenses courantes	16,5	15,9	16,2	14,6	16,4	15,4	15,0	14,4	14,5	13,6
Biens et services	3,9	4,0	3,7	3,3	4,0	4,0	3,9	3,6	3,9	3,8
Transferts	11,8	10,9	11,2	9,9	11,0	10,1	9,8	9,5	9,4	8,7
Transferts Sociaux (Lisungi et autres)	0,1	1,3	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Transferts Traditionnelles	4,8	7,1	6,4	...	6,3	6,2	5,7	5,8	5,5	5,2
Transferts liés au pétrole	6,8	2,6	1,9	...	2,0	1,7	1,8	1,4	1,7	1,2
Charges communes	0,8	1,0	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2
Budgets annexes et Comptes Spéciaux ²	0,7	0,0	1,4	1,0	1,1	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5
Intérêts	5,4	2,1	1,9	3,0	2,3	3,2	2,8	2,8	2,7	2,7
Dettes intérieures	0,5	0,4	0,8	...	0,7	1,3	1,4	1,7	1,9	2,2
Dettes extérieures	4,8	1,7	1,1	...	1,5	1,9	1,4	1,0	0,7	0,5
<i>dont: prêt moratoire COVID-19 (intérêts)</i>	0,0	...	0,0	...	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>dont: intérêts sur prêts liés aux achats anticipés de pétrole</i>	2,1	0,6	0,0	...	0,5	1,0	0,6	0,4	0,2	0,0
Dépenses d'investissement	6,1	6,8	5,0	6,2	5,6	7,0	7,2	6,7	6,9	6,4
Financées sur ressources propres	2,1	4,1	2,8	3,4	3,0	3,3	3,3	3,3	3,4	3,4
Financées sur ressources extérieures	4,0	2,7	2,2	2,8	2,6	3,6	4,0	3,4	3,5	3,0
Solde primaire hors pétrole ³	-15,9	-12,1	-15,2	-15,8	-17,0	-14,9	-14,5	-13,1	-13,0	-11,4
Solde fiscal primaire	13,1	13,9	0,2	6,0	4,7	8,3	6,1	7,3	4,7	3,7
Solde globale, base engagements										
Dons exclus	6,5	11,3	-4,1	2,7	2,0	4,3	2,5	3,7	1,1	0,1
Dons inclus	7,8	11,8	-1,7	3,0	2,4	5,1	3,3	4,5	2,1	1,0
Ajustement de la base de caisse	-3,2	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global, base caisse	4,6	11,8	-1,0	3,0	2,4	5,1	3,3	4,5	2,1	1,0
Financement	-4,6	-21,3	1,0	-3,0	-2,4	-5,1	-3,3	-4,5	-2,1	-1,0
Extérieur (net)	-2,8	-10,2	1,1	-5,5	-5,7	-8,2	-6,1	-5,4	-4,0	-0,7
Tirages	6,1	2,4	1,8	2,5	2,9	2,8	3,1	2,6	2,5	2,0
Prêt moratoire COVID-19	0,0	...	2,0	...	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement échu	-6,2	-12,5	-9,5	-8,0	-10,8	-11,1	-9,3	-7,9	-6,6	-2,7
<i>dont: prêt moratoire COVID-19 (principal et intérêts)</i>	0,0	...	0,0	...	0,0	0,5	1,0	0,9	0,4	0,4
<i>dont: créances liées aux achats anticipés de pétrole</i>	-1,2	-6,5	-0,4	...	-2,6	-5,8	-5,0	-4,3	-3,6	0,0
Autres financements extérieurs	-2,7	0,0	1,9	...	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur (net)	-1,8	-11,1	-0,1	2,5	3,3	3,1	2,8	0,9	2,0	-0,3
Système bancaire (net)	-1,9	-6,2	7,5	9,8	6,6	6,5	5,2	1,6	3,0	1,7
BEAC	-2,7	-5,8	2,7	0,8	-3,3	2,1	-2,4	-1,6	-1,9	-3,2
Banques commerciales	0,8	-0,4	4,8	9,0	9,9	4,3	7,6	3,2	4,9	4,9
Financement non bancaire	0,1	-4,9	-7,6	-7,2	-3,2	-3,3	-2,4	-0,8	-1,1	-2,1
<i>dont: achat net de titres d'Etat</i>	0,0	...	0,0	...	-0,6	-0,9	-0,1	1,9	1,4	-0,3
<i>dont: remboursement d'arriérés intérieurs</i>	-3,9	-5,1	-4,8	-2,9	-3,8	-3,5	-3,2	-2,7	-2,4	-1,7
<i>dont: service de la dette envers ENI</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>dont: recouvrement des arriérés d'impôts</i>	0,0	...	0,0	...	1,1	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire:										
Encours des arriérés intérieurs ⁴	22,8	10,2	32,0	...	25,3	18,6	12,6	7,8	3,6	1,0
Stock de dépôts du gouvernement	4,7	9,0	2,3	...	5,6	1,9	3,0	3,3	4,0	5,9
Solde fiscal de référence CEMAC ⁵	-5,6	4,2	3,6	...	0,6	-1,2	-2,9	-0,5	-0,7	-0,4
PIB aux prix courants du marché (CFAF billion)	7.494	7.775	5.937	6.976	6.976	7.168	7.336	7.806	7.999	8.150
PIB non pétrolier aux prix courants du marché (CFAF billion)	4.533	4.790	4.245	4.369	4.369	4.630	4.931	5.267	5.620	5.997

Sources: Autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

¹ Rapport des services du FMI pour la consultation 2019 au titre de l'article IV (27 janvier 2020 ; Rapport national n° 20/26). À des fins de comparabilité, nous avons utilisé le PIB nominal rebasé avec la croissance nominale projetée au moment du rapport national.

² Comprend les dépenses nettes (c'est-à-dire les dépenses moins les recettes) associées aux entités gouvernementales décentralisées.

³ Recettes et dons hors recettes pétrolières moins dépenses primaires totales (hors paiements d'intérêts).

⁴ Comprend les estimations des arriérés intérieurs audités par la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et les arriérés déclarés mais non encore audités.

⁵ Définition CEMAC : solde global moins 20 pour cent des recettes pétrolières et moins 80 pour cent des recettes pétrolières au-delà de la moyenne observée au cours des trois années précédentes.

Tableau 2c. République du Congo : Opérations de l'administration centrale, 2019–26
(Pourcentage du PIB)

	2019	2020	2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	Est.	CR 20/26 ¹	Prel.	Rev. Budget		Proj.			
Recettes et dons	26,7	27,6	22,2	22,7	25,5	24,9	24,9	24,4	23,8
Recettes primaires	26,0	27,3	20,6	22,5	22,5	25,0	24,3	24,4	23,7
Recettes pétrolières	17,6	16,0	11,0	13,6	13,5	14,9	13,9	13,7	12,5
Recettes non pétrolières	8,4	11,3	9,6	8,8	8,9	10,0	10,4	10,6	11,2
Impôts sur les revenus et profits	3,5	4,6	3,4	2,9	3,0	3,7	3,9	4,0	4,3
Taxes sur les biens et services	3,2	4,7	4,3	3,8	3,9	4,2	4,4	4,3	4,5
Taxes sur le commerce international	1,4	1,7	1,7	1,6	1,5	1,6	1,6	1,8	1,9
Recettes non fiscales	0,3	0,3	0,2	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Dons	0,8	0,4	1,7	0,2	0,2	0,5	0,6	0,6	0,7
Dépenses et prêts nets	22,0	20,3	23,5	20,8	21,2	22,2	22,6	21,9	22,9
Dépenses courantes	18,3	16,2	19,9	16,9	17,7	17,7	17,8	17,4	18,1
Salaires	4,7	5,0	5,9	5,3	5,3	5,3	5,4	5,4	5,7
Autres dépenses courantes	10,0	9,8	11,6	9,1	10,3	9,9	10,1	9,7	10,2
Biens et services	2,4	2,5	2,6	2,1	2,5	2,6	2,6	2,5	2,7
Transferts	7,2	6,7	8,0	6,2	6,9	6,5	6,6	6,4	6,6
Transferts Sociaux (Lisungi et autres)	0,0	0,8	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4
Transferts Traditionnelles	2,9	4,4	4,6	...	3,9	4,0	3,9	3,9	3,9
Transferts liés au pétrole	4,1	1,6	1,4	...	1,2	1,1	1,2	1,0	1,2
Charges communes	0,5	0,6	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8
Budgets annexes et Comptes Spéciaux ²	0,4	0,0	1,0	0,6	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4
Intérêts	3,2	1,3	1,3	1,9	1,4	2,0	1,9	1,9	1,9
Dettes intérieures	0,3	0,2	0,6	...	0,5	0,8	0,9	1,2	1,4
Dettes extérieures	2,9	1,1	0,8	...	1,0	1,2	0,9	0,7	0,5
<i>dont: prêt moratoire COVID-19 (intérêts)</i>	0,0	...	0,0	...	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>dont: intérêts sur prêts liés aux achats anticipés de pétrole</i>	1,3	0,4	0,0	0,0	0,3	0,6	0,4	0,3	0,1
Dépenses d'investissement	3,7	4,2	3,6	3,9	3,5	4,5	4,9	4,5	4,8
Financées sur ressources propres	1,3	2,5	2,0	2,1	1,9	2,2	2,2	2,2	2,4
Financées sur ressources extérieures	2,4	1,7	1,6	1,8	1,6	2,3	2,7	2,3	2,5
Solde primaire hors pétrole ³	-9,6	-7,4	-10,9	-9,9	-10,6	-9,6	-9,8	-8,8	-9,2
Solde fiscal primaire	7,9	8,6	0,1	3,7	2,9	5,3	4,1	4,9	3,3
Solde globale, base engagements									
Dons exclus	3,9	6,9	-2,9	1,7	1,3	2,8	1,6	2,5	0,8
Dons inclus	4,7	7,3	-1,2	1,9	1,5	3,3	2,2	3,0	1,5
Variation des arriérés	-1,9	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global, base caisse	2,8	7,3	-0,7	1,9	1,5	3,3	2,2	3,0	1,5
Financement	-2,8	-13,1	0,7	-1,9	-1,5	-3,3	-2,2	-3,0	-1,5
Extérieur (net)	-1,7	-6,3	0,8	-3,5	-3,6	-5,3	-4,1	-3,6	-2,8
Tirages	3,7	1,5	1,3	1,6	1,8	1,8	2,1	1,7	1,8
Prêt moratoire COVID-19	0,0	...	1,4	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement échu	-3,7	-7,7	-6,8	-5,0	-6,8	-7,2	-6,2	-5,3	-4,6
<i>dont: prêt moratoire COVID-19 (principal et intérêts)</i>	0,0	...	0,0	0,0	0,0	0,3	0,6	0,6	0,3
<i>dont: créances liées aux achats anticipés de pétrole</i>	-0,7	-4,0	-0,3	0,0	-1,6	-3,8	-3,4	-2,9	-2,5
Autres financements extérieurs	-1,7	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur (net)	-1,1	-6,8	-0,1	1,6	2,1	2,0	1,9	0,6	1,4
Système bancaire (net)	-1,2	-3,8	5,4	6,1	4,1	4,2	3,5	1,1	2,1
BEAC	-1,6	-3,6	1,9	0,5	-2,1	1,4	-1,6	-1,1	-1,3
Banques commerciales	0,5	-0,3	3,5	5,6	6,2	2,8	5,1	2,1	3,4
Financement non bancaire	0,1	-3,0	-5,4	-4,5	-2,0	-2,1	-1,6	-0,5	-0,7
<i>dont: achat net de titres d'Etat</i>	0,0	...	0,0	0,0	-0,4	-0,6	-0,1	1,3	1,0
<i>dont: remboursement d'arriérés intérieurs</i>	-2,4	-3,1	-3,4	-1,8	-2,4	-2,2	-2,2	-1,8	-1,7
<i>dont: service de la dette envers ENI</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>dont: recouvrement des arriérés d'impôts</i>	0,0	...	0,0	...	0,7	0,7	0,7	0,0	0,0
Pour mémoire:									
Encours des arriérés intérieurs ⁴	13,8	6,3	22,9	...	15,9	12,0	8,4	5,2	2,6
Stock de dépôts du gouvernement	2,8	5,5	1,6	...	3,5	1,2	2,0	2,3	2,8
Stock de dépôts du gouvernement (partenariat stratégique avec la Chine)	4,5	...	3,9	...	3,3	3,2	3,2	3,0	2,9
Solde fiscal de référence CEMAC ⁵	-3,4	2,6	2,6	...	0,4	-0,8	-2,0	-0,3	-0,5
PIB aux prix courants du marché	7,494	7,775,2	5,937	6,976	6,976	7,168	7,336	7,806	7,999
PIB non pétrolier aux prix courants du marché	4,533	4,790,3	4,245	4,369	4,369	4,630	4,931	5,267	5,620

Sources : autorités congolaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Rapport des services du FMI pour la consultation 2019 au titre de l'article IV (27 janvier 2020 ; Rapport national n° 20/26). À des fins de comparabilité, nous avons utilisé le PIB nominal rebasé avec la croissance nominale projetée au moment du rapport national.

² Comprend les dépenses nettes (c'est-à-dire les dépenses moins les recettes) associées aux entités gouvernementales décentralisées.

³ Recettes et dons hors recettes pétrolières moins dépenses primaires totales (hors paiements d'intérêts).

⁴ Comprend les estimations des arriérés intérieurs auditées par la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et les arriérés déclarés mais non encore audités.

⁵ Définition CEMAC : solde global moins 20 pour cent des recettes pétrolières et moins 80 pour cent des recettes pétrolières au-delà de la moyenne observée au cours des trois années précédentes.

Tableau 3a. République du Congo : Opérations trimestrielles de l'administration centrale, en flux, 2020-22
(Milliards de FCFA)

	2020					2021					2022				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Annual	Q1	Q2	Q3	Q4	Annual	Q1	Q2	Q3	Q4	Annual
	Prel.	Prel.	Prel.	Prel.	Prel.	Prel.	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Recettes et dons	374	272	355	319	1.320	287	383	422	490	1.581	476	405	484	462	1.827
Recettes	371	237	298	315	1.221	287	383	420	477	1.566	466	401	480	442	1.790
Recettes pétrolières	205	125	150	171	651	148	235	265	298	945	262	227	300	282	1.071
<i>dont : remboursement des créances liées aux achats anticipés de pétrole</i>	21	21	21	21	82	21	21	21	21	85	19	19	19	19	77
Recettes non pétrolières	165	112	148	144	570	139	148	156	179	621	204	175	180	160	719
Impôts sur les revenus et profits	61	39	52	48	200	44	52	54	62	211	68	68	68	63	267
Taxes sur les biens et services	77	50	66	62	255	59	68	68	74	269	99	81	77	47	303
Taxes sur le commerce international	24	21	28	30	103	26	24	29	26	106	28	21	31	31	112
Recettes non fiscales	3	2	3	4	12	9	4	4	17	35	8	4	4	19	37
Dons	4	36	57	3	100	0	0	1	13	15	10	3	4	20	37
Dépenses et prêts nets	343	365	325	361	1.393	351	334	380	412	1.477	409	395	462	325	1.590
Dépenses courantes	300	307	259	313	1.179	320	293	302	317	1.232	338	292	336	301	1.267
Salaires	84	85	87	96	352	82	85	99	104	370	94	102	101	83	379
Autres dépenses courantes	198	207	149	193	748	186	178	193	206	763	169	172	219	181	742
Biens et services	60	43	22	31	157	52	67	31	24	174	53	57	48	26	185
Transferts	123	108	107	136	473	99	83	146	154	483	103	98	150	115	466
Transferts Sociaux (Lisungi et autres)	80	21	64	86	23	23	23	23	91
Transferts Traditionnelles	103	95	74	106	299	75	63	101	36	275	58	53	104	70	285
Transferts liés au pétrole	17	10	28	27	82	24	21	21	20	85	19	19	19	19	77
<i>Gouvernement local</i>	4	2	4	3	12	0	0	3	9	12	3	3	3	3	12
Charges communes	12	28	9	9	58	20	20	10	11	60	11	15	17	19	62
Budgets annexes et Comptes Spéciaux ¹	2	29	12	17	60	15	8	6	17	46	2	2	4	21	29
Intérêts	18	15	22	24	80	52	30	11	7	99	75	18	16	37	146
Dette intérieure	2	8	7	18	35	12	15	4	1	33	13	7	7	32	60
Dette extérieure	16	7	15	6	45	40	14	7	6	67	62	11	9	5	87
Dépenses d'investissement	43	58	66	47	214	31	41	78	95	244	71	102	126	24	323
Financées sur ressources propres	27	30	33	29	119	27	41	43	19	131	39	47	51	17	155
Financées sur ressources extérieures	16	27	34	18	95	4	0	34	76	113	31	56	75	6	168
Solde primaire hors pétrole ²	-156	-202	-97	-189	-644	-160	-156	-212	-213	-741	-120	-198	-262	-107	-688
Solde fiscal primaire	62	-86	29	-3	2	-8	78	85	147	302	163	81	109	161	514
Solde primaire de base hors pétrole ³	-144	-211	-121	-174	-649	-156	-156	-180	-150	-643	-99	-146	-191	-121	-557
--hors transferts liés au pétrole ⁴	-127	-200	-92	-147	-566	-133	-135	-158	-131	-557	-80	-127	-172	-102	-480
Solde primaire	50	-78	52	-18	7	-12	78	52	85	204	142	28	38	175	382
Solde globale, base engagements															
Dons exclus	28	-128	-27	-45	-172	-64	49	40	65	90	56	7	18	118	199
Dons inclus	32	-93	30	-42	-73	-64	49	42	78	105	67	10	22	138	236
Variation des arriérés	14	2	11	2	29	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Extérieur ⁵	14	2	11	2	29	1	1								
Intérieur ⁶					0					0					0
Solde global, base caisse	46	-91	41	-40	-44	-64	50	42	78	105	67	10	22	138	236
Financement	-138	45	-230	43	44	-44	43	-369	266	-105	-196	-175	-215	350	-236
Extérieur (net)	-93	-7	-202	321	48	-11	-8	-194	-38	-251	-182	-142	-213	155	-382
Tirages	12	15	33	15	76	78	43	48	75	126	19	32	50	30	131
Prêts projets	12	15	33	15	76	4	0	48	75	126	19	32	50	30	131
Prêt moratoire COVID-19	0	0	0	84	84	0	0	0	96	96					0
Prêts budgétaires															
Titres publics non-résidents						75	43								
Prêts garantis					0					0					0
Amortissement NET (PAYÉ) sur principal, externe	-146	-22	-235	-29	-402	-90	-50	-242	-90	-473	-202	-174	-263	125	-513
<i>dont : sur créances liées aux achats anticipés de pétrole</i>				-18	-18			-29	-86	-115	-68	-68	-68	-68	-271
Annulation des arriérés					0										
Rééchelonnement				210	210										
Autres financements extérieurs	41	0		41	82	0	0	0	0	0					0
Dépôts en Chine	41	0		41	82	0	0	0	0	0					0
Domestique (net)	-45	52	-28	-278	-5	-33	50	-175	304	146	-13	-33	-2	195	146
Bancaire	61	44	-32	245	318	40	13	-140	375	288	25	5	36	233	299
Banque centrale (net)	64	13	-20	55	113	0	44	-120	-68	-145	-10	-15	-7	131	99
<i>dont : Variation des dépôts de l'Etat (= une augmentation)</i>	60	-4	-14	74	115	0	0	-30	-148	-178	9	9	9	9	36
Banques commerciales (net)	-3	31	-12	190	206	40	-31	-20	443	432	35	20	43	102	200
Financement non bancaire	-106	8	4	-523	-323	-72	37	-35	-71	-142	-38	-38	-38	-38	-153
<i>Dont : remboursement des arriérés intérieurs</i>	-25	-13	-7	-158	-203	-17	-11	-33	-104	-165	-40	-40	-40	-40	-160
<i>Dont : reports de paiements de 2018</i>					0					0					0
Erreurs et omissions (= surfinancement)	92	45	189	-326	0	108	-93	328	-343	0	129	165	194	-487	0
Déficit de financement (= excédent)	92	45	189	-326	0	108	-93	328	-343	0	129	165	194	-487	0
Financement exceptionnel de restructuration de dette ⁷	92	45	189	-326	0	108	-93	328	-343	0	129	165	194	-487	0

Sources : autorités congolaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Comprend les dépenses nettes (c'est-à-dire les dépenses moins les recettes) associées aux entités gouvernementales décentralisées et nettes des cotisations de sécurité sociale.² Recettes et dons hors recettes pétrolières moins dépenses primaires totales (hors paiements d'intérêts).³ Recettes non pétrolières hors dons moins dépenses totales hors paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures.⁴ Solde primaire de base hors pétrole moins transferts liés au pétrole.⁵ Les arriérés extérieurs post-PPE accumulés depuis 2016 sont consolidés dans l'encours de la dette. Les remboursements prévisionnels sont inclus dans l'amortissement de la dette extérieure.⁶ Les remboursements prévus des arriérés intérieurs sont inclus dans le financement intérieur.⁷ Net des passifs éventuels restructurés.

Tableau 3b. République du Congo : Opérations trimestrielles de l'administration centrale, en flux, 2020–22

(Milliards de FCFA, en termes cumulés depuis le début de l'exercice)

	2020				2021				2022			
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
	Prel.	Prel.	Prel.	Prel.	Prel.	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Recettes et dons	374	647	1.002	1.320	287	669	1.091	1.581	476	881	1.364	1.827
Recettes	371	607	906	1.221	287	669	1.090	1.566	466	867	1.347	1.790
Recettes pétrolières	205	330	480	651	148	383	647	945	262	489	789	1.071
<i>dont : remboursement des créances liées aux achats anticipés de pétrole</i>	21	41	62	82	21	43	64	85	19	39	58	77
Recettes non pétrolières	165	277	426	570	139	287	442	621	204	378	559	719
Impôts sur les revenus et profits	61	100	152	200	44	96	149	211	68	137	205	267
Taxes sur les biens et services	77	127	193	255	59	127	195	269	99	179	256	303
Taxes sur le commerce international	24	45	73	103	26	51	80	106	28	50	81	112
Recettes non fiscales	3	5	8	12	9	13	18	35	8	13	17	37
Dons	4	39	96	100	0	0	2	15	10	14	17	37
Dépenses et prêts nets	343	708	1.033	1.393	351	685	1.065	1.477	409	804	1.266	1.590
Dépenses courantes	300	607	866	1.179	320	613	915	1.232	338	631	966	1.267
Salaires	84	169	256	352	82	167	266	370	94	196	296	379
Autres dépenses courantes	198	405	555	748	186	364	557	763	169	342	561	742
Biens et services	60	104	126	157	52	119	150	174	53	111	159	185
Transferts	123	231	337	473	99	182	329	483	103	201	351	466
Transferts Sociaux (Lisungi et autres)	...	0	0	0	...	0	21	86	23	45	68	91
Transferts Traditionnelles	103	198	272	379	75	138	239	275	58	111	215	285
Transferts liés au pétrole	17	27	55	82	24	44	66	85	19	39	58	77
Charges communes	12	40	49	58	20	40	50	60	11	26	43	62
Budgets annexes et Comptes Spéciaux ¹	2	31	43	60	15	22	29	46	2	4	8	29
Intérêts	18	33	55	80	52	82	93	99	75	93	109	146
Dettes intérieure	2	10	17	35	12	28	32	33	13	20	28	60
Dettes extérieure	16	23	38	45	40	54	61	67	62	73	81	87
Dépenses d'investissement	43	100	167	214	31	72	150	244	71	173	300	323
Financées sur ressources propres	27	57	90	119	27	68	112	131	39	86	138	155
Financées sur ressources extérieures	16	43	77	95	4	4	38	113	31	87	162	168
Solde primaire hors pétrole ²	-156	-358	-455	-644	-160	-316	-528	-741	-120	-319	-581	-688
Solde fiscal primaire	62	-24	5	2	-8	70	155	302	163	243	352	514
Solde primaire de base hors pétrole ³	-144	-354	-475	-649	-156	-312	-492	-643	-99	-245	-436	-557
—hors transferts liés au pétrole ⁴	-127	-327	-420	-566	-133	-268	-426	-557	-80	-207	-378	-480
Solde primaire	50	-28	25	7	-12	67	119	204	142	170	208	382
Solde globale, base engagements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons exclus	28	-100	-127	-172	-64	-16	25	90	56	63	81	199
Dons inclus	32	-61	-31	-73	-64	-16	26	105	67	77	98	236
Variation des arriérés	14	16	27	29	1	2	2	2	0	0	0	0
Extérieur ⁵	14	16	27	29	1	2	2	2	0	0	0	0
Intérieur ⁶	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global, base caisse	46	-45	-4	-44	-64	-14	28	107	67	77	98	236
Financement	-138	-93	-322	-280	-44	-1	-371	-105	-196	-371	-586	-236
Extérieur (net)	-93	-100	-302	19	-11	-19	-213	-251	-182	-324	-537	-382
Tirages	12	28	61	76	78	121	169	244	19	51	101	131
Prêts projets	12	28	61	76	4	4	52	126	19	51	101	131
Prêt moratoire COVID-19	0	0	0	84	0	0	0	96	0	0	0	0
Prêts budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres publics non-résidents	0	0	0	0	75	117	117	0	0	0	0	0
Prêts garantis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement NET (PAYÉ) sur principal, externe	-146	-168	-404	-432	-90	-140	-382	-473	-202	-375	-638	-513
Annulation des arriérés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rééchelonnement	0	0	210	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements étrangers	41	41	41	82	0	0	0	0	0	0	0	0
Domestique (net)	-45	7	-20	-298	-33	18	-158	146	-13	-47	-49	146
Bancaire	61	105	74	318	40	53	-87	288	25	30	66	299
Banque centrale (net)	64	77	58	113	0	44	-76	-145	-10	-25	-32	99
<i>dont : Variation des dépôts de l'État (= une augmentation)</i>	60	56	74	0	0	0	-30	-178	9	18	27	36
Banques commerciales (net)	-3	28	16	206	40	9	-11	432	35	55	98	200
Financement non bancaire	-106	-98	-94	-617	-72	-35	-70	-142	-38	-77	-115	-153
<i>Dont : remboursement des arriérés intérieurs</i>	-25	-38	-45	-203	-17	-28	-61	-165	-40	-80	-120	-160
Déficit de financement (= excédent)	92	138	326	0	108	15	343	0	129	294	487	0
Financement exceptionnel de restructuration de dette ⁷	92	138	326	0	108	15	343	0	129	294	487	0

Sources : autorités congolaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Comprend les dépenses nettes (c'est-à-dire les dépenses moins les recettes) associées aux entités gouvernementales décentralisées

² Recettes et dons hors recettes pétrolières moins dépenses primaires totales (hors paiements d'intérêts).

³ Recettes non pétrolières hors dons moins dépenses totales hors paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures.

⁴ Solde primaire de base hors pétrole moins transferts liés au pétrole.

⁵ Les arriérés extérieurs post-PPTE accumulés depuis 2016 sont consolidés dans l'encours de la dette. Les remboursements prévisionnels sont inclus dans l'amortissement de la dette extérieure.

⁶ Les remboursements prévus des arriérés intérieurs sont inclus dans le financement intérieur.

⁷ Net des passifs éventuels restructurés.

Tableau 4. République du Congo : Balance des paiements à moyen terme, 2019–26
(Milliards de FCFA)

	2019	2020		2021	2022	2023	2024	2025	2026
	Est.	CR 20/26 ¹	Prel.						
Solde des transactions courantes	31	393	-8	846	463	119	32	-135	-351
<i>dont hors pétrole</i>	-1.222	-877	-1.276	-900	-1.195	-1.297	-1.387	-1.480	-1.548
Balance commerciale	2.720	2.820	1.498	2.643	2.454	2.170	2.234	1.992	1.723
Exportations, f.à.b.	4.905	5.203	3.131	4.515	4.473	4.293	4.502	4.269	3.984
Secteur pétrolier	4.163	4.402	2.399	3.644	3.589	3.404	3.595	3.338	3.025
Secteur non pétrolier	743	801	732	872	884	889	908	931	959
Importations, f.à.b.	-2.186	-2.383	-1.633	-1.872	-2.020	-2.123	-2.269	-2.276	-2.261
Secteur pétrolier	-985	-1.022	-627	-918	-957	-980	-1.071	-991	-913
Secteur public	-240	-260	-269	-196	-259	-286	-283	-309	-306
Secteur privé non pétrolier	-961	-1.101	-737	-759	-804	-857	-915	-976	-1.042
Balance des services	-1.651	-1.511	-996	-1.103	-1.207	-1.285	-1.377	-1.393	-1.394
Secteur pétrolier	-1.331	-1.247	-331	-479	-508	-532	-586	-542	-502
Secteur non pétrolier	-320	-264	-665	-624	-698	-753	-791	-850	-892
Revenu	-841	-658	-580	-684	-793	-779	-837	-756	-704
Revenu du travail	-30	-30	9	2	2	3	2	3	5
Revenu des investissements	-811	-628	-589	-686	-795	-782	-839	-759	-708
Transferts courants (net)	-197	-258	70	-10	9	13	12	20	24
Compte de capital	22	22	22	22	15	15	44	54	58
Dons officiels	28	28	28	28	15	15	44	54	58
Annulation de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Other	-6	-6	-6	-6	0	0	0	0	0
Compte financier	347	-630	-219	-915	-426	31	27	202	487
Investissement direct (net)	266	273	157	295	332	380	366	347	334
Portfolio investment	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1
Autres investissements	82	-902	-375	-1.210	-757	-348	-338	-144	154
Moyen et long terme	-216	-506	-365	-211	-399	-280	-241	-185	-17
Secteur public	-5	-486	-327	-346	-382	-301	-282	-226	-43
Tirages	275	114	76	126	131	155	135	142	120
Projet	123	114	76	126	131	155	135	142	120
Program	152	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres (collateralisés)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement ²	-277	-601	-345	-403	-513	-456	-417	-368	-163
Variation nettes des arriérés	-2	0	-57	-70	0	0	0	0	0
Allocation de DTS	0	0	0	121	0	0	0	0	0
Secteur non-gouvernemental	-211	-19	-39	14	-17	21	41	41	26
Pétrolier	-224	-33	-45	26	25	26	28	26	24
Non pétrolier	13	14	7	-12	-43	-5	13	15	2
Court terme	298	-397	-10	-999	-358	-68	-97	41	171
Erreurs et omissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Balance globale des paiements	400	-214	-204	-48	52	165	102	120	194
Financement	-400	-235	204	-73	-52	-165	-102	-120	-194
Financement sur réserves	-276	-235	39	-168	-52	-165	-102	-120	-194
Dépôts de l'État à l'étranger	-124	0	82	0	0	0	0	0	0
Financement exceptionnel ³	0	0	84	96	0	0	0	0	0

Sources : Estimations et projections des services de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et du FMI.

¹ Rapport des services du FMI pour la consultation 2019 au titre de l'article IV (27 janvier 2020 ; Rapport national n° 20/26).

² Comprend l'allègement de la dette au titre du point d'achèvement PPTE et le remboursement du moratoire sur les prêts du G20.

³ Comprend l'allègement de la dette des Club de Paris et du Club de Londres, le moratoire sur les prêts du G20, et les paiements aux créanciers en litige.

Tableau 5. République du Congo : Situation monétaire, 2019–26
(Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2019	2020					2021				2022	2023	2024	2025	2026
	Est.	IMF CR 20/26 ¹	Q1 Prel.	Q2 Prel.	Q3 Prel.	Q4 Prel.	Q1 Proj.	Q2 Proj.	Q3 Proj.	Q4 Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Avoirs extérieurs nets	531	631	605	620	569	559	478	513	587	626	699	845	1.053	1.184	1.390
Banque centrale	478	537	505	573	513	440	348	424	480	488	540	705	807	930	1.127
Dépôts des banques créatrices de monnaie	53	94	100	47	56	119	131	90	106	138	159	140	246	254	263
Avoirs intérieurs nets	1.298	1.362	1.262	1.302	1.386	1.606	1.685	1.597	1.696	2.239	2.653	3.054	3.295	3.664	3.995
Crédit intérieur net	1.633	1.532	1.664	1.673	1.666	1.999	2.092	1.597	1.696	2.239	2.653	3.054	3.295	3.664	3.995
Crédit net au secteur public	551	385	623	645	614	875	958	954	890	1.157	1.456	1.710	1.795	1.964	2.069
Crédit net à l'État	548	384	609	635	608	873	937	933	869	1.154	1.453	1.708	1.792	1.962	2.067
Banque centrale	387	274	451	446	432	506	530	471	427	355	454	336	253	148	-42
Créances	600	704	601	599	598	598	605	605	605	597	540	483	426	366	306
Utilisation des ressources du FMI	28	131	27	27	26	26	26	26	26	25	25	25	25	23	20
Dépôts	213	-429	-153	-157	-171	-98	-83	-120	-150	-243	-88	-150	-176	-223	-355
Institutions de dépôts	161	100	158	189	177	367	407	196	153	799	999	1.372	1.539	1.814	2.109
Créances sur les organismes publics, net	4	1	14	10	5	3	21	21	21	3	3	3	3	3	3
Crédit à l'économie ²	1.082	1.147	1.041	1.028	1.052	1.124	1.134	642	806	1.082	1.197	1.344	1.500	1.700	1.926
Crédit au secteur privé	997	1.069	962	933	975	1.032	1.059	541	725	1.041	1.154	1.298	1.450	1.616	1.791
Autres postes, net	-335	-170	-402	-371	-279	-394	-407	--	--	--	--	--	--	--	--
Masse monétaire large	1.830	1.993	1.864	1.918	1.951	2.159	2.156	2.110	2.283	2.865	3.352	3.899	4.348	4.848	5.385
Circulation fiduciaire	511	523	512	506	525	569	542	564	587	755	883	1.027	1.145	1.277	1.419
Dépôts à vue	975	1.144	1.005	1.055	1.047	1.069	1.098	1.058	1.049	1.382	1.660	1.931	2.154	2.401	2.667
Dépôts à terme	343	326	348	356	379	521	516	454	613	728	809	941	1.049	1.169	1.299
(Variations en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)															
Monnaie au sens large	7,9	1,5	1,9	4,8	6,6	18,0	-0,1	-2,3	5,8	32,7	17,0	16,3	11,5	11,5	11,1
Avoirs extérieurs nets	16,5	6,6	4,0	4,8	2,1	1,5	-3,7	-2,1	1,3	3,1	2,5	4,4	5,3	3,0	4,2
Avoirs intérieurs nets	-8,6	-5,1	-2,0	0,2	4,8	16,8	3,7	-0,4	4,2	29,3	14,5	12,0	6,2	8,5	6,8
Crédit intérieur net	-8,2	-8,5	1,7	2,2	1,8	20,0	4,3	-18,7	-14,0	11,1	14,5	12,0	6,2	8,5	6,8
Crédit net au secteur public	-5,0	-9,7	3,9	5,1	3,4	17,7	3,8	3,6	0,7	13,0	10,4	7,6	2,2	3,9	2,2
Crédit à l'économie ²	-3,2	1,3	-2,2	-2,9	-1,6	2,3	0,5	-22,3	-14,7	-1,9	4,0	4,4	4,0	5,1	5,8
Crédit au secteur privé	-3,9	1,1	-1,9	-3,5	-1,2	1,9	1,2	-22,8	-14,3	0,4	3,9	4,3	3,9	4,2	4,5
Autres actifs, nets	-0,4	3,4	-3,7	-2,0	3,0	-3,2	-0,6	18,2	18,2	18,2	--	--	--	--	--
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)															
Monnaie au sens large	7,9	1,5	16,0	10,7	6,9	18,0	15,6	10,0	17,0	32,7	17,0	16,3	11,5	11,5	11,1
Monnaie centrale	16,8	-4,7	24,5	24,7	16,1	16,5	4,9	-8,7	-7,0	44,2	13,5	12,8	6,1	14,2	20,0
Crédit à l'économie ²	-4,7	2,2	-5,2	-4,6	3,0	3,9	8,9	-37,5	-23,4	-3,7	10,7	12,2	11,6	13,4	28,4
Crédit au secteur privé	-6,2	2,1	-6,3	-7,4	2,3	3,5	10,0	-41,7	-25,4	0,8	10,9	12,5	11,8	11,4	10,8
Vélocité (PIB non pétrolier/ M2 fin de période)	2,6	1,4	2,1	1,5	1,4	1,3	1,2	1,2	1,1
(Pourcentage)															
Croissance totale du PIB nominal	...	3,4	-20,8	17,5	2,8	2,3	6,4	2,5	1,9
Croissance du PIB nominal non pétrolier	...	4,3	-6,3	2,9	6,0	6,5	6,8	6,7	6,7
Crédit à l'économie / PIB non pétrolier	...	23,9	26,5	24,8	25,9	27,3	28,5	30,3	32,1
Pour mémoire:															
Reserves officielles brutes (% variation gliss. annuel)	617	754	643	706	655	643	508	584	641	812	864	1029	1130	1251	1445
en mois d'importations	2,7	2,2	2,4	2,9	2,9	3,2	3,5	3,9	4,4
Engagements de la Banque Centrale envers non-résidents	138,5	217,5	137,5	132,4	142,3	203,1	160,4	160,4	160,4	323,4	323,4	323,4	323,4	320,9	318,4

Sources : BEAC, estimations et projections des services du FMI.

¹ Rapport des services du FMI pour la consultation 2019 au titre de l'article IV (27 janvier 2020 ; Rapport national n° 20/26).² Secteur privé et entreprises publiques.

Tableau 6. République du Congo : Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2015–20

(Pourcentage, sauf indication contraire)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020 ¹	
						Juin	Décembre
Capital							
Fonds propres réglementaires / actifs pondérés des risques ^{2, 3}	19,5	19,1	22,8	24,9	28,8	22,3	16,1
Qualité des actifs							
Prêts improductifs moins provisions / fonds propres réglementaires	4,6	7,9	33,0	39,4	49,4
Prêts improductifs (bruts) / total des prêts (bruts)	3,6	4,8	13,3	18,2	23,1	27,4	19,0
Bénéfices et rentabilité							
Rendement des fonds propres	20,4	28,0	9,9	16,7	5,3	...	1,0
Rentabilité des actifs ⁴	2,3	4,0	1,7	3,0	0,9	...	0,1
Liquidité							
Ratio actifs liquides/passifs à court terme	116,1	104,4	146,6	176,0	150,8	184,8	174,0
Total des dépôts/total des prêts (non interbancaires)	125,5	102,8	90,5	89,1	101,5	112,5	136,0
Crédit							
Encours de prêts bruts (comptabilité des banques) - Milliards FCFA	1.424	1.460	1.401	1.308	1.166	1.253	1.357,8
Encours de prêts bruts - taux de croissance annualisé	19,8	2,5	-4,1	-6,6	-10,8	1,1	16,4

Source : base de données des ISF

¹ Données préliminaires.

² Les bénéfices de l'exercice en cours sont exclus de la définition des exigences de fonds propres, conformément aux lignes directrices de l'accord de Bâle I. Les provisions générales sont incluses dans les fonds propres Tier 2 à concurrence d'un montant égal à 1,25 % des encours pondérés. Les fonds propres obligatoires sont la somme des fonds propres Tier 1 et du minimum des fonds propres Tier 1 et Tier 2.

³ Les actifs pondérés en fonction des risques sont estimés à l'aide des pondérations de risque suivantes : 0 % - réserves de

⁴ Le ratio des bénéfices après impôt / moyenne des actifs totaux en début et fin de période

Tableau 7. République du Congo : Encours de la dette publique, 2019–20

	2019			2020		
	Milliards de FCFA	Millions de dollars américains	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions de dollars américains	% du PIB
Dette publique totale	6122	10372	81.7	5999	11129	101.0
Dette extérieure	4265	7226	56.9	3750	6957	63.2
<i>Dont : arriérés</i>	736	1248	9.8	784	1455	13.2
Créanciers multilatéraux et autres	425	720	5.7	456	846	7.7
FMI	27.7	47	0.4	25.6	48	0.4
AID/BIRD	142	240	1.9	165	306	2.8
BAfD	210	356	2.8	220	409	3.7
FIDA	14	23	0.2	14	26	0.2
Autres	32	54	0.4	31	58	0.5
Bilatéraux officiels	1892	3206	25.3	1582	2936	26.7
Club de Paris	244	414	3.3	239	443	4.0
Brésil	31	52	0.4	25	47	0.4
Belgique	92	156	1.2	86	160	1.5
France	96	163	1.3	105	195	1.8
Russie	18	31	0.2	17	31	0.3
Suisse	7	12	0.1	5	10	0.1
Hors Club de Paris	1648	2792	22.0	1344	2493	22.6
Chine	1402	2375	18.7	1118	2075	18.8
Inde	61	103	0.8	55	103	0.9
Koweït	32	55	0.4	30	55	0.5
Turquie	48	81	0.6	43	81	0.7
Arriérés pré-initiative PPTE (non restructurés)	106	179	1.4	97	180	1.6
Créanciers privés	1948	3300	26.0	1711	3175	28.8
Entreprises chinoises	311	527	4.2	237	440	4.0
Club de Londres (eurobond)	174	295	2.3	144	268	2.4
Dette pré-achetée pétrole	1116	1890	14.9	1029	1908	17.3
Afreximbank	116	197	1.6	73	135	1.2
Fournisseurs	230	390	3.1	228	423	3.8
Dette domestique	1857	3146	24.8	2249	4173	37.9
Avances de la BEAC	572	970	7.6	572	1061	9.6
Obligatoire domestique	250	423	3.3	319	591	5.4
Arriérés déclarés par la CCA	1035	1754	13.8	1358	2520	22.9
Commerciaux	650	1102	8.7	955	1773	16.1
Sociaux et liés aux retraites	385	652	5.1	403	748	6.8

Sources : autorités congolaises ; estimations des services du FMI.

Tableau 8. République du Congo : Arriérés extérieurs, 2016–20
(Fin de l'année, Milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	Stock à fin	Nouveaux	Stock à fin	Nouveaux	Stock à fin	Nouveaux	Stock à fin 2019			Nouveaux	Stock à fin 2020			Fin 2020 (hormis les arriérés pré-PPTE non restructurés)		
	2016	arriérés en	2017	arriérés en	2018	arriérés en	Milliards de FCFA	Millions de dollars américains	% du PIB	2020	Milliards de FCFA	Millions de dollars américains	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions de dollars américains	% du PIB
Total	436.0	17.0	453.0	793.1	1246	-510	736	1248	9.8	48	784	1455	13.2	730	1354	12.3
Créanciers multilatéraux et autres	4.8	-0.6	4.2	2.6	6.8	2.0	8.8	15.0	0.1	-8.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Banque mondiale	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
FIDA	0.0	0.2	0.2	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
BaFD	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	4.8	-0.8	4.0	2.8	6.8	2.0	8.8	15.0	0.1	-8.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bilatéraux officiels	109.0	23.2	132.2	13.4	145.7	36.8	182.4	309.1	2.4	-62.6	119.8	222.2	2.0	65.3	121.1	1.1
Club de Paris	11.5	19.1	30.6	29.7	60.3	39.6	99.9	169.2	1.3	-58.8	41.1	76.2	0.7	41.1	76.2	0.7
Brésil	8.4	7.2	15.6	8.4	24.0	6.7	30.7	52.0	0.4	-5.5	25.2	46.7	0.4	25.2	46.7	0.4
Belgique	0.0	1.0	1.0	1.4	2.4	12.7	15.1	25.5	0.2	-4.6	10.5	19.4	0.2	10.5	19.4	0.2
France	3.0	4.0	7.1	20.0	27.1	20.2	47.3	80.1	0.6	-47.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Suisse	0.0	6.8	6.8	0.0	6.8	0.0	6.8	11.5	0.1	-1.4	5.4	10.1	0.1	5.4	10.1	0.1
Russie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Hors Club de Paris	97.5	4.1	101.6	-16.3	85.3	-2.8	82.6	139.9	1.1	-3.9	78.7	146.0	1.3	24.2	44.9	0.4
Emirats arabes unis /1	12.9	-0.8	12.0	0.6	12.7	0.6	13.3	22.5	0.2	-0.9	12.3	22.9	0.2	0.0	0.0	0.0
Angola 1/	34.5	5.7	40.2	1.2	41.5	1.3	42.7	72.4	0.6	-3.7	39.0	72.4	0.7	0.0	0.0	0.0
Chine	0.0	0.0	0.0	7.4	7.4	-7.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Inde	0.8	1.7	2.4	3.8	6.2	4.6	10.8	18.4	0.1	0.6	11.4	21.2	0.2	11.4	21.2	0.2
Koweït	0.1	0.1	0.2	0.2	0.4	-0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arabie Saoudite 1/	46.2	-2.6	43.6	-42.9	0.7	-0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Turquie	0.0	0.0	0.0	6.0	6.0	6.5	12.6	21.3	0.2	0.2	12.8	23.7	0.2	12.8	23.7	0.2
Dette postale 1/	3.1	0.0	3.1	0.0	3.1	0.0	3.1	5.3	0.0	0.0	3.1	5.8	0.1	0.0	0.0	0.0
Créanciers privés	322.1	-5.6	316.5	777.1	1093.6	-548.4	545	924	7.3	119	665	1233.1	11.2	665	1233.1	11.2
CMEC and entreprises chinoises 2/	36.2	28.0	64.2	-63.8	0.4	7.3	8	13	0.1	-8	0	0.0	0.0	0	0.0	0.0
Eurobond (Club de Londres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0.0	0	0	0.0	0.0	0	0.0	0.0
Afreximbank	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	11.4	12	20	0.2	-12	0	0.0	0.0	0	0.0	0.0
Négociants en pétrole	0.0	22.4	22.4	838.9	861.4	-566.0	295	500	3.9	141	436	809.7	7.4	436	809.7	7.4
Fournisseurs 2/	285.9	-56.0	229.9	1.7	231.6	-1.2	230	390	3.1	-2	228	423.5	3.8	228.2	423.5	3.8

Sources : autorités congolaises et estimations des services du FMI.

¹ Les montants à fin 2015 correspondent aux arriérés pré-initiative PPTE non restructurés.

² Y compris les dettes contestées (créances pré-initiative PPTE)

Tableau 9. République du Congo : objectifs de développement durable (ODD)

Objectif	indicateur	2020
ODD1	<i>Pas de pauvreté</i>	
	Taux de pauvreté à 1,90 \$ par jour (en pourcentage)	67,0
	Taux de pauvreté à 3,20 \$ par jour (en pourcentage)	85,8
ODD2	<i>Faim "zero"</i>	
	Prévalence de la sous-alimentation (en pourcentage de la population) ¹	40,3
ODD3	<i>Bonne santé et bien-être</i>	
	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) ¹	378,0
	Espérance de vie à la naissance (années) ²	64,3
ODD4	<i>Éducation de qualité</i>	
	Taux d'achèvement du primaire, total (pourcentage du groupe d'âge pertinent) ³	71,6
	Taux d'alphabétisation, total des adultes (pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus) ⁴	80,3
ODD5	<i>Égalité entre les sexes</i>	
	Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %)	11,3
ODD6	<i>Eau propre et assainissement¹</i>	
	Population utilisant au moins les services d'eau potable de base (en pourcentage)	73,2
	Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (en pourcentage)	20,2
ODD7	<i>Une énergie au coût abordable et propre¹</i>	
	Population ayant accès à l'électricité (en %)	66,2
ODD8	<i>Travail décent et croissance économique</i>	
	Croissance du PIB par habitant (annuel en pourcentage) ⁵	-6,0
	Adultes ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un fournisseur de services d'argent mobile (% de la population âgée de 15 ans ou plus) ¹	26,1
ODD9	<i>Industrie, innovation et infrastructure</i>	
	Fabrication, valeur ajoutée (en pourcentage du PIB) ⁵	8,6
	Population utilisant Internet (en %) ¹	8,7
	Abonnements haut débit mobile (pour 100 habitants) ¹	6,0
ODD10	<i>Inégalités réduites</i>	
	Coefficient de Gini ajusté pour les revenus les plus élevés ⁶	52,0
ODD11	<i>Villes et communautés durables⁵</i>	
	Population urbaine (en pourcentage du total)	67,4
	Satisfaction vis-à-vis des transports en commun	53,2
ODD12	<i>Consommation et production responsables²</i>	
	Émissions de CO2 dues à la consommation de carburant liquide (kt)	2321,2
	Émissions de CO2 dues à la consommation de carburant gazeux (kt)	487,7
ODD13	<i>Actions liées aux climats¹</i>	
	Émissions de CO2 liées à l'énergie (tCO2/habitant)	0,5
ODD14	<i>Vie aquatique⁵</i>	
	Indice de santé des océans : score des eaux propres (le pire 0 – 100 meilleur)	49,1
ODD 15	<i>Vie terrestre</i>	
	Déforestation permanente (% de la superficie forestière, moyenne sur 5 ans) ⁴	0,1
	Indice Liste Rouge de survie des espèces (pire 0 – 1 meilleur) ⁵	1,0
ODD16	<i>Paix, justice et institutions fortes</i>	
	Indice de perception de la corruption (pire 0–100 meilleur) ⁵	19,0
	Indice de liberté de la presse (meilleur 0-100 pire) ⁵	36,0
	Enfants impliqués dans le travail des enfants (% de la population âgée de 5 à 14 ans) ²	23,3
ODD17	<i>Partenariats pour la réalisation des objectifs⁷</i>	
	Dépenses publiques de santé et d'éducation (% du PIB)	6,1

Sources : Indice et tableaux de bord des objectifs de développement durable, Indicateurs de développement de la Banque mondiale

¹À partir de 2017²À partir de 2016³À partir de 2012⁴À partir de 2018⁵À partir de 2019⁶À partir de 2011⁷À partir de 2015

Annexe I. Facteurs de fragilité du Congo

1. Un pays fragile peut se définir de plusieurs façons. Un pays fragile se caractérise souvent par i) des institutions très vulnérables et des difficultés de mise en œuvre de politiques publiques ; ii) une situation politique tendue ; iii) des ressources intérieures extrêmement contraintes ; et iv) une vulnérabilité aux chocs (FMI 2012). Dans ce contexte, le FMI définit actuellement les pays fragiles comme des pays ayant une faible capacité institutionnelle, ce qui est mesurée par la note d'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale (la note moyenne doit être égale ou inférieure à 3,2), et/ou des pays ayant récemment connu un conflit (indiqué par la présence d'une opération de maintien ou de consolidation de la paix dans les trois années précédentes)¹(FMI, 2015).

2. La République du Congo est considérée comme étant un pays fragile par le FMI en raison de ses difficultés en matière de gestion de l'économie et du secteur public, ainsi qu'en matière de politiques structurelles et de politiques d'inclusion sociale et d'équité. Le pays a obtenu une note EPIN d'environ 2,7 en moyenne depuis 2017, bien en deçà du seuil de 3,2², indiquant :

- *Une structure économique très vulnérable et de faibles indicateurs sociaux.* L'économie congolaise est très dépendante du pétrole et donc très vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux de l'or noir. La pauvreté est omniprésente, avec 67 % des habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté, l'un des taux de chômage les plus élevés d'Afrique subsaharienne, 60 % de la population n'ayant aucun accès à l'électricité et des dispositifs de protection sociale limités (annexe V).
- *Une sensibilité aux chocs climatiques.* La forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale accroît la vulnérabilité du Congo à la hausse des températures et aux phénomènes météorologiques extrêmes sur les plans humanitaire, social et macroéconomique. L'intensification des inondations ces dernières années et l'arrivée de nouveaux réfugiés en provenance de la République centrafricaine plongent un nombre croissant de congolais dans l'insécurité alimentaire et la pauvreté.
- *Une faible gouvernance.* Les indicateurs de gouvernance révèlent d'importantes faiblesses, particulièrement en matière de gestion des recettes et des dépenses, de transparence et de reddition des comptes dans ces fonctions essentielles, et une vulnérabilité persistante en matière de corruption.
- *Des risques politiques et sécuritaires.* Le Congo a été relativement exempt de conflit ces dernières années et ne fait actuellement l'objet d'aucune opération de maintien de la paix

¹ Cette définition est semblable à celle utilisée par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, à la seule différence près qu'elle retient une moyenne de la note EPIN sur trois ans au lieu de la note la plus récente.

² Selon l'évaluation, les notes dans les quatre catégories (gestion économique, politiques structurelles, politiques d'inclusion sociale et d'équité, et gestion du secteur public) se situent aux alentours de 2,7–2,8.

des Nations Unies. L'accord de cessez-le-feu de 2017 entre le gouvernement et l'ancienne milice « Ninja » de la guerre civile reste intact. Entretemps, les élections présidentielles de 2021 se sont déroulées dans le calme. Toutefois, l'absence d'inclusion sociale et d'équité pourrait être source d'instabilité. La probabilité de débordement de risques sécuritaires en provenance des pays voisins (République centrafricaine, République démocratique du Congo) est en augmentation.

Annexe II. Résultat de la stratégie visant à rétablir la viabilité de la dette extérieure

1. La stratégie des autorités visant à rétablir la viabilité de la dette extérieure, qui représente environ deux tiers du total de la dette publique, a abouti à des résultats tangibles.

Depuis son lancement en 2019, cette stratégie a permis de restructurer des contrats de dette extérieure et d'apurer plus de 3 milliards de dollars américains d'arriérés extérieurs (20 % du PIB). Elle a été complétée par une interruption du service de la dette au titre de l'Initiative de suspension du service de la dette du G20 (ISSD). Les principaux résultats ont été notamment :

- La restructuration de la dette bilatérale envers la Chine, qui représente environ un cinquième du total de la dette publique. Cet accord, conclu en 2019, a permis de résorber les arriérés et d'assurer le paiement d'un montant initial significatif au titre du service de la dette, qui deviendra hautement concessionnel à compter de 2022.
- La restructuration de la dette envers deux des trois plus grands créanciers extérieurs, qui représente au total un dixième de la dette publique globale. Ces accords ont permis notamment d'apurer les arriérés accumulés envers ces entreprises, d'assurer des décotes nominales sur l'encours de la dette existant, des reports d'échéances et des réductions de taux d'intérêt et de lier désormais le service de la dette envers l'un des négociants en pétrole aux prix pétroliers.
- Le paiement de 64 millions de dollars américains d'arriérés aux créanciers multilatéraux et aux créanciers bilatéraux publics en janvier 2020.
- Le rééchelonnement de 198 millions de dollars américains d'arriérés envers les créanciers bilatéraux au titre de l'ISSD 2020 et de 179 millions de dollars américains au titre de l'ISSD 2021 (notamment envers le Brésil et la Turquie avec qui les négociations sont en cours). Les arriérés accumulés envers l'Inde au premier semestre 2021 devraient être apurés lors de la conclusion des négociations au titre de l'ISSD.

2. Des négociations sont en cours sur la restructuration de la dette envers deux autres créanciers commerciaux extérieurs. Un accord de principe a été conclu au début de l'année 2021 avec un créancier privé qui détient environ un vingtième du total de la dette publique. Toutefois, cet accord de principe n'a pas encore été approuvé par les prêteurs sous-jacents de ce créancier. Tant que la situation n'est pas résolue, la République du Congo accumulera des arriérés au titre du service de la dette envers ce créancier privé. Les négociations sur la restructuration de la dette envers l'autre créancier privé, qui représente environ 1 % du total de la dette publique, sont au point mort. Le niveau d'intérêt porté à la poursuite de ces négociations pourrait être influencé par le fait que moins de 30 % du montant initial du prêt (un peu moins de 100 millions de dollars américains) sera dû d'ici fin 2021. Aucun arriéré n'a été accumulé sur cette dette.

3. Les autorités négocient des échéanciers de paiement avec la Suisse et la Belgique pour le service de la dette publique arrivé à échéance juste après la date butoir de l'ISSD. À l'issue de

la procédure de rapprochement de l'encours des arriérés publics avec la Suisse (10 millions de dollars américains à fin 2020), les autorités prévoient de rembourser ces arriérés en 2021. Elles négocient activement un échéancier de paiement des arriérés liés aux dettes commerciales envers des banques belges pour lesquelles une garantie de l'État a été appelée après la date butoir de l'ISSD (19 millions de dollars américains à fin 2020).

4. Les autres arriérés extérieurs sont dus à des fournisseurs. Les autorités contestent 402 millions de dollars américains d'arriérés envers des fournisseurs, dont 387 millions de dollars américains font partie d'un vaste litige et 15 millions de dollars américains d'arriérés préalables à l'initiative en faveur des PPTTE pour lesquels les autorités avaient sollicité un traitement au titre de cette initiative.

Annexe III. Mise en œuvre par les autorités des recommandations de 2020

Recommandations des consultations de 2020 au titre de l'article IV	Mise en œuvre par les autorités
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Renforcement du cadre budgétaire à moyen terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les efforts d'assainissement budgétaire et achever les procédures de restructuration de la dette envers les créanciers commerciaux extérieurs afin de rétablir la viabilité budgétaire. • Réduire les exonérations fiscales, mettre en œuvre les réformes de l'administration fiscale, et recouvrer les arriérés fiscaux pour favoriser la hausse des recettes intérieures. • Assurer que des ressources suffisantes soient affectées aux programmes sociaux essentiels en faveur des groupes vulnérables. • Renforcer le système de GFP et assurer que le cycle budgétaire annuel soit clos dans les délais. 	<p>Mise en œuvre partielle. Les autorités ont pris plusieurs mesures pour renforcer leur cadre budgétaire à moyen terme, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des mesures visant à accroître les ressources en réformant l'administration fiscale (mise en place de la déclaration fiscale et du paiement des impôts en ligne), en augmentant les droits d'accise, en instaurant des droits d'importation et en augmentant les taxes sur certaines exportations non pétrolières. • L'élimination progressive des exonérations de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui ne respectent pas les conventions d'investissement. • La poursuite de la réduction des grandes dépenses courantes non prioritaires (transferts pétroliers) et augmentation des transferts sociaux (en hausse de 1,3 % en 2020). • Les progrès accomplis dans la restructuration de la dette extérieure avec la conclusion d'accords de restructuration de la dette avec la Chine en 2019 et avec deux créanciers commerciaux en 2020-2021 ; et la poursuite des discussions avec deux autres créanciers commerciaux. • La mise en œuvre des principales réformes de la GFP, en particulier : le contrôle des coûts de production du pétrole, la clôture des comptes de l'administration centrale auprès des banques commerciales, et le passage à une version plus sophistiquée du système informatique de gestion financière pour favoriser une application

	Recommandations des consultations de 2020 au titre de l'article IV	Mise en œuvre par les autorités
		<p>plus transparente des engagements de dépenses publiques et mieux maîtriser les recettes de l'État.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Renforcement de la gouvernance et lutte contre la corruption</p>	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de mettre en œuvre les mesures visant à améliorer la gouvernance et à lutter contre la corruption, notamment en adoptant des décrets opérationnels pour les commissions de lutte contre la corruption et pour la transparence. 	<p>Mise en œuvre. Les autorités ont réalisé des progrès significatifs sur ce plan, notamment à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> La mise en place récente des commissions de lutte contre la corruption et pour la transparence. La rédaction d'une nouvelle loi anti-corruption. Le projet de loi actuel doit faire l'objet de nouvelles modifications pour garantir le respect maximum des obligations du Congo au titre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC), des aspects correspondants de la norme du GAFI et des parties pertinentes d'autres traités régionaux ; ces amendements devraient être débattus au Parlement à l'automne. Les mesures d'amélioration de la transparence dans les industries extractives. Le rapport 2018 de l'Initiative en faveur de la transparence dans les industries extractives (ITIE) a été publié à la fin de décembre 2020 et les autorités se sont engagées à publier les rapports 2019 et 2020 d'ici fin 2021.

Recommandations des consultations de 2020 au titre de l'article IV	Mise en œuvre par les autorités
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Diversification et croissance inclusive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accélérer les réformes visant à améliorer la réglementation du marché et le climat des affaires afin d'appuyer la stratégie de diversification. • Adopter une stratégie visant à apurer les arriérés intérieurs afin de favoriser la stabilité financière et la croissance hors pétrole. 	<p>Mise en œuvre partielle. Les principales mesures ont été les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration de la fiscalité des entreprises avec l'harmonisation de la taxe spéciale sur les sociétés et la réduction des taux d'imposition forfaitaire global et sur les sociétés. • Le remboursement des arriérés intérieurs. Une partie a été remboursée en 2020. Le "Club de Brazzaville" a mobilisé un financement de 332 milliards de FCFA auprès d'un consortium de banques qui a permis au gouvernement de continuer d'apurer les arriérés envers le secteur privé intérieur (moyennant une décote de 15–30 %) et les arriérés sociaux (sans décote). • L'amélioration des statistiques en faveur d'un meilleur processus de prise de décision. De considérables améliorations ont été apportées à la qualité des statistiques grâce à la publication de nouvelles séries du PIB qui tiennent mieux compte des caractéristiques de l'économie ; et de sensibles progrès ont été enregistrés pour les comptes nationaux trimestriels, dont la publication devrait être assurée à compter de décembre 2021.

Annexe IV. Matrice d'évaluation des risques¹

Risques	Probabilité	Répercussions en cas de réalisation	Riposte recommandée
Risques mondiaux			
<p>Flambées locales incontrôlées du virus de la COVID-19 et croissance insuffisante/fragile dans les pays touchés.</p> <p>Des flambées du virus dans les pays où la vaccination est lente imposent de nouveaux confinements. Pour nombre de pays émergents et de pays à faible revenu, la réponse des pouvoirs publics pour amortir l'impact économique est contrainte par l'absence de marge de manœuvre et un certain nombre de pays ayant accès au marché sont confrontés à un resserrement financier supplémentaire dans la mesure où une réévaluation des perspectives de croissance déclenche des sorties de capitaux, des dépréciations et des défauts de remboursement de dette.</p>	Élevée	<p>Fortes</p> <p>Une flambée prolongée aurait un impact particulièrement prononcé et défavorable au Congo. Les limites du système de santé pourraient se traduire par de considérables pertes de vies humaines en raison de la pandémie. L'économie serait durement frappée par les perturbations supplémentaires dans les secteurs à la fois pétrolier et non pétrolier.</p>	<p>Améliorer les mesures de santé publique (notamment le déploiement de la vaccination, les capacités de dépistage), suivre les directives de l'OMS et renforcer le dispositif d'action transfrontalier régional face à la pandémie.</p> <p>Renforcer les mesures budgétaires, sociales et sanitaires prises par les pouvoirs publics face à la pandémie.</p> <p>Accorder la priorité aux projets d'infrastructures qui présentent d'importants multiplicateurs budgétaires et une bonne rentabilité.</p>

¹ La matrice d'évaluation des risques présente les événements qui pourraient considérablement modifier la trajectoire de référence (le scénario le plus vraisemblable selon les services du FMI). La probabilité relative des risques correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques pesant sur le scénario de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité entre 10 et 30 %, et « élevée » une probabilité comprise entre 30 et 50 %). La matrice d'évaluation des risques reflète les points de vue des services du FMI sur les sources de risques et le niveau global de gravité au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se matérialiser conjointement. Les chocs conjoncturels et le scénario mettent en évidence des risques qui peuvent se concrétiser à plus court terme (entre 12 et 18 mois) compte tenu du scénario de référence actuel. Les risques structurels sont ceux susceptibles de rester importants à plus long terme.

Risques	Probabilité	Répercussions en cas de réalisation	Riposte recommandée
<p>Hausse des cours des produits de base avec des périodes de volatilité. Augmentation des cours des produits de base supérieure aux prévisions dans le contexte d'un dollar américain affaibli, d'une demande non satisfaite à l'issue de la pandémie, d'un approvisionnement perturbé, et dans certains cas, d'une accélération des plans d'adoption d'énergie renouvelable. Les incertitudes pesant sur chacun de ces facteurs entraînent des périodes de volatilité, en particulier des prix pétroliers.</p>	Moyenne	<p>Fortes</p> <p>Compte tenu de la dépendance du Congo aux recettes pétrolières et aux recettes d'exportations, une augmentation des cours des produits de base supérieure aux prévisions constitue un risque à la hausse qui pourrait favoriser la stratégie budgétaire et le secteur extérieur, ainsi que les efforts de diversification de l'économie. Un approvisionnement perturbé en pétrole dans le pays constitue cependant un risque de détérioration à surveiller, car il aurait des incidences défavorables sur les résultats macroéconomiques.</p>	<p>Saisir l'occasion d'une hausse des cours du pétrole pour :</p> <p>i) économiser les ressources financières et mettre en œuvre les mesures structurelles visant à diversifier l'économie, renforcer la compétitivité et approfondir l'intégration régionale ; ii) et mettre en œuvre le programme de réformes visant à réduire les facteurs de vulnérabilité du Congo et accroître la capacité de l'économie à attirer les investissements.</p>
<p>Intensification des tensions géopolitiques et des risques sécuritaires. Les tensions géopolitiques dans un certain nombre de pays/régions entraînent des perturbations économiques/politiques, des migrations chaotiques, une plus forte instabilité des cours des produits de base (si l'approvisionnement est perturbé) et un repli de la confiance, avec des répercussions sur d'autres pays.</p>	Élevée	<p>Modérées</p> <p>Les restrictions sur la circulation des produits alimentaires et des biens essentiels d'un pays à l'autre risquent d'entraîner des pénuries et des hausses des prix au Congo.</p> <p>Les entrées limitées de financement risquent de retarder les projets d'investissement.</p>	<p>Intensifier les efforts visant à améliorer la qualité des dépenses publiques et les priorités, et améliorer la planification des investissements et la gestion des ressources.</p> <p>Renforcer la gestion des stocks/inventaires et le mécanisme de distribution.</p>
Risques propres au pays			

Risques	Probabilité	Répercussions en cas de réalisation	Riposte recommandée
<p>Mécontentement social généralisé et instabilité politique. Les tensions sociales éclatent car la pandémie les mesures réactions politiques inadéquates entraînent des difficultés économiques (notamment chômage, hausse de l'incidence de la pauvreté, pénuries et hausse des prix des biens essentiels) et exacerbent les inégalités socioéconomiques déjà existantes. La polarisation politique croissante et l'instabilité affaiblissent l'action politique et la confiance.</p>	<p>Moyenne / Élevée</p>	<p>Modérées / Fortes</p> <p>Prolongation des ajustements budgétaires.</p> <p>L'incertitude politique affecte la confiance des marchés, l'investissement privé et les flux de financement, retarde les réformes politiques et économiques et affaiblit les institutions.</p>	<p>Renforcer les politiques sociales ciblées et les dispositifs de protection sociale.</p> <p>Veiller au maintien de la discipline budgétaire.</p> <p>Améliorer la gouvernance, la transparence et la reddition des comptes, et lutter contre la corruption.</p> <p>Faire participer les OSC et autres parties prenantes aux décisions relatives aux politiques publiques.</p>
<p>Faiblesse de la gestion des finances publiques. La politique budgétaire ne maîtrise pas efficacement les dépenses non prioritaires et ne permet pas d'augmenter les recettes et de procéder à d'autres réformes. Les entreprises publiques sont à l'origine de chocs sur les finances publiques.</p>	<p>Moyenne</p>	<p>Modérées</p> <p>Manque de priorisation des dépenses de l'État, remboursement incohérent des arriérés, et augmentation de la dette publique entraînant des risques pour la stabilité macroéconomique et des risques d'aggravation de l'instabilité sociale et politique et pouvant également évincer le crédit privé.</p> <p>Tensions sur les réserves internationales.</p>	<p>Améliorer la coordination entre les ministères gouvernementaux pour établir efficacement les priorités de dépenses.</p> <p>Mettre en œuvre les recommandations de l'assistance technique en matière de GFP, en renforçant la gestion de trésorerie et l'exécution budgétaire.</p> <p>Déterminer les mesures budgétaires supplémentaires pour créer l'espace budgétaire nécessaire à la gestion de crise.</p> <p>Mettre en œuvre les réformes relatives aux entreprises publiques et à la gouvernance.</p>

Risques	Probabilité	Répercussions en cas de réalisation	Riposte recommandée
<p>Fréquence et gravité accrues des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques. Ces catastrophes provoquent des dégâts considérables pour l'économie en déstabilisant les infrastructures, les sources de revenus, et la production de denrées alimentaires. Une suite de phénomènes sévères dans les grandes économies entraîne une réduction du PIB mondial et oblige à réestimer les risques et à réviser les perspectives de croissance. Les catastrophes qui frappent les grandes infrastructures ou perturbent les échanges font augmenter les prix des produits de base et accentuent leur volatilité.</p>	<p>Moyenne</p>	<p>Modérées / Fortes</p> <p>Baisse de la production intérieure du secteur agricole et conséquences pour la sécurité alimentaire et les revenus.</p>	<p>Intensifier les programmes relatifs à la sécurité alimentaire et au développement rural.</p> <p>Favoriser l'investissement dans les infrastructures résilientes au climat et combler les lacunes en matière d'infrastructures et les disparités de revenus entre régions, tout en instaurant des dispositifs de protection sociale adéquats.</p>

Annexe V. Dépenses sociales

Dans un contexte où les financements sont contraints, il sera important d'améliorer l'efficacité et optimiser les dépenses consacrées à l'aide sociale, aux soins de santé et à l'éducation. Une telle approche sera fondamentale pour renforcer le développement humain, accroître le potentiel de revenus et, en définitive, réduire durablement la pauvreté et les inégalités et favoriser une croissance plus inclusive, qui ont été à l'origine de la fragilité du Congo.

Contexte

1. Malgré une réduction de la pauvreté moyenne au Congo entre 2005 et 2015, les inégalités et le fossé entre le monde urbain et le monde rural demeurent considérables, tout comme le chômage¹.

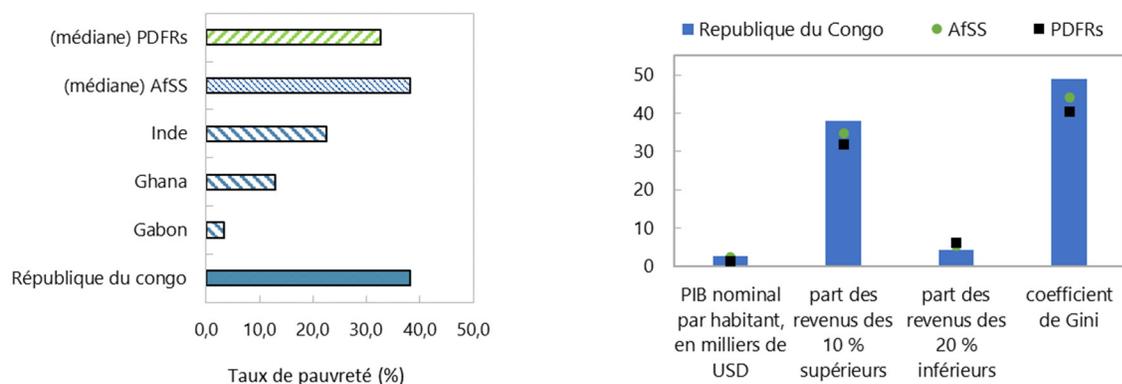
- Le Congo a un indice de pauvreté et un coefficient de Gini relativement élevés par rapport à la médiane de l'Afrique subsaharienne et des pays en développement à faible revenu. L'indice de pauvreté moyen (proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté) est passé de 55 % en 2005 à 38 % en 2011, et il était encore estimé à ce niveau en 2015 (graphique 1). Depuis lors, le taux de pauvreté a probablement augmenté, estimé à 67% en 2020 dans le rapport le plus récent de la Banque mondiale sur les ODD, compte tenu des baisses persistantes de la production, qui ont été exacerbées par la pandémie de COVID-19.
- Parmi les pays ayant un PIB par habitant comparable, le Congo se situait à l'extrémité supérieure des inégalités de revenus, avec un coefficient de Gini de 0,49 en 2011 ; et la part des revenus des 10 % les plus riches correspondant à 37,9 % et celle des 20 % les plus pauvres à 4,2 % (graphique 1, outil d'évaluation des dépenses du département des finances publiques du FMI).
- Le taux de chômage était élevé en 2019 au Congo par rapport aux pays comparables de la région et à ceux comparables en termes de revenu (graphique 2). L'emploi informel est sans doute élevé et proche des niveaux des pays comparables, avec 75 à 80 % de l'emploi non agricole.
- Le chômage est particulièrement élevé chez les jeunes. En comptant ceux qui sont découragés de chercher un emploi, le taux de chômage touche 32,7 % des 15–29 ans. Les chiffres correspondants pour les 30–49 ans et 50–64 ans sont respectivement de 15,6 % et 8,3 %. La proportion de jeunes qui ne sont ni à l'école, ni dans un emploi ni en formation

¹ La présente annexe s'appuie sur deux outils d'évaluation du département des finances publiques : outil d'évaluation de la protection sociale et du travail (SPL-AT) et outil d'évaluation des dépenses (EAT). En général, les données macroéconomiques et budgétaires sont disponibles jusqu'en 2019. Il convient aussi de noter que l'enquête auprès des ménages la plus récente pour le Congo a été effectuée en 2011 et a été utilisée par différentes institutions pour procéder à des estimations.

est estimée à 27,7 %. Cette part est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (31 % contre 15 %). Parmi les 25 à 30 ans, âges auxquels la plupart des gens ne sont plus scolarisés, 22,3 % des jeunes hommes contre 37,3 % des jeunes femmes ne sont pas encore entrés sur le marché du travail (Banque mondiale, 2018²).

2. Dans le même temps, le système de protection sociale au Congo a une couverture très faible et est sous-financé (graphique 3). Les congolais qui bénéficient d'une protection sociale ne représentent que 0,9 % de la population, alors que cette proportion est de 22,3% en Afrique subsaharienne (outil SPL-AT du département des finances publiques du FMI). Le budget du Ministère des Affaires Sociales représente en moyenne 0,3 à 0,5 % du PIB, contre une médiane de 1,2 et 0,96 % du PIB en Afrique subsaharienne et dans les pays en développement à faible revenu. En outre, les dépenses sociales ont toujours été fragmentées entre de nombreux petits programmes, dépourvus d'une démarche efficace, harmonisée et systématique ciblant les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables. S'agissant des transferts monétaires conditionnels (qui font partie de l'aide sociale ciblée, voir ci-dessous), 20 % seulement vont aux 20 % des ménages les plus pauvres (graphique 4). Parallèlement, l'efficacité et la qualité des dépenses de santé et d'éducation mériteraient d'être nettement améliorées (graphique 5).

Graphique 1. Indicateurs du taux de pauvreté et de la répartition des revenus

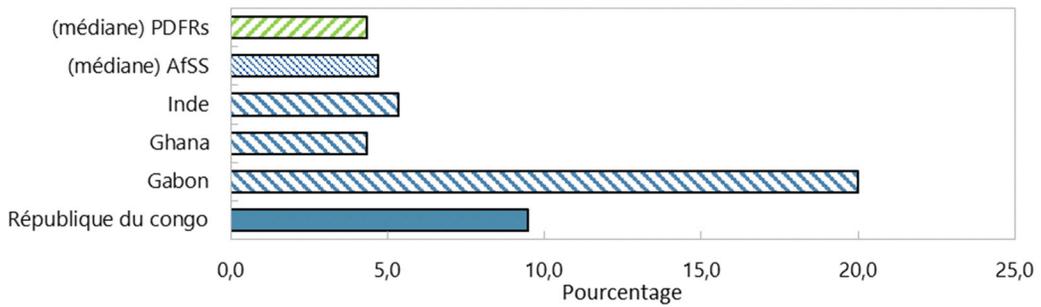


Sources: outils SPL-AT et EAT.

² Banque mondiale (2018). Diagnostic-pays systématique.

Graphique 2. Chômage et informalité

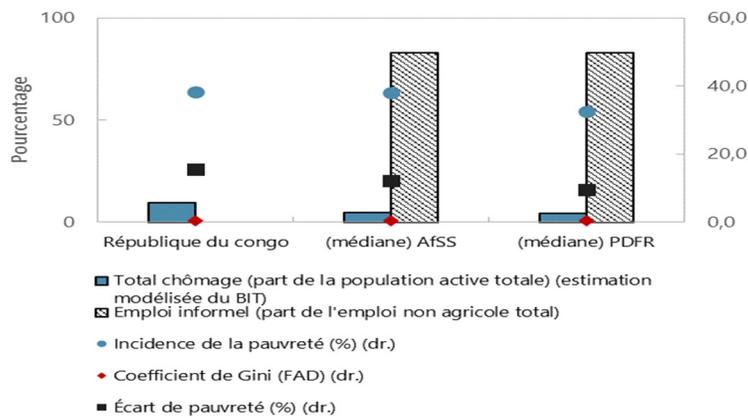
Chômage total (en pourcentage du total de la population active) (estimation OIT modélisée) : 2019



Source : Outil SPL-AT.

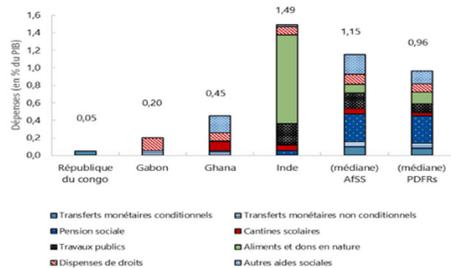
Graphique 2. Chômage et informalité (suite et fin)

Chômage, informalité et pauvreté



Graphique 3. Total des dépenses consacrées à l'aide sociale

Composition des dépenses annuelles (en % du PIB) au cours de l'année la plus récente disponible



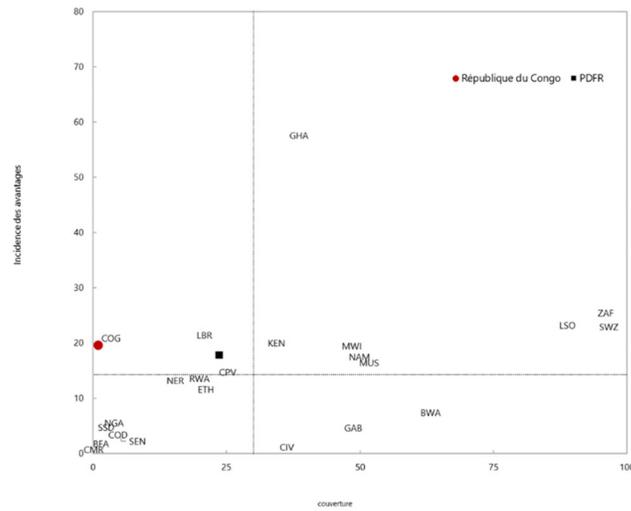
Source : Outil SPL-AT.

Dépenses consacrées à l'aide sociale (en % du PIB)



Source: outil EAT.

Graphique 4. Couverture de l'aide sociale et part des prestations allant aux 20 % les plus pauvres (Pourcentage)

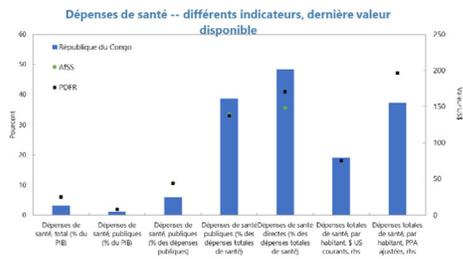


Source : Outil EAT.

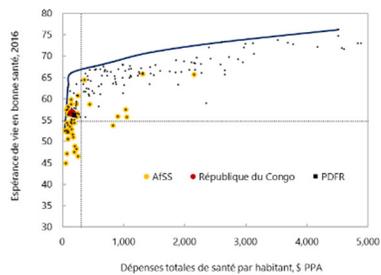
Graphique 5. Dépenses consacrées à la santé et à l'éducation par rapport aux pays comparables

Les dépenses de santé sont inférieures à celles des pays comparables.

Possibilités d'amélioration à la frontière d'efficience sanitaire



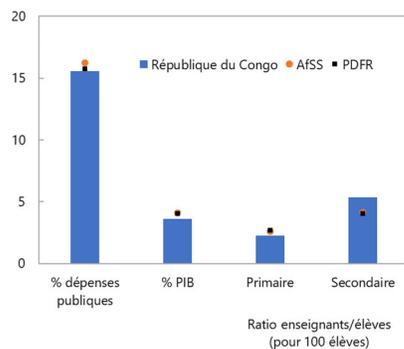
Frontière de l'efficacité en santé, dernière valeur disponible (0 - 5 000 \$ PPA)



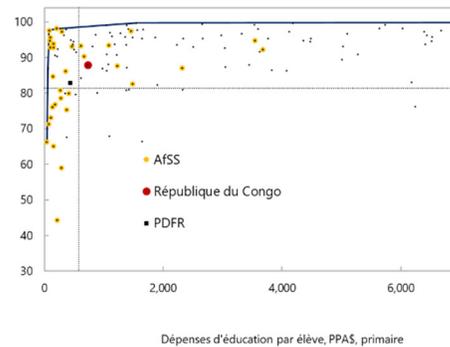
Bien que les dépenses d'éducation soient au même niveau que dans les pays comparables, elles méritent d'être améliorées dans l'enseignement primaire....

...en particulier en ce qui concerne le taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire, qui reste problématique.

Dépenses publiques d'éducation, dernière valeur disponible



Dépenses publiques en éducation et résultats, primaire, dernière valeur disponible



Source: outil EAT.

Améliorer l'efficacité des dépenses sociales

3. Il sera important de mettre en œuvre le programme d'aide sociale récemment reconfiguré (Lisungi).

- En 2015, avec l'aide de la Banque mondiale, l'Agence française de développement (AFD), le PAM et la FAO, les autorités ont reconfiguré leur programme d'aide sociale afin de mieux le cibler. Ce programme appelé Lisungi a été élaboré par la Banque mondiale et l'AFD et prévoit des transferts monétaires à l'intention des ménages vulnérables. Les activités menées au titre des projets sont notamment les suivantes : i) un registre social unique qui fournit un seul accès à l'ensemble des programmes sociaux ; ii) des transferts monétaires conditionnels directs visant à améliorer les résultats en matière de santé et d'éducation ; iii) des transferts monétaires et des directives pour des micro-projets comportant des activités génératrices de revenus ; et iv) des services d'éducation et de santé. Durant la pandémie, la Banque mondiale a aidé les autorités à élaborer un projet d'urgence en réponse à la Covid-19, qui vient en aide aux ménages vulnérables durement touchés par la crise (surtout en ville) en leur fournissant des transferts monétaires d'urgence. À ce jour, plus de 230 000 ménages en ont bénéficié, bien davantage que les 200 000 initialement prévus.
- Les autorités ne cessent d'élargir considérablement le registre social et envisagent de continuer d'intensifier le programme de transferts monétaires d'urgence. Toutefois, leur enthousiasme à l'égard des aspects sanitaires, éducatifs et des micro-projets du programme s'est atténuée.

4. En dehors du programme Lisungi, la conception et la nature prioritaire de toutes les autres dépenses sociales devraient être revues

- Une première étape importante consisterait à faire un bilan de tous les programmes sociaux existants, en appliquant une définition large aux dépenses sociales, allant de la santé et de l'éducation à l'emploi, au genre et aux infrastructures visant à réduire la pauvreté. Ensuite, l'efficacité de ces programmes pour réduire la pauvreté et les inégalités de revenu devrait être évaluée, ce qui nécessitera des données détaillées sur la répartition des revenus/dépenses par groupe). L'étape d'après serait d'établir les priorités en matière de dépenses sociales en éliminant ou rationalisant les programmes inefficaces et en reconfigurant les programmes pour les améliorer en termes d'efficacité, de qualité et de couverture (notamment le ciblage). L'établissement de priorités dans les dépenses sociales permettrait également d'améliorer leurs affectations et leur exécution au budget, dans la mesure où les budgets de la santé et de l'éducation font en général l'objet d'une sous-exécution (graphique 6).
- Il faudrait faire une distinction claire entre les dépenses sociales cycliques (allocations chômage ou transferts monétaires d'urgence face à la COVID-19) et les dépenses sociales structurelles. Cette distinction peut être guidée par des résultats cibles spécifiques que pourraient être utiles à cet égard : par exemple, les programmes actifs du marché du travail,

tels que la formation professionnelle, contribueront à améliorer les compétences, à générer des revenus potentiels et à relever les niveaux de vie. De même, les programmes d'assurance sociale et du marché du travail pourraient aider le secteur informel, qui a tendance à être plus vulnérable en termes de sécurité d'emploi et de revenu.

- L'amélioration des systèmes de gouvernance et de gestion des finances publiques contribuera également à diriger les ressources plus efficacement vers les secteurs les plus efficaces, à améliorer le ciblage et aussi à réduire les dépenses inutiles.

Conclusions

5. Améliorer l'efficacité de l'aide sociale, de la santé et de l'éducation contribuera à réduire la pauvreté prédominante et les fortes inégalités de revenus, en particulier dans les zones rurales. Cela nécessitera l'élargissement de la couverture actuellement limitée et l'amélioration du ciblage encore faible de l'aide sociale, bien que ce dernier se soit récemment amélioré, pour garantir que les groupes de revenus les plus faibles en bénéficient et soient protégés contre les chocs et les conséquences défavorables éventuelles des réformes structurelles. Simultanément, la qualité et la couverture des programmes de santé et d'éducation devront être améliorées, notamment en adaptant leur conception aux besoins spécifiques des groupes à plus faibles revenus. Plus généralement, une analyse de l'efficacité des programmes sociaux existants dans d'autres domaines (tels que définis actuellement au niveau du budget, tels que les programmes en matière de genre et d'emploi) en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus est nécessaire, suivie d'une priorisation des dépenses les plus efficaces et une rationalisation des programmes qui le sont moins.

6. Les autorités considèrent l'affectation des dépenses sociales comme un aspect essentiel de la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Elles conviennent que le fait de ne pas avoir actualisé les enquêtes auprès des ménages, les données sur l'emploi et les bases de données sur les dépenses et la protection sociales constitue un défi pour une allocation efficace des ressources pour ce type d'activités et de programmes. Elles soulignent également la nécessité de favoriser l'employabilité des jeunes et de prioriser les programmes en fonction de leur efficacité à accroître une croissance inclusive et à réduire la pauvreté.

Graphique 6. Financement par l'État des dépenses sociales

En milliards de FCFA			
	2019	2020	2021
Dépenses sociales :	415	543	477
Santé	144	246	191
Éducation	247	260	253
Protection sociale	24	37	33
Ministère des Affaires sociales	24	37	33
dont Lisungi	4	19	18
Dépenses sociales (selon la définition de la FE)	306	380	361
En pourcentage du PIB			
	2019	2020	2021
Dépenses sociales :	5.6	9.1	6.8
Santé	1.9	4.1	2.7
Éducation	3.3	4.4	3.6
Protection sociale	0.3	0.6	0.5
Ministère des Affaires sociales	0.3	0.6	0.5
dont Lisungi	0.0	0.3	0.3
Dépenses sociales (selon la définition de la FE)	4.1	6.4	5.2

Sources : Autorités congolaises et services du FMI sur la base des lois de finances.

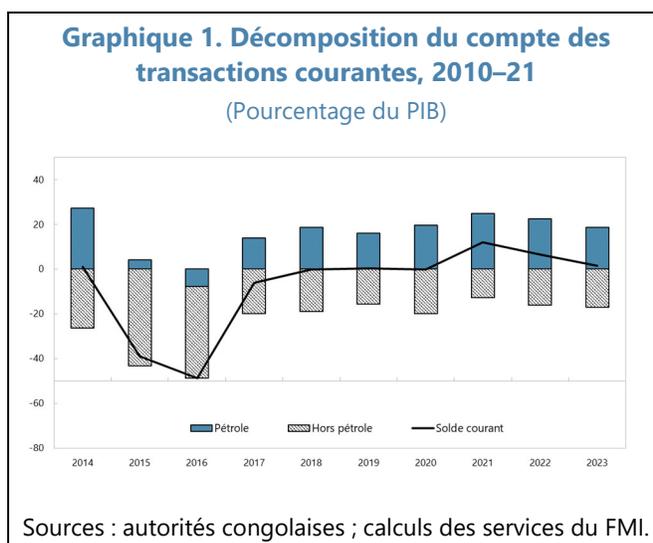
Annexe VI. Évaluation du secteur extérieur

L'évaluation globale montre que la position extérieure de la République du Congo en 2020 a été plus faible que ne le laissent supposer les fondamentaux économiques et les paramètres souhaitables de la politique économique. L'évaluation quantitative du taux de change au moyen de la méthodologie EBA-lite du FMI et d'autres méthodes adaptées aux exportateurs de ressources non renouvelables fait état d'une gamme de valeurs estimées pour le TCER du Congo, allant d'une sous-évaluation de 30 % à une surévaluation de 58 %. La méthode de l'hypothèse du revenu permanent est également incluse, mais n'est pas utilisée pour l'évaluation, dans la mesure où pour les pays en développement comme le Congo, elle sous-estime les besoins d'investissement par le canal du compte des transactions courantes. Compte tenu du vaste éventail d'estimations issues des diverses méthodes et dans la mesure où le Congo est producteur de pétrole (avec une faible diversification économique), les services du FMI accordent le poids le plus important à l'évaluation qualitative de la viabilité extérieure.

A. Contexte

1. Le compte des transactions courantes extérieures a été équilibré en 2020 grâce à une évolution favorable du secteur pétrolier et à une réduction des importations liée à un affaiblissement de la croissance et à un ajustement budgétaire¹.

- Cette amélioration est due à deux facteurs. Premièrement, le solde courant est resté légèrement positif en 2019 grâce à une production pétrolière soutenue et à la hausse des cours du pétrole depuis leur niveau le plus bas de 2016. Deuxièmement, en 2020, même si les prix ont été défavorables, la réduction des importations de biens de consommation et de services en raison de la pandémie de COVID-19 a contribué à maintenir l'équilibre des transactions courantes. Compte tenu de la récente hausse des cours du pétrole, la balance commerciale du secteur pétrolier devrait augmenter en 2021.



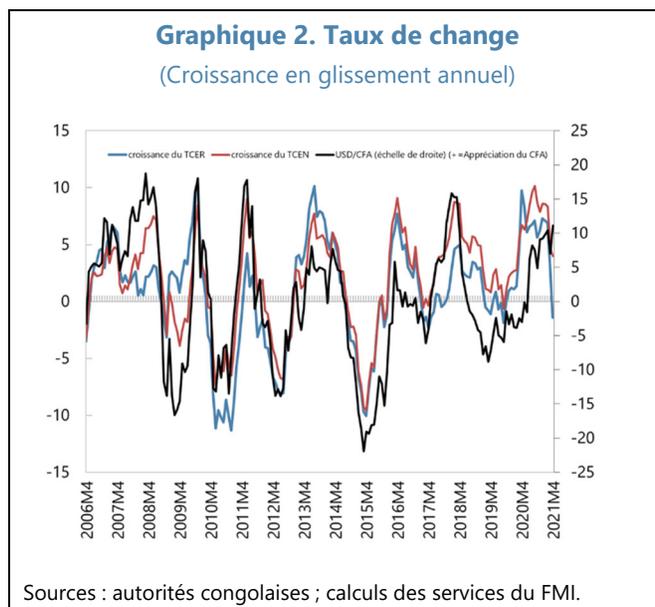
- Le compte courant du secteur pétrolier devrait maintenir un solde positif à moyen terme, avec une production pétrolière culminant à 125 millions de barils en 2024. Toutefois, l'intensification de la production aura un impact limité sur l'ensemble des transactions courantes à long terme, dans la mesure où les gisements pétroliers arriveront à maturité.

¹ Ces estimations sont provisoires car les estimations de la balance des paiements sont communiquées avec des décalages considérables et sujettes à des révisions relativement importantes.

L'excédent du compte courant atteint son pic en 2021 grâce à des prix du pétrole favorables, mais se détériore par la suite en raison d'une augmentation des importations liées à l'investissement dans la diversification économique et le renforcement de la résilience aux changements climatiques ainsi que d'une diminution de la production de pétrole à compter de 2025 (celle-ci devrait diminuer en moyenne de 14 % par an entre 2025 et 2039, en l'absence de nouvelles découvertes).

2. Les indices de taux de change se sont légèrement appréciés en 2020.

En avril 2021, le taux de change effectif nominal (TCEN) a augmenté de 4 % par rapport à son niveau d'avril 2020, tandis que le taux de change effectif réel (TCER) s'est déprécié de 1½ %. Les variations du TCEN reflètent les fluctuations de l'euro (auquel est rattaché le franc CFA) par rapport aux devises mondiales. Les variations du TCER sont dues à une baisse de l'inflation au Congo par rapport à ses partenaires commerciaux.



B. Évaluation du taux de change

3. Selon la méthode EBA-lite révisée du solde courant, il semble que le TCER du Congo ait été sous-évalué en 2020. Le modèle révisé du solde courant selon la méthodologie EBA-lite, qui utilise les niveaux par défaut pour les paramètres de politique économique souhaitables, à l'exception du solde budgétaire total corrigé des variations conjoncturelles², fait apparaître une sous-évaluation du taux de change de 29,7 %. Cette estimation est

Tableau de synthèse. République du Congo : résultats du modèle EBA-lite 2020

	Modèle CC	Modèle TCER
CC effectif	-0,1	
Contributions cycliques (à partir du modèle) (-)	0,6	
Facteur d'ajustement COVID-19 (+) 1/	11,8	
Facteurs supplémentaires temporaires/statistiques (+)	0,0	
Catastrophes naturelles et conflits (-)	0,8	
CC corrigé	10,2	
Norme CC (à partir du modèle) 2/	-2,6	
Ajustements à la norme (+)	0,0	
Norme du CC corrigé	-2,6	
Écart du CC	12,8	-4,1
dont : écart relatif lié aux politiques publiques	1,6	
Élasticité	-0,43	
Écart de TCER (en pourcentage)	-29,7	9,5

1/ Correction supplémentaire selon les variations cycliques pour tenir compte de l'incidence temporaire de la pandémie sur les balances commerciales pétrolières (14,4 % du PIB) et sur le tourisme (0 % du PIB).
2/ Corrigé des variations cycliques, y compris pour assurer une cohérence multilatérale.

Source : calculs des services du FMI.

² L'orientation budgétaire optimale à moyen terme pour le solde budgétaire corrigé des variations conjoncturelles est fixée à la valeur observée en 2019 (2 % du PIB) pour tenir compte de la nécessité de maintenir la dette publique sur une

(continued)

supérieure à la sous-évaluation de 10 % obtenue lors des consultations au titre de l'article IV de 2019, essentiellement car le Congo a maintenu un solde courant équilibré, malgré la chute des prix du pétrole en 2020 et l'incidence de la pandémie. La sous-évaluation s'explique par un solde des transactions courantes ajusté de 10,2 % du PIB, soit 12,8 points de pourcentage de plus que le solde des transactions courantes correspondant à celui d'autres pays confrontés à un environnement économique mondial similaire. L'écart de solde courant est de 12,8 %, dont seulement 1,6 % s'explique par des écarts de politique économique. L'important résidu met également en évidence les contraintes du secteur extérieur dues aux problèmes d'endettement du Congo, le rééchelonnement de la dette au titre de l'ISSD et d'autres efforts, et l'équilibre du compte des transactions courantes malgré la chute des prix. Cette évolution souligne le fait que les méthodes de régression du solde courant sont sujettes à des variations d'évaluation, même en l'absence de grand changement dans l'économie, en particulier lorsque ces méthodes sont appliquées aux exportateurs de produits de base, tels que le Congo.

4. En revanche, la méthode EBA-lite révisée de l'indice du TCER indique une surévaluation du TCER. À partir de l'évaluation de l'indice du TCER par la méthode EBA-lite, la norme de TCER est de 4,6 en 2020, par rapport à son niveau réel de 4,69 (exprimés en logarithme), ce qui implique donc que le TCER du Congo est surévalué d'environ 9,5 %, évaluation légèrement plus favorable que la précédente.

Tableau de synthèse. République du Congo : résultats du modèle EBA-lite 2020 de l'indice du TCER

Ln(TCER) effectif	4,69
Ln(TCER) ajusté	4,58
Ln(TCER) norme	4,592
Résidu	0,10
Écart du TCER	9,5%
Écart de politique économique	0%
Catastrophes naturelles et conflits	-1,0%

5. Le Congo étant exportateur de pétrole, les services du FMI ont également analysé les règles d'allocation de la consommation associées à la méthode *Bems et de Carvalho Filho* (2009). Cette méthode mesure la rente qui peut être dérivée de la richesse en ressources naturelles et la consommation/l'épargne qui y sont associées. Du fait de la nature temporaire des revenus des

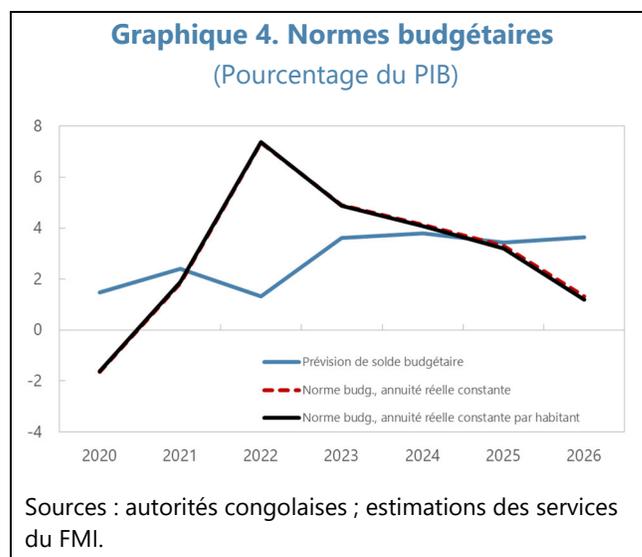
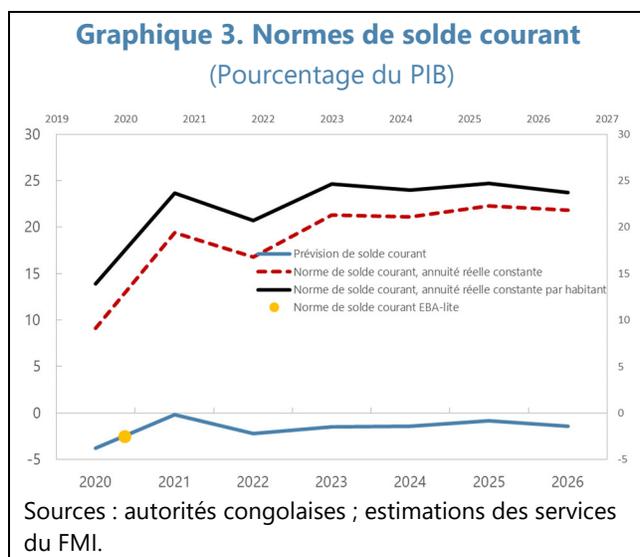
trajectoire viable. Le déficit budgétaire corrigé des variations conjoncturelles pour 2020, année inédite, n'a pas été pris en compte. Les autres paramètres de politique économique concernent les dépenses de santé publique à 2,8 % du PIB, l'indice de contrôle des capitaux qui est fixé au niveau moyen d'ouverture dans tous les pays (0,47) et le ratio du crédit du secteur privé/PIB fixé au niveau actuel (17,1 % du PIB), ce qui implique à son tour une croissance souhaitable du crédit de 1,2 % pour suivre l'inflation et la croissance du PIB.

ressources non renouvelables, l'épargne devrait être plus importante et, ainsi, la norme de solde courant devrait être plus élevée, surtout si la production de ressources naturelles est sur une tendance à la baisse, comme dans le cas du Congo. Simultanément, en prévision de l'augmentation attendue de la capacité de production de pétrole, un déficit courant plus important serait compatible avec un comportement optimal de lissage de la consommation ou avec la dynamique d'investissement d'un gouvernement confronté à des restrictions de crédit.

6. Les règles d'allocation de la consommation suggèrent des normes de solde courant excédentaires (autrement dit une épargne plus élevée) et bien supérieures aux projections actuelles pour le moyen terme. Nous utilisons une méthode dynamique qui repose sur les hypothèses suivantes : i) des réserves prouvées de pétrole (1,6 milliard de barils) auxquelles s'ajoute une attente raisonnable de nouvelles découvertes ; ii) un certain effet de transition démographique qui diminue le taux actuel de croissance de la population à 1,5 % à long terme, et iii) une interprétation plus large du rendement de la richesse pétrolière fondée non seulement sur le taux de rendement des actifs financiers, mais aussi sur l'impact potentiel d'un retour sur investissement plus élevé dans le capital humain et les infrastructures qui pourrait contribuer à diversifier l'économie et à stimuler les exportations (les services du FMI supposent un rendement de 9 %). Ces hypothèses sont cohérentes avec la précédente analyse du secteur extérieur.

- Sous ces hypothèses, la norme implicite du solde courant oscillerait autour de 22 % du PIB à moyen terme avec la règle de la rente réelle constante pour maintenir la richesse conforme à l'hypothèse du revenu permanent, suggérant une surévaluation de 58 %³.
- La norme élevée du solde courant se traduirait par un écart de solde courant plus important, qui est dû au fait que les réserves prouvées de pétrole seront épuisées dans environ 25 ans et que le pays n'a pas accumulé suffisamment d'actifs jusqu'à présent. L'excédent budgétaire actuel est proche de la norme d'épargne budgétaire et convergerait vers le niveau souhaité d'ici 2023 à mesure que le Congo accumulerait des actifs financiers et que le solde primaire non pétrolier convergerait vers la règle de l'hypothèse du revenu permanent.

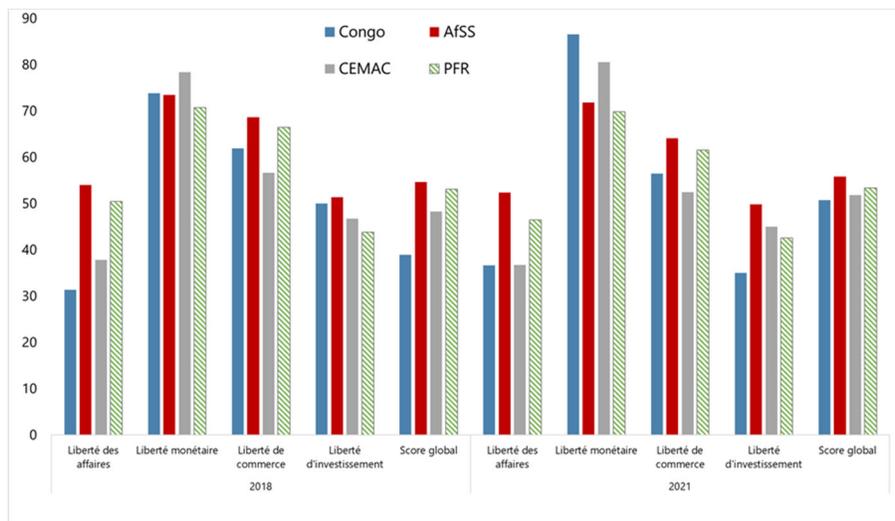
³ La norme ne tient pas compte des effets de l'accumulation de capitaux publics qui pourraient être financés à partir des recettes pétrolières.



7. Compte tenu des estimations très variées obtenues à partir des évaluations quantitatives ci-dessus, une évaluation qualitative de la viabilité extérieure a également été faite. Bien qu'il n'y ait pas de données sur la position des AEN du Congo pour évaluer la viabilité extérieure, plusieurs indicateurs mettent en évidence la fragilité de ces AEN. La dette extérieure contractée et garantie par l'État est viable, mais le pays est en situation de surendettement avec de considérables facteurs de vulnérabilité à l'avenir. Les réserves imputées sont également relativement faibles. Ces considérations qualitatives de la viabilité extérieure devraient avoir le poids le plus élevé dans l'évaluation du secteur extérieur.

8. Un ajustement de la politique économique s'impose pour améliorer la compétitivité et créer un espace budgétaire durable qui permette de favoriser l'investissement dans la diversification de l'économie. Cet objectif peut être atteint si les autorités ajustent leur solde courant primaire non pétrolier. En outre, il est nécessaire de renforcer la compétitivité structurelle en améliorant le climat des affaires. La performance relative du Congo sur divers sous-indicateurs de l'indice de liberté économique de la *Heritage Foundation* n'a pas changé depuis la dernière évaluation et est légèrement inférieure à la moyenne des autres pays de la CEMAC, d'Afrique subsaharienne et des pays à faible revenu. Une mise en œuvre régulière des réformes structurelles, notamment celles engagées dans le cadre de la FEC, est essentielle pour créer un environnement propice au développement du secteur privé et à la diversification de l'économie.

Graphique 5. Indice de liberté économique



Sources: Heritage Foundation Economic Freedom Index 2021 et calculs des services du FMI.

Références

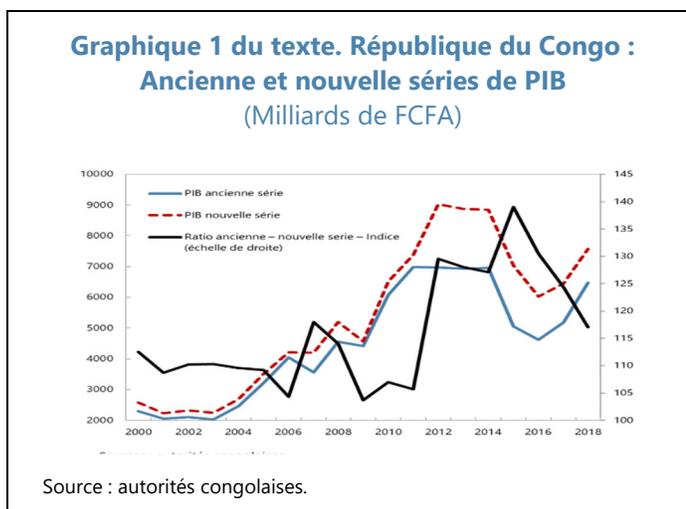
Bems, R. and I. Carvalho, 2009, "Exchange Rate Assessments: Methodologies for Oil Exporting Countries," IMF Working Paper 09/281.

IMF, 2013, "The External Balance Assessment (EBA) Methodology," IMF Working Paper No. 13/272.

Annexe VII. Nouvelle série de PIB

1. Avec le soutien de l'assistance technique de AFRITAC Centre (AFC), l'Institut national de la statistique (INS) a publié une nouvelle série de comptes nationaux après avoir mis à jour la méthodologie d'établissement et s'est aussi reposé sur les estimations de nouvelles sources. Les autorités congolaises ont mis en œuvre les principales recommandations du *Système de comptabilité nationale 1993 (SCN)*, la série précédente ayant été établie selon le *SCN 1968*, et ont changé l'année de référence de 1990 à 2005. Les séries en

volume mises à jour, qui ont été établies en utilisant la méthode des indices annuels chaînés, sont disponibles pour la période 1990–2018. La qualité des estimations a bénéficié de l'utilisation de données administratives, comme celles relatives à la TVA et à la production de pétrole. L'équipe pays a intégré la nouvelle série de PIB dans son travail de surveillance en début d'année 2020.



2. Les estimations des comptes nationaux révisés ont considérablement modifié les niveaux et les taux de croissances de PIB nominal et réel, le PIB nominal ayant augmenté de 16 % en moyenne sur la période 2000–18 (graphique 1 du texte). La moyenne masque d'importantes fluctuations annuelles de la différence entre l'ancienne série et la nouvelle, en termes nominaux, d'un minimum de 4 % à un maximum de 39 %.

L'écart moyen pour la période la plus récente (2014–18) est de 27 %. La nouvelle série laisse également apparaître des fluctuations plus marquées des taux de croissance du PIB réel et une part moins importante du secteur pétrolier. Ce dernier, qui comptait pour 59 % du

PIB nominal dans l'ancienne série, représente désormais 42 %. La part plus importante du PIB non pétrolier dans la nouvelle série s'explique par une meilleure désagrégation et une meilleure couverture des secteurs institutionnels, et par l'accès à des données plus officielles tirées de sources

Tableau 1 du texte. République du Congo : Principaux indicateurs

	2000	2005	2010	2014	2015	2018
Anciens comptes nationaux						
	Variation annuelle en pourcentage					
Croissance du PIB réel	7,6	7,8	8,7	6,8	2,6	1,6
	En pourcentage du PIB					
Recettes fiscales	26,4	38,6	41,1	47,6	31,8	29,1
Recettes non pétrolières (% du PIB hors pétrole)	17,3	19,1	25,5	30,3	29,6	23,4
Solde budgétaire global, encaisses	-9,5	12,8	12,9	-10,5	-23,0	7,7
Solde primaire hors pétrole (% du PIB hors pétrole)			-52,5	-119,7	-62,0	-28,1
solde des transactions courantes	19,7	6,6	7,3	1,3	-54,2	7,2
Dettes publiques totales	163,2	108,3	46,5	53,8	103,1	90,3
Nouveaux comptes nationaux						
	Variation annuelle en pourcentage					
Croissance du PIB réel	11,8	9,2	9,9	6,7	-3,6	-4,8
	En pourcentage du PIB					
Recettes fiscales	23,4	35,4	38,5	37,5	22,9	24,8
Recettes non pétrolières (% du PIB hors pétrole)	10,9	13,0	14,9	15,4	16,0	13,2
Solde budgétaire global, encaisses	-8,5	11,8	12,1	-8,2	-16,5	6,6
Solde primaire hors pétrole (% du PIB hors pétrole)			-30,6	-60,8	-33,5	-15,8
solde des transactions courantes	17,5	6,1	6,9	1,0	-39,0	6,2
Dettes publiques totales	145,0	99,1	43,5	42,3	74,2	77,1

Source : Autorités congolaises

différentes, notamment la base de données sur la TVA et les statistiques budgétaires. Elle tient également à l'évolution de l'économie depuis l'année de référence précédemment utilisée pour la comptabilité nationale. L'assistance technique du FMI dans ce domaine a joué un rôle essentiel dans l'amélioration des capacités statistiques.

3. L'INS améliore actuellement la compilation des comptes nationaux et un nouveau rebasage du PIB est envisagé. L'INS renforce sa collecte de données administratives (TVA, statistiques des finances publiques, balance des paiements) afin d'améliorer la qualité des estimations. Le FMI continue d'accompagner l'INS dans cette démarche (en mesurant les activités dans le secteur des ressources naturelles, la consommation et les prix des marchandises intermédiaires liées) et a encouragé le recueil plus fréquent de données de référence (la dernière enquête sur le budget des ménages remonte à 2011). Les autorités prévoient de mettre en œuvre les recommandations du système général de diffusion des données amélioré (SGDD-a) du FMI en publiant les données essentielles sur la page nationale récapitulative de données (PNRD) afin de rendre les statistiques plus accessibles au grand public.

Annexe VIII. Stratégie de développement des capacités

A. Contexte d'intervention

1. La République du Congo recourt de façon modérée à l'assistance technique du FMI.

En matière de développement des capacités, les efforts ont porté principalement sur i) la politique et l'administration fiscales ; ii) la gestion des finances publiques, y compris la gestion comptable et la gestion des investissements, la trésorerie, les statistiques relatives aux finances publiques et la gestion de la dette ; iii) la comptabilité nationale et le secteur extérieur ; et iv) le dispositif de lutte contre la corruption, qui est lié au régime LBC/FT et à d'autres domaines de réforme concernant la gouvernance et la transparence. L'intensité des activités d'assistance technique reflète la nécessité de consolider les institutions économiques, d'améliorer la transparence et d'aider au renforcement des capacités pour la gestion économique et le besoin d'atténuer la fragilité. Pour l'exercice 2020, la République du Congo a reçu 15 missions : 10 de l'AFRITAC Centre (AFC) et 5 du siège, dont 1 du département des finances publiques et 4 du département des statistiques. Pour l'exercice 2021, le Congo a reçu 24 missions : 13 de l'AFC et 11 du siège, dont 9 du département des finances publiques et 2 du département des statistiques. Dans l'ensemble, la mise en œuvre des recommandations affiche un bilan contrasté.

B. Stratégie et priorités en matière de développement des capacités

2. Les activités de développement des capacités viseront essentiellement à aider les autorités à atteindre les objectifs des réformes et à favoriser l'amélioration des services publics.

Les principaux aspects considérés seront la politique et l'administration fiscales, afin d'aider les autorités à augmenter les recettes non pétrolières ; les réformes de la gestion des finances publiques, et plus particulièrement l'efficacité et la transparence dans le contexte de la préparation des tableaux budgétaires (TOFE) et de la production de comptes du Trésor cohérents (Balance des Comptes du Trésor) ; les secteurs réel et extérieur, en particulier les comptes nationaux, la production de données de haute fréquence et les statistiques de la balance des paiements ; et les réformes de la gouvernance destinées à renforcer le dispositif anti-corruption et sa mise en application.

Priorités	Objectifs	Obstacles
Politique fiscale et administration des recettes	Il faudrait en priorité aider les autorités à augmenter les recettes non pétrolières. Les domaines revêtant une importance particulière sont notamment le réexamen des exonérations fiscales et la stratégie destinée à recouvrer un volume élevé d'arriérés d'impôts.	Bilan mitigé quant à l'application des recommandations de l'assistance technique précédente dans ce domaine.
Gestion des finances publiques	S'attaquer au problème très préoccupant de l'efficacité et de la transparence dans le contexte de la préparation des tableaux budgétaires (TOFE) et de la production de comptes du Trésor cohérents (balance des comptes du Trésor). Éviter les dépenses extrabudgétaires, contrôler les dépenses et produire des comptes du Trésor définitifs peu après la fin de l'exercice budgétaire. Établir une stratégie et un calendrier en vue de réduire les subventions aux hydrocarbures, à l'eau et à l'électricité tout en protégeant les groupes les plus vulnérables de la société.	Problèmes de coordination au sein de l'administration publique pour la production en temps voulu de données budgétaires et leur diffusion régulière.
Renforcer la compilation et la diffusion des statistiques	Améliorer la couverture des données, la rapidité et la méthode d'obtention des données des comptes nationaux, des prix et des données à haute fréquence et l'accès aux sources pertinentes. Produire en temps utile les données annuelles relatives à la balance des paiements, commencer à produire des statistiques trimestrielles de la balance des paiements et des données sur les positions extérieures globales.	Nécessité d'améliorer les compétences du personnel et les installations du bureau des statistiques.
Gestion de la dette	Renforcer les capacités de gestion de la dette, en formulant une stratégie de gestion de la dette à moyen terme plus étroitement liée aux décisions d'emprunt effectives, en améliorant les capacités de la cellule de la dette, et en renforçant toutes les cellules et la cellule nationale responsable de la gestion de la dette.	La République du Congo est en situation de surendettement et cela exige de mener des actions urgentes pour remédier au problème.
Gouvernance et lutte contre la corruption	Réduire les vulnérabilités du secteur financier et veiller à ce que les plans utilisés pour la résolution des banques en difficulté soient conformes aux meilleures pratiques internationales. Soutenir les autorités dans leur action visant à améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption, et à renforcer le cadre anti-corruption, où un certain nombre de lois et de décrets récemment approuvés doivent maintenant être adoptés, amendés et/ou mis en application.	Volonté politique de poursuivre rapidement ces réformes.

C. Stratégie de collaboration

Collaboration avec les autorités

- 3. La capacité d'absorption et de mise en œuvre, et une appropriation insuffisante demeurent les principaux risques et défis en République du Congo.** Compte tenu de la lenteur de mise en œuvre de recommandations d'assistance technique antérieures constatée récemment, il sera nécessaire de se concentrer sur des activités générant une forte adhésion et un degré d'exécution élevé dans le pays. Il faudra donc attacher une grande attention à l'économie politique des réformes et soutenir les fonctionnaires favorables à ces dernières. La reprise d'une collaboration avec les autorités dans le cadre d'un programme appuyé par le FMI aidera à atténuer ces risques et ces difficultés. Par ailleurs, il sera important de réfléchir à la façon d'améliorer la capacité d'absorption. Quelques exemples en ce sens seraient : i) de présenter les résultats des missions d'assistance technique à un ensemble élargi d'agents techniques directement concernés et organiser des ateliers destinés à améliorer l'efficacité et l'adhésion (volet pratique de l'assistance technique) ; ii) de prioriser les recommandations de l'assistance technique (via une liste de recommandations relativement courte et ciblée) afin de faciliter leur absorption et leur mise en œuvre (suivi régulier par les autorités) ; iii) une amélioration de la gestion du personnel local par les autorités (éviter la forte rotation du personnel et les sous-effectifs) afin de favoriser la continuité, et d'atténuer les contraintes de capacité et d'absorption.
- 4.** Enfin, le volume et le calendrier de l'assistance technique doivent être soigneusement planifiés et calibrés en fonction des demandes des autorités afin de s'assurer un soutien robuste.

Coordination avec le FMI

- 5. L'équipe Congo et le département Afrique continueront à travailler en étroite collaboration avec les départements prestataires de développement des capacités sur la définition des priorités, le calendrier et le périmètre des activités d'assistance technique/de développement des capacités.**

Collaboration avec des partenaires extérieurs

- 6. Les services du FMI vont intensifier la collaboration avec d'autres partenaires internationaux dans le cadre de la fourniture d'assistance technique. Une plus grande sensibilisation contribuera à atténuer les risques.** Les activités de sensibilisation menées par le représentant résident du FMI continueront de faciliter la coordination et les consultations entre les autorités, les services du FMI et les autres parties prenantes. Plusieurs partenaires internationaux (Banque mondiale, BAfD, Nations Unies et Agence française de développement) participent déjà à la fourniture d'assistance technique sur la gestion des finances publiques, portant sur l'amélioration des recettes et de la transparence des finances publiques, et effectuent des travaux portant sur l'analyse de la pauvreté et les transferts en espèces. Le représentant résident du FMI, en coordination avec les missions d'assistance technique du FMI, organiseraient des réunions de synthèse ou des réunions périodiques avec d'autres partenaires internationaux, pour les informer sur les objectifs

attendus et les résultats des missions, et améliorer la coordination de leurs activités avec les autorités.

D. Priorités par département

Département des finances publiques

Priorités

Sujets	Notation	Objectifs
Gestion des finances publiques	1	<p>Renforcer la formulation et la mise en œuvre du budget, y compris le cadre budgétaire à moyen terme, la gestion de la trésorerie et les contrôles des engagements.</p> <p>Améliorer l'information financière (TOFE et comptes du Trésor) : renforcer la transparence de l'information financière en améliorant l'exhaustivité des rapports sur l'exécution du budget, en réduisant les délais de publication, en enrichissant le document d'orientations budgétaires et en fournissant des estimations de l'exposition aux risques budgétaires.</p> <p>Passer en revue la chaîne des dépenses afin d'améliorer l'efficacité des dépenses.</p> <p>Établir une stratégie et un calendrier en vue de réduire les subventions aux hydrocarbures, à l'eau et à l'électricité tout en protégeant les groupes les plus vulnérables de la société.</p>
Politique fiscale	2	<p>Élargir l'assiette des revenus tirés des activités non pétrolières afin de réduire la dépendance à des recettes pétrolières volatiles et de favoriser le rééquilibrage budgétaire.</p> <p>Rationaliser les procédures douanières afin de favoriser la diversification des exportations.</p>
Administration des recettes	3	<p>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie à moyen terme afin d'accroître les recettes fiscales issues des activités non pétrolières en pourcentage du PIB hors pétrole.</p> <p>Accroître les recettes fiscales et améliorer la gouvernance d'une manière propice aux affaires, renforcer la gestion du civisme fiscal et adopter des procédures fondées sur les risques.</p>

Département des marchés monétaires et de capitaux**Priorités**

Sujets	Notation	Objectifs
Gestion de la dette	1	Renforcer la capacité de gestion de la dette, notamment en formulant et en mettant en œuvre une stratégie de gestion de la dette à moyen terme qui limite les risques. Améliorer l'intégration entre la stratégie d'endettement à moyen terme et le plan d'emprunt annuel. Définir les responsabilités relatives à la gestion de la dette et renforcer les capacités de la cellule de la dette au sein du Ministère des Finances.
Gestion de crise financière	2	Réaliser des inspections sur site ciblées afin de contrôler la bonne mise en œuvre des stratégies de réduction des prêts improductifs. Réduire les vulnérabilités du secteur financier et veiller à ce que les plans utilisés pour la résolution des banques en difficulté soient conformes aux meilleures pratiques internationales.

Département des statistiques**Priorités**

Sujets	Notation	Objectifs
Statistiques du secteur réel	1	Améliorer la qualité et la communication des données de la comptabilité nationale, y compris celles relatives au secteur informel. Effectuer un rapprochement entre les données de la comptabilité nationale, de la balance des paiements et du budget.
Statistiques du secteur extérieur (SSE)	2	Produire des données annuelles à jour relatives à la balance des paiements, commencer à produire des statistiques trimestrielles de la balance des paiements et des données sur les positions extérieures globales.
Statistiques de finances publiques	3	Améliorer la qualité et la communication des données relatives au budget et à la dette.

Département juridique**Priorités**

Sujets	Notation	Objectifs
Gouvernance et lutte contre la corruption		Accompagner les autorités dans leurs efforts destinés à améliorer la gouvernance et à lutter contre la corruption en les aidant à remédier aux lacunes du cadre statutaire sur demande des autorités.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

13 septembre 2021

République du Congo : Analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI	
Risque de surendettement extérieur	<i>En surendettement</i>
Risque global de surendettement	<i>En surendettement</i>
Niveau de détail de la notation du risque	<i>Viable</i>
Recours au jugement	<i>Non</i>

Approuvé par
Vitaly Kramarenko et Gavin Gray (FMI), et Marcelo Estevão et Abebe Adugna (IDA)

Les services du Fonds Monétaire International (FMI) et de l'Association Internationale de Développement (AID) ont procédé à la présente analyse de viabilité de la dette (AVD), en consultation avec les autorités et en s'appuyant sur le cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu approuvé par les conseils d'administration des deux institutions.

L'endettement public global et extérieur¹ de la République du Congo est jugé « viable », mais le pays est actuellement considéré « en situation de surendettement », dans l'attente de la conclusion des accords de restructuration avec deux créanciers du secteur privé et de l'apurement des arriérés. La restructuration de la dette actuellement en discussion avec l'un de ces deux créanciers porte sur une petite proportion de la dette initiale et aucun nouvel arriéré extérieur n'a été enregistré depuis le début de 2021². Un accord de principe a été

¹ La dette extérieure est définie sur la base de la devise.

² Une demande de prolongation de l'initiative de suspension du service de la dette due à l'Inde au premier semestre 2021 reste tributaire de la finalisation d'un protocole d'accord. Les arriérés qui y sont associés devraient être apurés

conclu début 2021 avec l'autre créancier privé, mais il n'a pas encore été approuvé par les prêteurs de celui-ci. La moitié de la dette bilatérale avec la Chine a également été restructurée dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD).

La hausse des prix du pétrole, la restructuration de la dette, la discipline budgétaire et une meilleure gestion de la dette, notamment en limitant les nouveaux financements extérieurs à ceux assortis de conditions concessionnelles, ont pour effet que tous les indicateurs extérieurs de liquidité et de solvabilité passent en deçà des seuils à l'horizon 2026. Tous ces facteurs expliquent le changement dans l'évaluation de la viabilité de la dette, désormais jugée « viable »³. Les hypothèses relatives aux prix du pétrole (notamment la hausse des prix à moyen terme) et les projections de la croissance hors pétrole, conjuguées à un service de la dette plus élevé (lié aux prix élevés du pétrole), devraient réduire le ratio de la dette publique/PIB et empêcher toute nouvelle accumulation d'arriérés intérieurs. Néanmoins, on constate des risques majeurs liés à la dette extérieure et globale, comme le montrent le ratio de la valeur actualisée de la dette publique/PIB qui dépasse son repère pour toute la période et le ratio service de la dette extérieure/recettes qui dépasse son seuil jusqu'à 2025. Même si la valeur actualisée de la dette publique dépasse largement son repère, elle est jugée viable, dans la mesure où les risques pour les liquidités sont atténués par : i) un recul soutenu et significatif des ratios concernés dans les années à venir ; ii) la disponibilité du financement auprès des marchés financiers congolais ; et iii) l'accès aux marchés financiers régionaux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). L'ISSD permet aussi de répondre aux besoins de liquidités immédiats. L'évaluation de la viabilité de la dette est très sensible aux chocs négatifs sur les prix du pétrole. À l'avenir, les autorités sont encouragées à poursuivre la consolidation budgétaire, à adopter des politiques de diversification afin de réduire les risques, à se préparer pour une production et une demande de pétrole réduites à long terme, à conclure les accords de restructuration en cours de discussion, à apurer leurs arriérés et à continuer d'améliorer la gestion de leur dette.

dès la signature dudit protocole. Les arriérés minimes dus au Koweït, qui résultent d'une erreur technique, seront apurés d'ici fin 2021.

³ L'indice composite, estimé à 2,28 sur la base des données de la mise à jour d'avril 2021 des Perspectives de l'économie mondiale et de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales menée par la Banque mondiale en 2019, indique une faible capacité d'endettement de la République du Congo.

PÉRIMÈTRE DE LA DETTE PUBLIQUE

1. Dans la présente AVD, la dette publique se limite à la dette de l'administration centrale, mais elle englobe les emprunts adossés au pétrole contractés par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la plus grande entreprise publique du pays. En République du Congo, les collectivités locales ne sont pas autorisées à emprunter. Elles dépendent des impôts locaux et des transferts de l'administration centrale. Les emprunts liés à des accords de préfinancement adossés au pétrole conclus avec des négociants de pétrole par l'intermédiaire de la SNPC et garantis par l'administration centrale sont pris en compte dans l'analyse. Toutefois, la dette des autres entreprises publiques, ainsi que celle de la SNPC non garantie par l'État, ne sont pas prises en considération en raison du manque d'informations sur leur endettement et leur performance sur le plan budgétaire⁴. Les services du FMI vont continuer de rassembler des données sur les entreprises publiques afin d'élargir le périmètre de l'AVD, conformément aux lignes directrices du cadre révisé de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu. Appuyées par les actions de performance et de politique pour l'exercice 2021 (PPA) au titre de la politique de financement du développement durable de la Banque mondiale (SDFP), les autorités déploient des efforts continus afin de remédier à la couverture limitée de l'endettement et des résultats financiers des entreprises publiques. Des efforts sont également consentis pour centraliser les informations relatives à l'endettement des entreprises publiques dans une base de données unique sur l'endettement gérée par le département de la dette congolais du Ministère des Finances, et pour tenir compte de ces informations dans les rapports annuels sur l'endettement. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale sont disposés à apporter leur assistance technique à ces efforts.

2. Les passifs conditionnels sont élevés et présentent un risque. Le test de résistance sur les passifs conditionnels est adapté pour tenir compte des facteurs de vulnérabilité associés aux arriérés intérieurs contestés en justice, à la dette des entreprises publiques non garantie et à la dette faisant l'objet de contentieux (tableau 1 du texte). La dette non garantie des entreprises publiques est estimée à 9 % du PIB et, dans le cadre du test de résistance, il est supposé que la moitié de ce montant pourrait apparaître dans le bilan de l'administration centrale et le reste serait remboursé en liquidant des avoirs des entreprises publiques. De plus, le stock de capital total des partenariats public-privé (PPP) est estimé à 4,6 % du PIB et 35 % de ce stock total est supposé figurer dans le bilan de l'administration centrale dans le cadre du test de résistance. La vulnérabilité liée à la dette concerne également des arriérés intérieurs rejetés par un audit mais qui font l'objet d'une contestation en justice (environ 7 % du PIB), des nouveaux arriérés intérieurs rejetés dans le cadre de l'audit actuel (environ 12 % du PIB) et qui pourraient être contestés en justice, ainsi que des arriérés extérieurs de 2,7 % du PIB qui font actuellement l'objet d'un contentieux (non compris dans l'encours de la dette)⁵. Le test sur les passifs conditionnels est également calibré pour tenir compte de ces risques pouvant peser sur le bilan du secteur public. Parallèlement, l'expérience des audits précédents et les premières

⁴ La République du Congo compte 31 entreprises publiques, dans lesquelles l'État détient une part allant de 50 à 100 %.

⁵ Les autorités continuent de contester cette créance extérieure. Les créances faisant l'objet de contentieux ne sont pas incluses dans le scénario de référence, car elles sont prises en compte dans la calibration des tests de résistance sur les passifs conditionnels (tableau 1 du texte).

avancées communiquées au sujet de l'audit en cours des arriérés intérieurs rendent très probable une forte révision à la baisse des arriérés intérieurs accumulés en 2017–18 une fois l'audit achevé.

Tableau 1 du texte. République du Congo : Périmètre de la dette du secteur public et élaboration des tests de résistance sur les passifs conditionnels

Sous-secteurs du secteur public		Sous-secteurs couverts		
1	Administration centrale		X	
2	Collectivités locales		X	
3	Autres éléments des administrations publiques			
4	dont : caisse de sécurité sociale		X	
5	Fonds extrabudgétaires (FEB)			
6	Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)		X	
7	Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)		X	
8	Dette non garantie des entreprises publiques			

1 Couverture des données sur la dette publique du pays		Administration centrale, collectivités locales et sécurité sociale, Banque centrale, Dette garantie par l'État		
	Défaut	Utilisés pour l'analyse	Raisons des déviations par rapport aux paramètres retenus par défaut	
2	Autres éléments des administrations publiques non pris en compte dans 1	0 % du PIB	27,6	Dette faisant objet de contentieux; dette intérieure contestée en cours d'audit; arriérés intérieurs rejetés
3	Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 % du PIB	4,5	Dette des entreprises publiques non garanties par l'État
4	PPP	35 % du stock PPP	1,60	
5	Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 % du PIB	5	
Totale (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)			38,7	

1/ Le choc de 2% du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de leur dette publique (1.). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1.) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0%.

CONTEXTE

A. Évolution et composition de la dette publique

3. La dette publique de la République du Congo a atteint 101 % du PIB à fin 2020, contre 82 % à fin 2019. Cette augmentation du ratio dette/PIB est due essentiellement au recul du PIB nominal à cause de la récession du secteur non pétrolier et à la diminution des prix du pétrole. Les décaissements moindres qu'attendu de prêts-projets (des projets d'infrastructures et de développement ayant été annulés ou retardés à cause de la pandémie) et le retard accusé dans la réception d'un appui budgétaire ont limité l'obtention de nouveaux financements extérieurs. Cependant, le rééchelonnement du service de la dette dans le cadre de l'ISSD et l'émission de nouvelles dettes intérieures ont contribué à soulager les pressions financières.

- La dette extérieure de la République du Congo est passée de 57 % du PIB à fin 2019 à 63 % du PIB à fin 2020. Une grande part de la dette extérieure est due à la Chine et à des entreprises chinoises (23 % du PIB), ainsi qu'à des négociants de pétrole (17 % du PIB, voir Tableau 2). La souscription de nouvelles dettes extérieures a été restreinte à celles assorties de conditions concessionnelles.
- Les autorités ont réalisé des progrès dans l'apurement des arriérés extérieurs. En 2019, elles ont continué d'accumuler des arriérés auprès de créanciers commerciaux et bilatéraux. Toutefois, en janvier 2020, elles ont remboursé 69 millions de dollars américains d'arriérés à des créanciers multilatéraux et bilatéraux publics. Un montant supplémentaire de 146 millions de dollars américains correspondant à des arriérés dus à des créanciers bilatéraux a été rééchelonné dans le cadre de l'ISSD en 2020, et 175 millions de dollars américains supplémentaires,

dont 132 millions dans le cadre de l'ISSD pour une dette envers la Chine, ont été rééchelonnés en 2021. Les autorités poursuivent leurs efforts pour apurer les arriérés bilatéraux restants (dont 148 millions de dollars américains d'arriérés préalables à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE))⁶. De plus, 26 millions de dollars américains d'arriérés ont été remboursés à des entreprises chinoises d'infrastructure au quatrième trimestre de 2020 et 231 millions de dollars américains supplémentaires (à la fin de 2020) correspondant à des arriérés commerciaux extérieurs ont été rééchelonnés dans le cadre d'accords de restructuration conclus avec deux créanciers commerciaux extérieurs. Des arriérés d'un montant de 536 millions de dollars américains dus à un créancier privé demeurent en suspens. Les autorités contestent des arriérés de 402 millions de dollars américains envers des fournisseurs, dont 387 millions dans le cadre d'un contentieux plus large et 15 millions au titre d'arriérés préalables à l'initiative PPTTE pour lesquels les autorités ont sollicité un traitement dans le cadre de cette initiative. Les autorités comptent apurer les arriérés extérieurs restants dus à des fournisseurs commerciaux (5 millions de dollars américains) dans le courant de l'année 2021.

- La dette publique intérieure est passée de 25 % du PIB à fin 2019 à 38 % à fin 2020. L'essentiel de la dette intérieure à fin 2019 était constitué d'arriérés en cours d'audit (8,7 % du PIB), d'avances statutaires de la banque centrale régionale (9,6 % du PIB), et d'arriérés de paiement sur les retraites et les prestations sociales (6,5 % du PIB)⁷. Les autorités ont obtenu un financement auprès d'un groupement de banques congolaises (le « Club de Brazzaville ») afin de rembourser 332 milliards de francs CFA (5,1 % du PIB) d'arriérés intérieurs à la fin de 2020⁸. La dette publique envers les banques commerciales a atteint 6 % du PIB, à la suite de l'émission de nouvelles obligations en 2019 et du premier au troisième trimestre de 2020.

4. L'analyse de viabilité de la dette tient compte des effets de deux accords de restructuration de la dette conclus avec des créanciers commerciaux privés extérieurs (négociants de pétrole). L'accord de restructuration avec l'un de ces deux créanciers (un grand négociant en pétrole) a été conclu au premier trimestre de 2021. Il prévoit une décote nominale, un allongement de la maturité et une réduction du taux d'intérêt. L'accord de restructuration avec l'autre créancier (un négociant en pétrole de taille plus modeste) a été conclu en avril 2020. Il prévoit une décote nominale substantielle sur l'encours de la dette, un allongement de la maturité, et le règlement de 61 millions de dollars américains d'arriérés extérieurs. L'AVD ne tient pas compte de l'accord de principe conclu début 2021 avec un autre grand négociant en pétrole, qui n'a pas encore été

⁶ Le Tableau 2 illustre les arriérés extérieurs à fin décembre 2020. Les autorités ont demandé que les arriérés dus à la Belgique, au Brésil, à la Suisse et à l'Inde soient rééchelonnés aux conditions prévues dans le cadre de l'ISSD et attendent la réponse de ces créanciers.

⁷ L'encours de 2019 comprend 8,7 % du PIB d'arriérés partiellement audités ou non audités reconnus par les autorités. En revanche, ils excluent d'autres créances brutes liées aux travaux publics (6,4 % du PIB) rejetées par les autorités après examen en interne. Ces deux portions d'arriérés sont soumises à un nouvel audit financé par la Banque africaine de développement.

⁸ Le financement du « Club de Brazzaville » revêt la forme de titres publics intérieurs à rembourser sur une période de 8 ans avec un délai de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt de 6,5 %.

approuvé par les prêteurs de ce dernier. En revanche, elle prend en considération l'accord initial (qui devait arriver à échéance à la fin de 2020) et le remboursement des arriérés pour la période 2022-25 (lorsque les arriérés ont été accumulés en 2020-21 dans le cadre des négociations de restructuration de la dette). L'AVD a été établie sans tenir compte des conditions de la proposition officielle de restructuration soumise par les autorités à un autre créancier commercial extérieur (qui n'est pas négociant en pétrole) en décembre 2020, dans la mesure où celui-ci n'y a pas encore officiellement répondu. L'accord initial est en revanche pris en considération.

Tableau 1. République du Congo : Dette publique brute par créancier, 2019–20

	2019			2020		
	Milliards de FCFA	Millions de dollars américains	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions de dollars américains	% du PIB
Dette publique totale	6122	10372	81.7	5999	11129	101.0
Dette extérieure	4265	7226	56.9	3750	6957	63.2
<i>Dont : arriérés</i>	736	1248	9.8	784	1455	13.2
Créanciers multilatéraux et autres	425	720	5.7	456	846	7.7
FMI	27.7	47	0.4	25.6	48	0.4
AID/BIRD	142	240	1.9	165	306	2.8
BAfD	210	356	2.8	220	409	3.7
FIDA	14	23	0.2	14	26	0.2
Autres	32	54	0.4	31	58	0.5
Bilatéraux officiels	1892	3206	25.3	1582	2936	26.7
Club de Paris	244	414	3.3	239	443	4.0
Brésil	31	52	0.4	25	47	0.4
Belgique	92	156	1.2	86	160	1.5
France	96	163	1.3	105	195	1.8
Russie	18	31	0.2	17	31	0.3
Suisse	7	12	0.1	5	10	0.1
Hors Club de Paris	1648	2792	22.0	1344	2493	22.6
Chine	1402	2375	18.7	1118	2075	18.8
Inde	61	103	0.8	55	103	0.9
Koweït	32	55	0.4	30	55	0.5
Turquie	48	81	0.6	43	81	0.7
Arriérés pré-initiative PPTE (non restructurés)	106	179	1.4	97	180	1.6
Créanciers privés	1948	3300	26.0	1711	3175	28.8
Entreprises chinoises	311	527	4.2	237	440	4.0
Club de Londres (eurobond)	174	295	2.3	144	268	2.4
Dette pré-achetée pétrole	1116	1890	14.9	1029	1908	17.3
Afreximbank	116	197	1.6	73	135	1.2
Fournisseurs	230	390	3.1	228	423	3.8
Dette domestique	1857	3146	24.8	2249	4173	37.9
Avances de la BEAC	572	970	7.6	572	1061	9.6
Obligatoire domestique	250	423	3.3	319	591	5.4
Arriérés déclarés par la CCA	1035	1754	13.8	1358	2520	22.9
Commerciaux	650	1102	8.7	955	1773	16.1
Sociaux et liés aux retraites	385	652	5.1	403	748	6.8

Sources : autorités congolaises et estimations des services du FMI.

Tableau 2. République du Congo : Situation des arriérés extérieurs

	Stock à fin 2016	Nouveaux arriérés en 2017	Stock à fin 2017	Nouveaux arriérés en 2018	Stock à fin 2018	Nouveaux arriérés en 2019	Stock à fin 2019			Nouveaux arriérés en 2020	Stock à fin 2020			Fin 2020 (hormis les arriérés pré-PPTE non restructurés)		
	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Millions de dollars américains	% du PIB	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Millions de dollars américains	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions de dollars américains	% du PIB
Total	436,0	17,0	453,0	793,1	1246	-510	736	1248	9,8	48	784	1455	13,2	730	1354	12,3
Créanciers multilatéraux et autres	4,8	-0,6	4,2	2,6	6,8	2,0	8,8	15,0	0,1	-8,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FMI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banque mondiale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FIDA	0,0	0,2	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BAID	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	4,8	-0,8	4,0	2,8	6,8	2,0	8,8	15,0	0,1	-8,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bilatéraux officiels	109,0	23,2	132,2	13,4	145,7	36,8	182,4	309,1	2,4	-62,6	119,8	222,2	2,0	65,3	121,1	1,1
Club de Paris	11,5	19,1	30,6	29,7	60,3	39,6	99,9	169,2	1,3	-58,8	41,1	76,2	0,7	41,1	76,2	0,7
Bresil	8,4	7,2	15,6	8,4	24,0	6,7	30,7	52,0	0,4	-5,5	25,2	46,7	0,4	25,2	46,7	0,4
Belgique	0,0	1,0	1,0	1,4	2,4	12,7	15,1	25,5	0,2	-4,6	10,5	19,4	0,2	10,5	19,4	0,2
France	3,0	4,0	7,1	20,0	27,1	20,2	47,3	80,1	0,6	-47,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Swisse	0,0	6,8	6,8	0,0	6,8	0,0	6,8	11,5	0,1	-1,4	5,4	10,1	0,1	5,4	10,1	0,1
Russie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hors Club de Paris	97,5	4,1	101,6	-16,3	85,3	-2,8	82,6	139,9	1,1	-3,9	78,7	146,0	1,3	24,2	44,9	0,4
Emirats arabes unis /1	12,9	-0,8	12,0	0,6	12,7	0,6	13,3	22,5	0,2	-0,9	12,3	22,9	0,2	0,0	0,0	0,0
Angola 1/	34,5	5,7	40,2	1,2	41,5	1,3	42,7	72,4	0,6	-3,7	39,0	72,4	0,7	0,0	0,0	0,0
Chine	0,0	0,0	0,0	7,4	7,4	-7,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Inde	0,8	1,7	2,4	3,8	6,2	4,6	10,8	18,4	0,1	0,6	11,4	21,2	0,2	11,4	21,2	0,2
Koweït	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Arabie Saoudite 1/	46,2	-2,6	43,6	-42,9	0,7	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Turquie	0,0	0,0	0,0	6,0	6,0	6,5	12,6	21,3	0,2	0,2	12,8	23,7	0,2	12,8	23,7	0,2
Dette postale 1/	3,1	0,0	3,1	0,0	3,1	0,0	3,1	5,3	0,0	0,0	3,1	5,8	0,1	0,0	0,0	0,0
Créanciers privés	322,1	-5,6	316,5	777,1	1093,6	-548,4	545	924	7,3	119	665	1233,1	11,2	665	1233,1	11,2
CMEC and entreprises chinoises 2/	36,2	28,0	64,2	-63,8	0,4	7,3	8	13	0,1	-8	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0
Eurobond (Club de Londres)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0
Afreximbank	0,0	0,0	0,0	0,2	11,4	12	20	0,2	-12	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0
Négociants en pétrole	0,0	22,4	22,4	838,9	861,4	-566,0	295	500	3,9	141	436	809,7	7,4	436	809,7	7,4
Fournisseurs 2/	285,9	-56,0	229,9	1,7	231,6	-1,2	230	390	3,1	-2	228	423,5	3,8	228,2	423,5	3,8

Sources : autorités congolaises et estimations des services du FMI.

¹ Les montants à fin 2015 correspondent aux arriérés pré-initiative PPTE non restructurés.

² Y compris les dettes contestées (créances pré-initiative PPTE)

5. La présente analyse de la viabilité de la dette tient également compte des effets de l'ISSD du G20. Dans le cadre de l'ISSD, les autorités ont obtenu un allègement de 146 millions de dollars américains du service de la dette dus à des créanciers bilatéraux entre mai et décembre 2020 (soit 1½ % du PIB), rééchelonnés sans effet sur la valeur actuelle nette. Étant donné que l'Initiative a été prolongée jusqu'à fin décembre 2021, 175 millions de dollars américains supplémentaires au titre du service de la dette pourraient être rééchelonnés, dont 132 millions de dollars américains déjà rééchelonnés par la Chine. Les autorités se sont engagées à consacrer les ressources libérées par cette initiative à l'augmentation des dépenses visant à atténuer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les plans sanitaire, économique et social. L'AVD tient compte du rééchelonnement de toutes les dettes admissibles (selon les conditions publiées), à l'exception de celles dues dans le cadre des prêts du partenariat stratégique avec la Chine, pour lesquelles le rééchelonnement a été refusé par les créanciers et les remboursements continuent d'être effectués par les autorités.

6. Des lacunes persistent en ce qui concerne la gestion de la dette publique et la communication des données correspondantes. Si les autorités ont publié les conditions de l'accord de rééchelonnement de la dette conclu en 2019 avec la Chine, sa mise en œuvre a permis un apport de liquidités à court terme plus faible que celui prévu à l'origine. De plus, les autorités ont continué d'accumuler des dépôts excédentaires sur le compte séquestre domicilié en Chine en 2020. De plus, un nouveau contentieux au sujet d'une créance a accru le stock de passifs conditionnels. Cette créance a été prise en compte dans l'audit en cours des arriérés intérieurs. Une assistance technique est déjà en cours dans les domaines de la gestion de la dette, et du reporting des données correspondantes, dans le cadre de l'approche pluridimensionnelle de la gestion de la dette.

B. Perspectives macroéconomiques

7. L'encadré 1 résume les principales hypothèses retenues pour les grandes variables macroéconomiques dans le scénario étayant l'AVD.

- En 2020, la croissance a été nettement inférieure aux prévisions figurant dans le rapport 2019 au titre de l'article IV, à cause des effets de la pandémie sur la production pétrolière et non pétrolière. Alors que la reprise se confirme, la croissance devrait culminer à 6,3 % en 2024, principalement grâce à l'augmentation de la production de pétrole. À long terme, la croissance se maintiendra à 1,5 % en moyenne, compte tenu du déclin de la production de pétrole dû à la diminution des réserves pétrolières.
- Le gouvernement met en œuvre un programme de vaccination qui devrait couvrir 60 % de la population d'ici mi-2022.
- En raison des dépenses nécessaires pour faire face à la pandémie et de l'effet de la récession sur les recettes, la position budgétaire en 2020 a été nettement plus faible que celle décrite dans le rapport de 2019 au titre de l'article IV. Une fois que la pandémie se sera estompée, les autorités devraient poursuivre le rééquilibrage budgétaire afin de rétablir la viabilité des finances publiques à long terme et soutenir la constitution de réserves internationales au niveau régional.
- Les décaissements extérieurs prévus correspondent aux prêts-projets uniquement. Aucun appui à la balance des paiements et au budget n'est attendu (tableau 2 du texte). En 2020, les décaissements ont été inférieurs aux projections compte tenu du retard accusé dans l'apport d'un appui budgétaire et, à cause de la pandémie, dans le financement des projets. Le recul des décaissements au-delà de 2026 est conforme à l'engagement des autorités de faire preuve de prudence en matière d'emprunt extérieur.
- L'AVD a été établie en supposant que le Congo continuera d'obtenir l'essentiel de ses nouveaux financements extérieurs à des conditions concessionnelles à moyen terme. L'élément don augmente progressivement pour atteindre 43 % en moyenne au cours de la période 2027–29⁹. Après 2029, il est supposé que les nouveaux décaissements deviennent moins concessionnels, ce qui ramènerait l'élément don à environ 27 % pour la décennie 2030–40.

⁹ Historiquement, la Chine a fourni l'essentiel du financement extérieur du Congo à des conditions raisonnablement avantageuses. L'augmentation de l'élément don à l'issue des décaissements de soutien budgétaire planifiés par les partenaires multilatéraux correspond à l'hypothèse selon laquelle la Chine demeurerait le principal créancier du pays à long terme.

Tableau 2 du texte. République du Congo : Décaissements de prêts prévus

Tous les chiffres sont exprimés en millions de dollars américains

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Total des décaissements extérieurs bilatéraux et multilatéraux	231	243	292	258	274	234	262	277	251	245	245
Financements de projets	231	243	292	258	274	234	262	277	251	245	245
Dont :											
Créanciers multilatéraux et autres	122	102	137	151	166	125	154	168	142	136	136
FMI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AID	82	63	83	97	112	89	103	117	106	100	100
BIRD	40	32	46	46	46	29	43	43	29	29	29
BAfD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	7	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Bilatéraux officiels	109	141	155	107	108	109	109	109	109	109	109
Club de Paris	50	37	50	0	0	0	0	0	0	0	0
France	50	37	50	0	0	0	0	0	0	0	0
Hors Club de Paris	59	104	105	107	108	109	109	109	109	109	109
Chine	59	104	105	107	108	109	109	109	109	109	109
Financement du budget général	0										
Créanciers multilatéraux et autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bilatéraux officiels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Sources : Calculs et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

Encadré 1. Principales hypothèses macroéconomiques

- Secteur non pétrolier :** Le PIB non pétrolier ne devrait connaître qu'une légère croissance de 0,9 % en 2021, à cause des effets prolongés de la pandémie. En 2022, en supposant que la pandémie s'estompe, le secteur non pétrolier devrait entamer sa reprise. La croissance non pétrolière s'améliorera progressivement pour atteindre 3,6 % en 2026 (soit une moyenne de 3,1 % entre 2021 et 2026), à mesure que l'investissement se redresse, la mise en œuvre de réformes structurelles porte ses fruits et que l'économie se diversifie. Au-delà de 2026, la croissance non pétrolière devrait atteindre 3,6 % en moyenne, soit un niveau légèrement inférieur à la moyenne historique de 5,3 % pour la période 2008–17. Les risques de dégradation à court terme sont élevés étant donné les incertitudes liées à la pandémie, les faibles taux de vaccination¹, et les prix et la production de pétrole, mais les risques à moyen terme sont équilibrés, dans la mesure où les réformes de la gouvernance et la mise en œuvre des mesures de diversification et de renforcement de la résilience face au changement climatique devraient encourager le développement du secteur non pétrolier. Le PIB devrait reculer durant une courte période en 2028 et 2029 en raison de la diminution de la production de pétrole, avant de connaître un rebond lorsque la croissance non pétrolière commencera à prendre le dessus sur le net recul de la production pétrolière grâce aux efforts de diversification.
- Vaccination :** Le gouvernement a pour objectif de vacciner 60 % de la population d'ici mi-2022, ce qui coûtera 88 millions de dollars américains (0,7 % du PIB, rapport des services du FMI pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV, tableau du texte 1). La Banque mondiale et l'Union africaine s'associent pour financer le système EVAX, qui couvre un million de personnes. La Banque mondiale participe à ce financement à hauteur de 12 millions de dollars américains. La Chine et la Russie assurent la vaccination de 1,1 million de personnes.
- Production et cours pétroliers :** Lors des deuxième et troisième trimestres de 2020, la production de pétrole a été modérée en raison des répercussions négatives de la pandémie sur la demande pétrolière. La production de pétrole a ainsi baissé à 112 millions de barils en 2020 (contre 140 millions de barils prévus dans le rapport de 2019 au titre de l'article IV). La production devrait culminer à 125 millions de barils d'ici 2024 tout en demeurant proche des niveaux de 2020 en 2021², 2022 et 2023 grâce aux nouveaux gisements, avant de constamment décliner jusqu'à environ 11 millions de barils en 2041, à moins que de nouveaux gisements ne soient découverts. La volatilité élevée des prix du pétrole à l'international et les incertitudes relatives à la production

Encadré 1. Principales hypothèses macroéconomiques (suite et fin)

constituent des risques majeurs à court terme. Cependant, la contribution du pétrole au PIB global, ainsi qu'aux exportations et aux recettes devrait reculer durant les vingt années à venir, ce qui réduirait les risques à long terme liés à la volatilité des prix du pétrole.

- **Inflation** : Le taux d'inflation globale devrait demeurer modéré, à 2,7 % (en glissement annuel) à fin 2021. Il devrait progressivement augmenter pour atteindre 3 % d'ici 2023 et rester proche de 3 % à long terme, ce qui est conforme aux critères de convergence de la CEMAC fixant un plafond de 3 %.
- **Solde du compte courant** : Un excédent du compte courant de 12,1 % du PIB devrait être enregistré en 2021, après avoir été en équilibre (-0,1 % du PIB) en 2020. L'excédent est essentiellement lié au rebond des prix mondiaux du pétrole en 2021. Le compte courant devrait demeurer excédentaire au cours de la période 2021–24 compte tenu des prix élevés du pétrole et de la lenteur de la reprise dans le secteur non pétrolier. Le déficit du compte courant devrait atteindre 16 % du PIB en moyenne entre 2028 et 2041, reflétant un déclin à long terme de la production pétrolière. Les efforts soutenus d'investissement dans le cadre de la stratégie de diversification maintiendraient à un niveau élevé les importations, qui ne seraient que partiellement compensées par l'augmentation des exportations. La diversification économique continuerait de soutenir la croissance projetée du PIB.
- **Solde primaire** : Face à l'augmentation des besoins en matière de dépenses liés à la pandémie et aux pertes de recettes dans les secteurs pétrolier et non pétrolier, l'excédent primaire devrait diminuer, passant de 8 % du PIB en 2019 à 0,1 % du PIB en 2020. Sans financement extérieur, un ajustement du solde primaire non pétrolier à hauteur de 4 % du PIB non pétrolier est attendu au cours de la période 2021–26, ce qui contribuerait à la reconstitution de marges budgétaires et extérieures.
- **Paievements des arriérés intérieurs** : La stratégie budgétaire à moyen terme des autorités accorde la priorité aux remboursements d'arriérés intérieurs, lesquels sont essentiels pour la confiance sur le plan économique et politique, tout en préservant les dépenses sociales et les dépenses en capital financées sur ressources intérieures et en reflétant les engagements en faveur d'une amélioration de la viabilité de la dette. Cette stratégie est soutenue par une hausse de 4 % du PIB non pétrolier (1 % du PIB) du solde primaire non pétrolier pour la période 2021–26 (sur la base des mesures adoptées décrites dans le rapport des services du FMI pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV et de leurs effets différés). Une partie de ces gains budgétaires permettra de financer les remboursements d'arriérés intérieurs dans le cadre du champ d'action du Club de Brazzaville et du nouveau système mis en place par les autorités (toujours en cours de développement). Sans soutien budgétaire de la part des partenaires au développement ou d'amélioration des conditions de financement à l'échelle régionale, l'augmentation réalisable des dépenses de développement dans le cadre de cette stratégie sera largement inférieure à ce qui est nécessaire pour le Congo pour réduire nettement la pauvreté et mettre fin à sa situation de fragilité. Dans ce contexte, il faudra absolument préserver un espace budgétaire pour les dépenses de développement essentielles en retirant les mesures de lutte contre la pandémie plus rapidement que prévu, en ralentissant les remboursements d'arriérés intérieurs si les recettes sont insuffisantes et en poursuivant avec diligence la mise en œuvre des réformes relatives aux recettes et aux dépenses lancées au cours des trois dernières années.

¹ Au 9 août 2021, seulement 1,6 % de la population congolaise était vaccinée (<https://africacdc.org/covid-19-vaccination/>)

² La lenteur de la croissance (0,9 %) dans le secteur non pétrolier et le déclin modéré de la production pétrolière en 2021 entraîneraient un léger recul du PIB global de 0,2 % en 2021.

8. Les outils de réalisme mettent en évidence certains risques pour la prévision, mais des facteurs d'atténuation existent. L'outil de réalisme mettant en relation l'ajustement budgétaire et

la croissance indique que la trajectoire de croissance projetée pourrait être plus faible, mais les services du FMI estiment que la croissance prévue et la trajectoire budgétaire sont réalistes et avec un multiplicateur budgétaire faible, dans la mesure où elle est principalement portée par l'évolution du secteur pétrolier. La réduction de la dette s'explique principalement par une hausse de l'excédent primaire (grâce à des efforts soutenus d'assainissement budgétaire) et, dans une moindre mesure, par la croissance du PIB réel (graphique 3). Les outils de réalisme mettent en évidence des grandes augmentations inexpliquées de la dette extérieure et publique.

Tableau 3 du texte. République du Congo : Comparaison des hypothèses entre la présente AVD et l'AVD précédente

	2021	2022	2023	2029	2037
Décaissements des nouveaux emprunts (en milliards de FCFA)					
AVD actuelle	98	118	127	125	117
AVD, Article IV de 2019	507	385	168	122	151
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en points de pourcentage)					
AVD actuelle	35,8	36,6	36,8	38,9	30,1
AVD, Article IV de 2019	30,1	32,1	36,4	41,3	25,4
Solde primaire (en pourcentage du PIB)					
AVD actuelle	2,9	5,2	4,0	2,4	1,1
AVD, Article IV de 2019	9,9	9,4	9,4	5,3	2,7
Croissance du PIB réel (en pourcentage)					
AVD actuelle	-0,2	2,3	2,7	-0,8	2,9
AVD, Article IV de 2019	4,6	1,9	0,0	2,5	3,4
Solde du compte courant (en pourcentage du PIB)					
AVD actuelle	12,1	6,5	1,6	-8,9	-18,7
AVD, Article IV de 2019	5,8	1,2	-2,1	-7,9	-15,7
Prix du pétrole (en dollars américains le baril)					
AVD actuelle	66,2	64,7	61,0	58,7	68,8
AVD, Article IV de 2019	57,9	55,3	54,6	60,4	70,8

Sources : Autorités congolaises ; calculs et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

C. Classement du pays et élaboration des tests de résistance

9. L'indice composite est évalué à 2,28 sur la base des données de la mise à jour d'avril 2021 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) et de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) menée par la Banque mondiale en 2019, indiquant que la capacité d'endettement de la République du Congo est faible. La méthodologie repose sur le calcul d'un indice composite sur la base d'informations issues du score EPIN, les conditions extérieures représentées par la croissance économique mondiale et des facteurs spécifiques aux pays, comme la couverture des importations par les réserves. Le faible score de la République du

Congo selon l'indice composite indique une faible capacité d'endettement, reflétant principalement un score EPIN faible et un niveau bas de ses réserves de change (tableau 4 du texte). Il est similaire à celui de la précédente AVD (2019), qui était basé sur les données des PEM d'octobre 2019. La capacité d'endettement n'a pas changé par rapport à l'AVD précédente (rapport de 2019 au titre de l'article IV).

Tableau 4 du texte. République du Congo : Score de l'indice composite

Composantes	Coefficients (A)	Valeurs moyennes sur 10 ans (B)	Composantes du score de l'IC (A*B) = (C)	Contribution des composantes
EPIN	0,385	2,750	1,06	46%
Taux de croissance réel (en %)	2,719	-1,290	-0,04	-2%
Couverture des importations par les réserves (en %)	4,052	28,998	1,18	52%
Couverture des importations par les réserves*2 (en %)	-3,990	8,409	-0,34	-15%
Envois de fonds (en %)	2,022	0,000	0,00	0%
Croissance économique mondiale (en %)	13,520	3,078	0,42	18%
Score de l'IC			2,28	100%
Note de l'IC			Faible	

Final	Classification sur la base de l'édition actuelle	Classification sur la base de l'édition précédente	Classification sur la base des deux éditions précédentes
Faible	Faible 2,28	Faible 2,22	Faible 2,47

Seuils d'endettement EXTÉRIEUR	
VA de la dette en %... des exportations du PIB	140 30
Service de la dette en %... des exportations des recettes	10 14

Repère dette publique TOTALE	
VA de la dette publique totale en % du PIB	35

Source : Calculs des services du FMI. La valeur limite de l'indice composite pour la capacité d'endettement à moyen terme est de 2,69.

10. L'AVD tient compte des prix des produits de base et des chocs liés au financement sur les marchés. Dans la mesure où les exportations pétrolières représentent plus de 80 % des exportations congolaises, le test de résistance spécifiquement adapté aux prix des produits de base est déclenché. De même, étant donné que l'État détient des euro-obligations (émises dans le contexte de la restructuration de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE), le module de financement sur les marchés est également activé.

ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

A. Analyse de viabilité de la dette extérieure

11. Dans le scénario de référence, les dépassements du ratio valeur actualisée de la dette/PIB et des deux indicateurs du service de la dette extérieure par rapport aux seuils indicatifs de la République du Congo seront contenus dans un délai de 5 ans. (graphique 1). Selon les modalités actuelles de la dette déjà restructurée, plus aucun seuil ne sera dépassé d'ici 2026 dans les scénarios de référence. Le ratio valeur actualisée de la dette extérieure/PIB atteignait 62 % à fin 2020 et devrait baisser, tout en restant au-dessus du seuil indicatif de 30 % jusqu'en 2023 uniquement. Le ratio service de la dette/recettes, de 34 % en 2020, est supérieur au seuil indicatif de 14 %, mais les prévisions indiquent qu'il passera à 15¾ % en 2025 et à 10 % en 2026 (bien en-dessous du seuil de 14 %), lorsque l'essentiel de la dette commerciale extérieure aura été remboursé. De plus, le ratio service de la dette/exportations est actuellement au-dessus de son seuil indicatif de 10 %, mais il devrait passer en-dessous des 10 % d'ici à 2025 et rester en-dessous de ce seuil au cours des années suivantes. Le ratio valeur actualisée de la dette/exportations est inférieur à son seuil indicatif et devrait chuter à 44 % en moyenne au cours de la période 2026–31. Le tableau 5 du texte met en évidence les variations entre la présente AVD et la précédente (Article IV, 2019). Celles-ci illustrent que la crise économique déclenchée par la pandémie a contribué à un creusement considérable de la charge de la dette et des ratios de liquidité à moyen terme, neutralisant certains effets positifs des accords de restructuration de la dette conclus ou devant être conclus dans un avenir proche (pris en compte dans le scénario de référence)¹⁰.

12. Tous les indicateurs de la dette publique extérieure dépassent largement leur seuil indicatif dans les scénarios des tests de résistance (graphique 1). Les scénarios de chocs standardisés permettent d'examiner les incidences de différents chocs sur la dette et le service de la dette, sur la base de la volatilité historique des indicateurs économiques du pays. Ces tests laissent apparaître de fortes hausses de la charge de la dette et des indicateurs de liquidité dans tous les cas. Le test de résistance prévoyant un choc sur les exportations est celui qui produit les effets les plus extrêmes sur la plupart des indicateurs, ce qui tient à la forte dépendance de la République du Congo à l'égard des exportations de pétrole. Une baisse des exportations à un niveau équivalent à un écart-type en-dessous de leur moyenne historique au cours des deuxième et troisième années de

¹⁰ Les arriérés commerciaux extérieurs sont à présent totalement pris en compte dans les besoins d'amortissement de 2020, alors qu'auparavant ils étaient répartis progressivement sur une période de 5 ans. Ainsi, les ratios dette/service ressortent nettement plus élevés en 2020 par rapport aux projections de l'AVD établie en 2019 au titre de l'article IV.

la période de projection entraînerait une augmentation du ratio valeur actualisée de la dette/exportations, qui resterait à un niveau élevé à moyen terme, tandis que le ratio valeur actualisée de la dette/PIB culminerait à 89 %. Pour le ratio service de la dette/recettes, un choc combiné est celui dont les incidences sont les plus fortes. Le choc sur les prix des produits de base, déclenché en raison de la dépendance de la République du Congo à l'égard des exportations de pétrole, entraîne aussi des dépassements prolongés des indicateurs relatifs à la liquidité et au ratio valeur actualisée de la dette/PIB. Le module reproduisant le risque lié au financement sur les marchés indique un risque modéré d'augmentation des pressions sur la liquidité. Cependant, en l'absence de plans d'accès aux marchés internationaux, une accentuation de la tension sur les marchés n'aurait pas d'incidence profonde sur les indicateurs d'endettement (graphique 5)¹¹.

13. La République du Congo est classée comme étant « en situation de surendettement » en raison d'arriérés extérieurs non apurés et des négociations de restructuration en cours.

Dans l'attente d'une confirmation de l'application de l'ISSD pour toutes les dettes admissibles, presque tous les arriérés bilatéraux officiels post-initiative PPTTE étaient apurés à fin 2020. L'apurement des arriérés extérieurs restants, essentiellement vis-à-vis de fournisseurs, et la conclusion d'accords de restructuration de la dette avec deux créanciers du secteur privé seront nécessaires pour mettre fin à la situation actuelle de surendettement.

¹¹ Sur la base de besoins bruts de financement supérieurs au seuil. Aucune donnée de l'indice EMBIG n'est disponible pour la République du Congo.

Tableau 5 du texte. République du Congo : Comparaison des indicateurs de la dette extérieure brute contractée ou garantie par l'État, scénario de référence

	2021	2022	2023	2026	2031
Ratio VA de la dette/PIB					
AVD actuelle	45,2	38,0	32,2	20,7	18,0
AVD, Article IV de 2019	47,2	46,0	44,3	33,0	21,2
Ratio VA de la dette/exportations					
AVD actuelle	67,0	58,5	52,8	40,7	56,0
AVD, Article IV de 2019	58,7	59,3	59,7	56,4	56,4
Ratio service de la dette/exportations					
AVD actuelle	11,5	12,9	11,7	4,6	4,4
AVD, Article IV de 2019	12,6	9,6	8,7	6,1	4,9
Ratio service de la dette/recettes					
AVD actuelle	34,4	33,5	29,5	10,3	6,7
AVD, Article IV de 2019	32,3	23,1	19,1	9,5	4,6

Sources : autorités congolaises ; calculs et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

B. Analyse de viabilité de la dette publique

14. Une analyse de la dette publique globale de la République du Congo met en évidence un accroissement des vulnérabilités liées à la dette (graphique 2). L'évolution prévue des indicateurs d'endettement suggère une augmentation des vulnérabilités liées à la dette publique. Dans le scénario de référence, le ratio valeur actualisée de la dette contractée ou garantie par l'État/PIB (qui englobe les arriérés intérieurs et le financement direct par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)) est largement au-dessus du niveau de référence de 35 % associé à une exacerbation des vulnérabilités pour les pays présentant une faible capacité d'endettement jusqu'en 2031, puis demeure légèrement au-dessus du seuil durant l'entièreté de la période. Même si la valeur actualisée de la dette publique dépasse son seuil pour l'entièreté de la période, elle est considérée comme viable, dans la mesure où les risques pour les liquidités sont atténués par : i) la poursuite de sa tendance à la baisse dans les années à venir ; ii) la disponibilité du financement sur les marchés financiers congolais ; et iii) l'accès aux marchés financiers régionaux de la CEMAC. Les besoins immédiats en liquidités sont également couverts dans le cadre de l'ISSD. Cette évaluation est confirmée par des tests de résistance. Le test de résistance reproduisant un choc sur les exportations est le plus extrême pour les indicateurs d'endettement public, ce qui souligne le risque de dégradation lié au secteur pétrolier.

ÉVALUATION DES RISQUES ET DES VULNÉRABILITÉS

15. L'endettement global et extérieur de la République du Congo est jugé viable, mais le pays se trouve actuellement en situation de surendettement. Le résultat de l'évaluation de

l'endettement s'explique par les négociations en cours de restructuration de la dette menées avec deux créanciers commerciaux et par les arriérés de paiement. Compte tenu de l'augmentation des prix du pétrole et de la tendance baissière de l'ensemble des indicateurs d'endettement et de solvabilité, le dépassement de l'indicateur service de la dette/recettes serait contenu d'ici 2026 et le dépassement de l'indicateur relatif au ratio valeur actualisée de la dette extérieure/PIB serait inférieur à son seuil d'ici 2023. Au regard de ces éléments, ainsi que de l'absence de nouvelle accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs, les dettes globale et extérieure sont jugées viables.

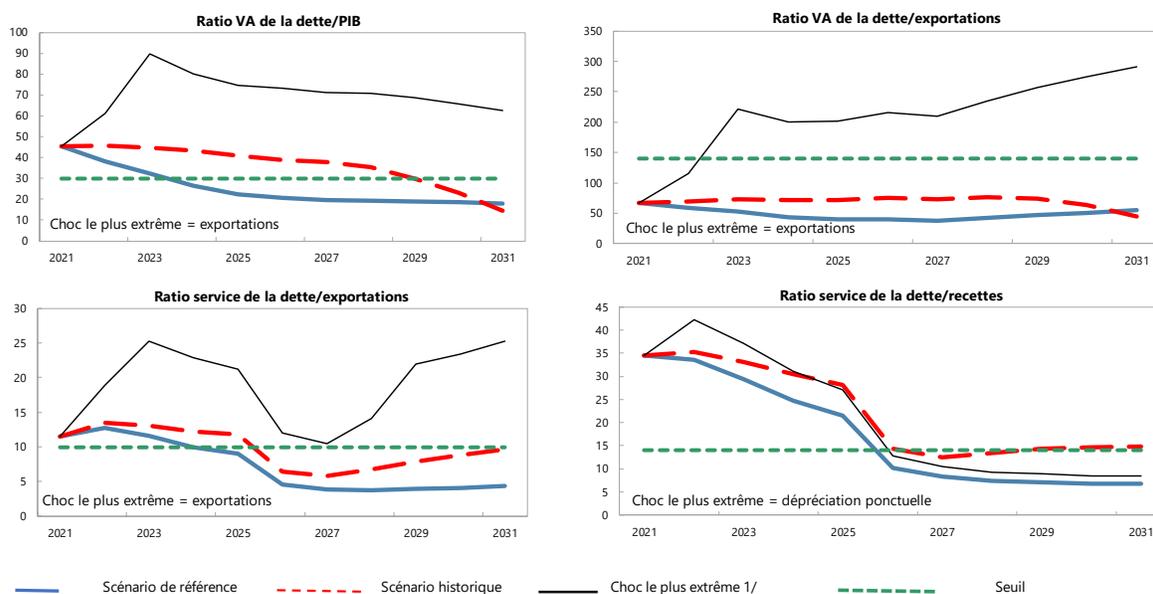
16. Le risque de situation d'endettement global et extérieur demeure élevé compte tenu des risques relatifs à la liquidité et de la vulnérabilité face aux chocs sur les prix du pétrole.

Les risques liés à la liquidité, associés à un ratio dette publique/PIB élevé (supérieur au seuil jusqu'à 2040) et à un ratio service de la dette extérieure/recettes considérable (l'indicateur dépasse le seuil jusqu'à fin 2025), sont atténués par les déclin nets et soutenus de ces ratios dans les années à venir, l'ISSD, la disponibilité du financement sur les marchés financiers congolais et l'amélioration de l'accès aux financements régionaux de la CEMAC. À l'avenir, les autorités sont encouragées à poursuivre la consolidation budgétaire, à adopter des mesures de diversification afin de réduire les risques et à se préparer pour une production et une demande de pétrole réduites à long terme, à conclure les accords de restructuration en cours, à apurer les arriérés et à continuer d'améliorer la gestion de la dette.

17. Les autorités ont souscrit à l'évaluation des services selon laquelle le Congo est en situation de surendettement et sa dette est viable compte tenu des prix pétroliers favorables et des efforts de réforme déployés par les autorités.

Elles ont exprimé leur engagement à continuer de faire preuve de prudence dans la conduite de leur politique budgétaire et dans la gestion de leur dette et à poursuivre la mise en œuvre de leur stratégie de restructuration de la dette publique afin d'en améliorer la viabilité. Les autorités ont également indiqué que les hypothèses macroéconomiques sur lesquelles repose l'AVD, notamment les projections de la production pétrolière, devraient rester suffisamment prudentes tant que les données concernant la découverte de nouveaux gisements pétroliers sont toujours en cours d'analyse. Les autorités conviennent que, bien qu'il existe des risques à la baisse entourant les perspectives de croissance, l'économie congolaise a le potentiel de bénéficier du développement de nouveaux secteurs, ainsi que de l'augmentation des dépenses sociales et des efforts de diversification pour faire face aux difficultés auxquelles le secteur pétrolier fait face dans le contexte du changement climatique.

Graphique 1 : République du Congo : Indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon différents scénarios, 2021-31



Adaptation des paramètres par défaut		
	Volume	Interactions
Tests adaptés		
Ensemble des passifs cond.	Oui	
Catastrophes naturelles	Non	Non
Prix des produits de base ^{2/}	Non	Non
Financement sur le marché	Non	Non

Note : « Oui » indique tout changement du volume ou des interactions des paramètres par défaut des tests de résistance ; « s.o. » indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*		
	Défaut	Personnalisées
Part de la dette marginale		
Dette extérieure MLT CGE	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars américains	1,3%	1,3%
Taux d'actualisation, dollar américain	5,0%	5,0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	25	25
Période de grâce moyenne	5	5

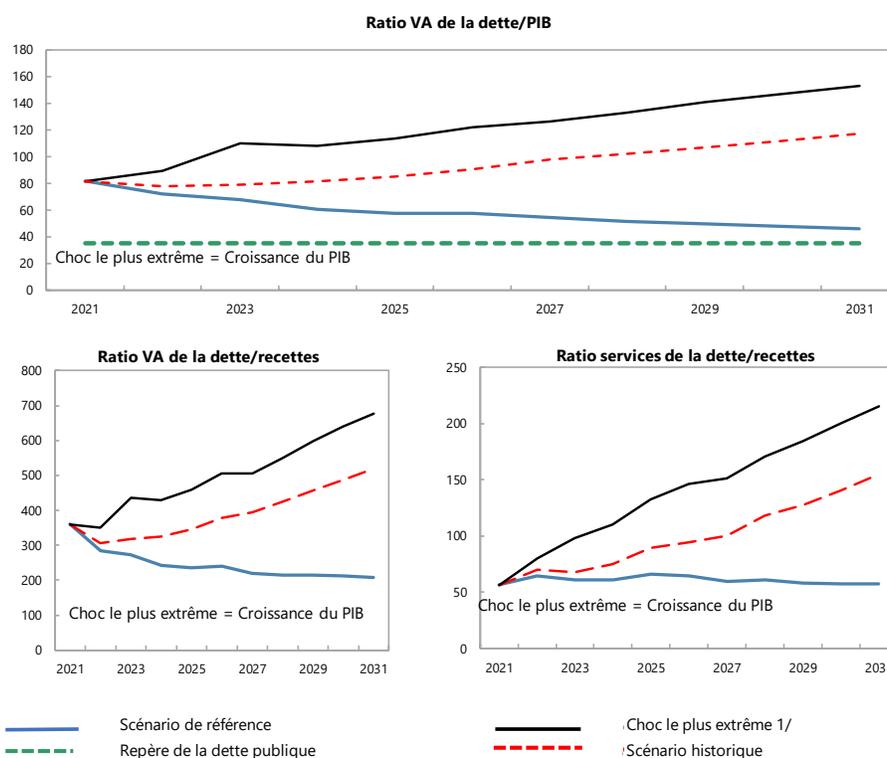
* Note : Tous les besoins de financement supplémentaires dus aux chocs dans les tests de résistance sont supposés être couverts par une dette extérieure à moyen ou long terme contractée ou garantie par l'État dans l'AVD extérieure. Les conditions par défaut de la dette marginale se basent sur les projections de référence à 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en 2031 ou avant. Les tests de résistance avec dépassement exceptionnel des seuils sont eux aussi présentés (le cas échéant), mais ce dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère être le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base se base sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département de la Recherche du FMI.

Graphique 2. République du Congo : Indicateurs de la dette publique selon différents scénarios, 2021–31



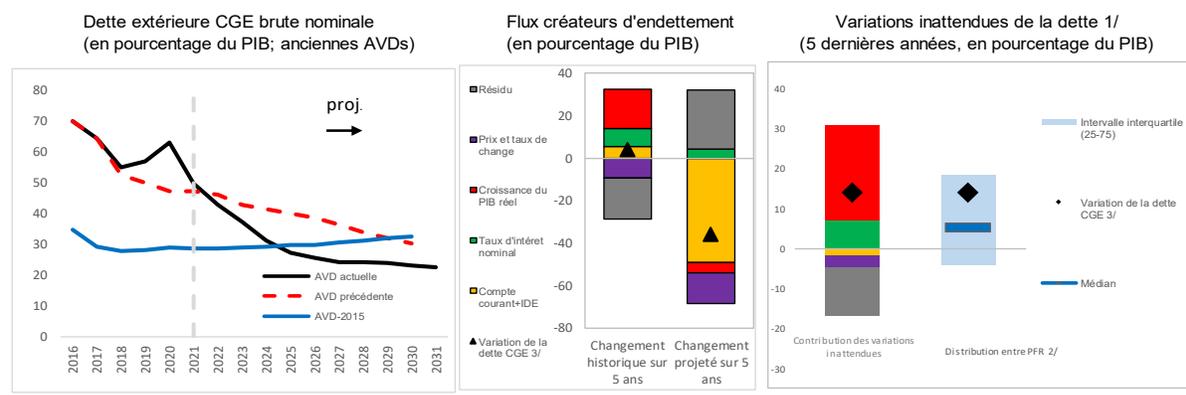
Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut	Personnalisé
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	13%	13%
Dette intérieure à moyen et long terme	80%	80%
Dette intérieure à court terme	7%	7%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars américains	1,3%	1,3%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	25	25
Période de grâce moyenne	5	5
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	3,4%	3,4%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	4	4
Période de grâce moyenne	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	3,4%	3,4%

* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale se basent sur les projections de référence pour une période de 10 ans.
Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

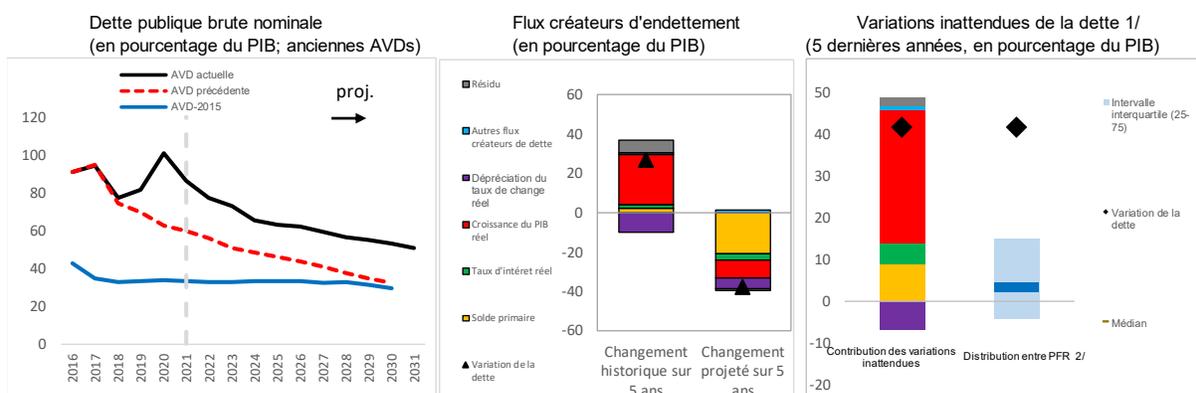
1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2031 ou avant. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère être le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Graphique 3 : République du Congo : Facteurs déterminants de la dynamique de la dette — scénario de référence

Dettes extérieures



Dettes publiques

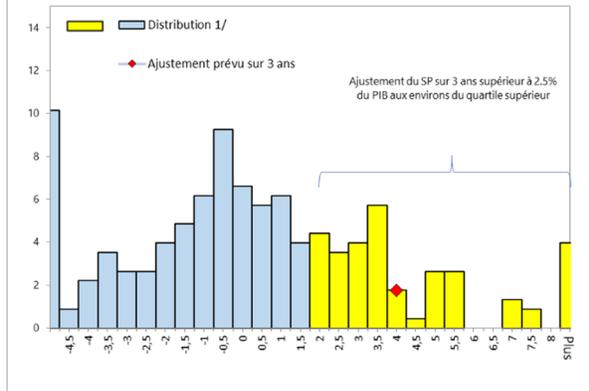


Sources : Autorités congolaises et estimations des services du FMI.

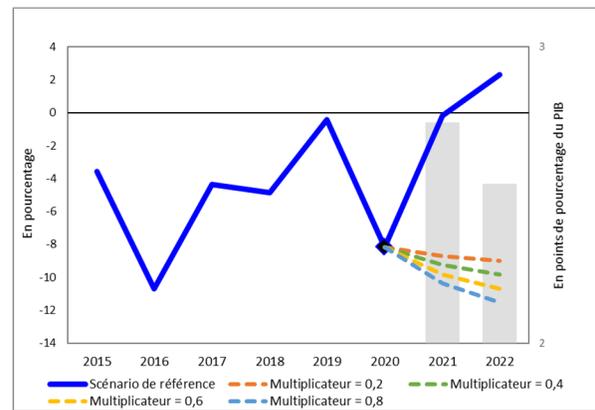
- 1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.
- 2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVD PFR ont été établies.
- 3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour les pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

Graphique 4. République du Congo : Outils de réalisme

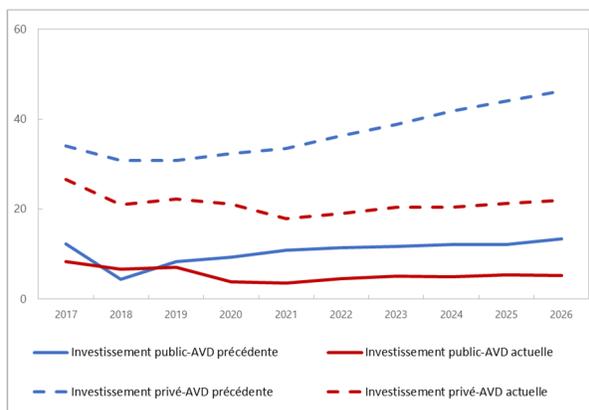
Ajustement sur trois ans du solde primaire
(en points de pourcentage du PIB)



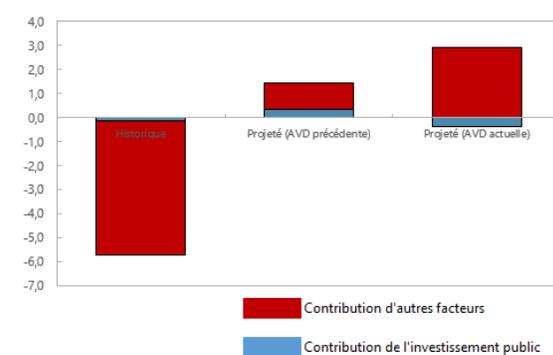
Ajustement budgétaire et trajectoire de croissance possible 2/



Taux des investissements publics et privés 3/
(en pourcentage du PIB)



Contribution à la croissance du PIB réel
(en pourcentage, moyenne sur 5 ans)



Sources : autorités congolaises et estimations des services du FMI.

1/ Les données couvrent les programmes appuyés par le FMI pour les pays à faible revenu (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement sur trois ans pour le lancement du programme se situe sur l'abscisse et le pourcentage de l'échantillon sur l'ordonnée.

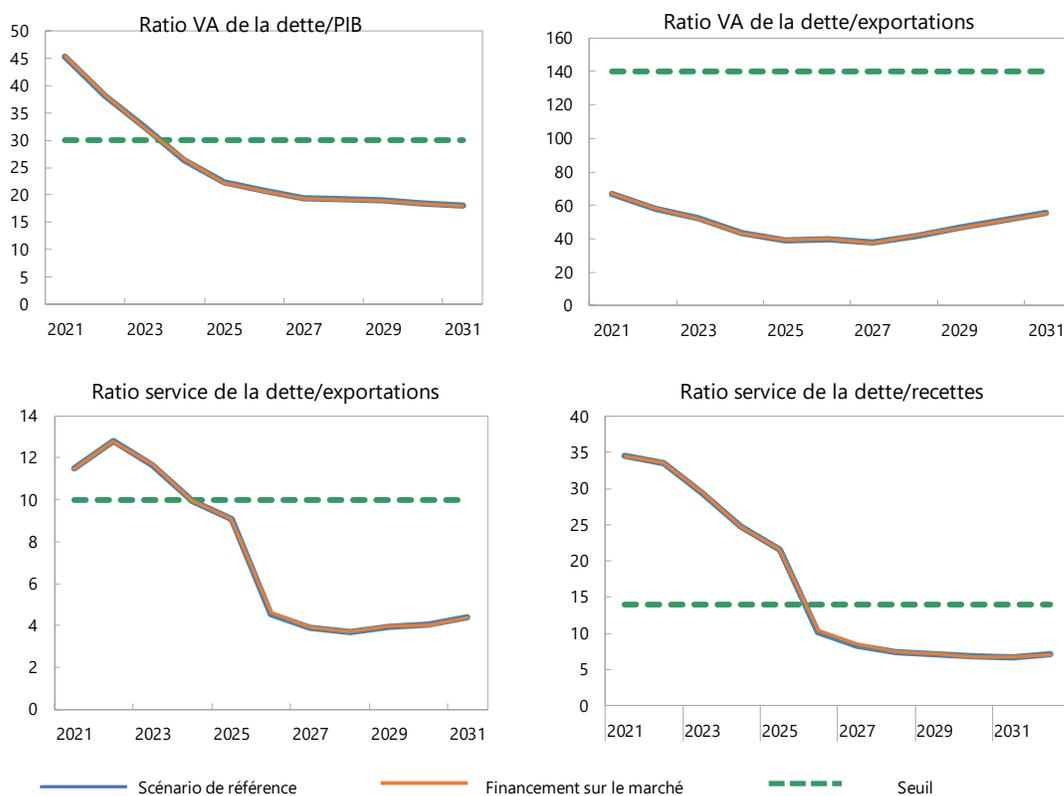
2/ Les barres du graphique illustrent l'ajustement budgétaire annuel projeté (échelle de droite) et les lignes, les trajectoires de croissance possibles du PIB réel avec différents multiplicateurs budgétaires (échelle de gauche).

3/ Les changements de l'investissement s'expliquent par un changement dans la méthode de calcul de l'indice des prix utilisée pour convertir l'investissement nominal en investissement à prix constants. Ils ne correspondent pas à un ajustement des taux d'investissement effectifs.

Graphique 5. République du Congo : Indicateurs des risques liés au financement sur les marchés

	BFB 1/	EMBI 2/
Repères	14	570
Valeurs	11	n.a.
Dépassement du repère	Non	n.a.
Hausse potentielle des besoins de liquidité	Modérée	

1/ Maximum des besoins de financement bruts (BFB) sur les 3 ans de la période de projection du scénario de référence.
2/ Les écarts EMBI correspondent aux dernières données disponibles.



Sources : Data Stream, <https://www.federalreserve.gov/releases/h15/>.

Remarque : aucune donnée pour l'indice EMBIG n'est disponible pour la République du Congo. L'obligation, qui arrivera à échéance en 2029, était échangée avec une réduction de 20 % sur la valeur nominale, assortie d'un rendement d'intérêt de 7,6 % le 11 août 2021 et d'une marge bénéficiaire de 655 points de base.

Tableau 3. République du Congo : Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2018–41
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	(In percent of GDP, unless otherwise indicated)											Moyenne 8/	
	Effectif			Projections								Historique	Projections
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2031	2041		
Dette extérieure (nominale) 1/	55.0	56.9	63.2	49.9	42.8	37.1	31.3	27.2	25.7	22.5	12.5	46.4	30.2
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	55.0	56.9	63.2	49.9	42.8	37.1	31.3	27.2	25.7	22.5	12.5	46.4	30.2
Variation de la dette extérieure	-9.4	1.9	6.3	-13.3	-7.1	-5.7	-5.8	-4.1	-1.5	-0.7	-1.0	-1.0	-2.7
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-14.4	-0.3	11.0	-16.4	-12.7	-8.5	-8.0	-3.9	-0.6	8.6	20.4	-1.0	-2.7
Déficit du compte courant hors intérêts	-1.5	-3.3	-0.6	-13.2	-8.2	-3.2	-1.8	0.5	3.3	11.7	22.7	4.5	1.4
Déficit de la balance des biens et services	-13.3	-14.3	-8.4	-22.2	-17.9	-12.7	-11.7	-8.2	-4.7	6.7	21.6	-1.9	-6.5
Exportations	71.1	68.4	54.9	67.5	65.6	61.7	60.9	56.5	51.8	32.6	11.1		
Importations	57.8	54.1	46.5	45.4	47.7	49.0	49.3	48.3	47.1	39.4	32.6		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	3.2	2.6	-1.2	0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	1.3	-0.2
<i>dont : officiels</i>	0.0	-0.7	-1.7	-0.2	-0.5	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7	-0.9	-0.8		
Autres flux du compte courant (négatifs = entrées nettes)	8.7	8.3	9.0	8.8	9.9	9.7	10.1	9.0	8.3	5.4	1.5	5.1	8.1
IDE nets (négatifs = entrées)	-2.5	-3.5	-2.7	-4.2	-4.6	-5.2	-4.7	-4.4	-4.1	-3.2	-2.0	-8.5	-4.1
Dynamique endogène de la dette 2/	-10.4	6.6	14.3	1.1	0.1	-0.2	-1.5	0.0	0.3	0.1	-0.2		
Contribution du taux d'intérêt nominal	1.6	2.9	0.8	1.0	1.2	0.9	0.7	0.5	0.4	0.3	0.2		
Contribution de la croissance du PIB réel	2.5	0.3	5.8	0.1	-1.1	-1.1	-2.2	-0.5	-0.1	-0.2	-0.4		
Contribution des variations du prix et du taux de change	-14.5	3.4	7.8		
Résidu 3/	5.0	2.2	-4.8	3.1	5.6	2.9	2.1	-0.2	-0.9	-9.3	-21.4	5.5	-1.0
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	-1.4	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Indicateurs de viabilité													
Ratio VA de la dette extérieure CGE/PIB	61.4	45.3	38.1	32.3	26.4	22.2	20.7	18.0	10.4		
Ratio VA de la dette extérieure CGE/exportations	111.7	67.1	58.2	52.3	43.4	39.3	40.0	55.2	93.7		
Ratio service de la dette CGE/exportations	8.6	9.7	12.0	11.5	12.8	11.6	9.9	9.1	4.6	4.4	9.6		
Ratio service de la dette CGE/recettes	24.6	25.5	31.9	34.5	33.6	29.5	24.7	21.5	10.2	6.7	5.4		
Total des besoins de financement extérieurs bruts (millions de dollars américains)	286.2	-32.6	340.3	-1353.3	-578.6	-160.6	-66.1	188.5	238.9	1831.5	6765.4		
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	-4.8	-0.4	-8.2	-0.2	2.3	2.7	6.3	1.6	0.4	0.8	3.4	-1.4	1.3
Déflateur du PIB en dollars américains (variation en pourcentage)	29.1	-5.9	-12.1	22.9	1.9	1.3	1.6	2.0	2.2	2.9	3.0	0.5	4.2
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	3.1	5.0	1.1	1.9	2.4	2.2	2.0	1.8	1.4	1.2	1.5	1.8	1.6
Croissance des exportations de biens et services (dollar américain, en %)	48.9	-9.9	-35.2	50.9	1.3	-2.1	6.7	-3.9	-5.9	-7.0	-15.1	-0.1	1.6
Croissance des importations de biens et services (dollar américain, en %)	30.3	-12.3	-30.7	19.7	9.6	7.0	8.7	1.6	0.1	-0.7	6.0	-2.1	4.0
Éléments des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	35.8	36.6	36.8	34.2	47.2	53.2	29.6	30.1	...	38.7
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	24.8	26.0	20.6	22.4	25.0	24.4	24.5	23.8	23.2	21.4	19.6	30.0	23.3
Flux d'aide (en millions de dollars américains) 5/	190.1	250.8	475.4	167.5	234.8	266.0	285.5	322.0	309.1	259.8	360.0		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	0.7	1.1	1.2	1.2	1.3	1.3	1.2	1.1	...	1.2
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	44.4	51.8	52.5	49.0	64.7	72.1	58.0	67.5	...	57.5
PIB nominal (millions de dollars américains)	13,649	12,791	10,329	12,676	13,218	13,758	14,856	15,400	15,804	18,422	31,154		
Croissance du PIB nominal	22.9	-6.3	-19.2	22.7	4.3	4.1	8.0	3.7	2.6	3.7	6.5	-0.8	5.5
Pour mémoire :													
VA de la dette extérieure 7/	61.4	45.3	38.1	32.3	26.4	22.2	20.7	18.0	10.4		
En pourcentage des exportations	111.7	67.1	58.2	52.3	43.4	39.3	40.0	55.2	93.7		
Ratio service de la dette/exportations	8.6	9.7	12.0	11.5	12.8	11.6	9.9	9.1	4.6	4.4	9.6		
VA de la dette extérieure CGE (millions de dollars américains)	6337.2	5740.4	5041.8	4437.2	3925.3	3420.1	3272.4	3320.5	3233.9		
(VA - VA _{t-1})/PIB _{t-1} (en pourcentage)	-5.8	-5.5	-4.6	-3.7	-3.4	-1.0	0.2	-0.1		
Déficit du compte courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	7.9	-5.3	-6.9	0.1	-1.1	2.5	4.1	4.6	4.8	12.4	23.6		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs à la fois public et privé.

2/ Égale à $[r - g - p(1+g)] / (1+g + p+g)$ multiplié par le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel et p = taux de croissance du déflateur du PIB en dollar américain.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations du prix et du taux de change est incluse également.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme de nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques sont généralement calculées sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles, alors que les moyennes des projections portent sur la première année de projection et les 10 années suivantes.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Sur la base de la devise
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Oui

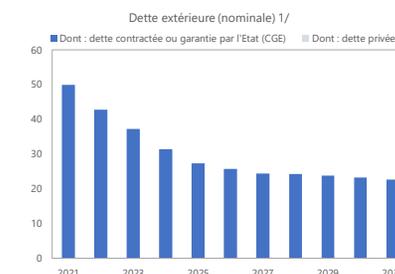
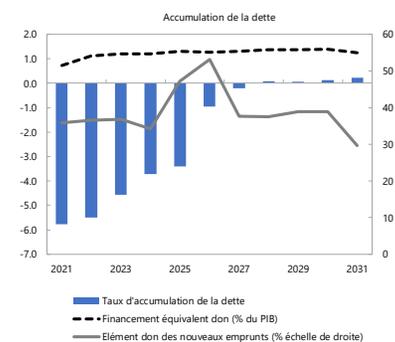


Tableau 4. République du Congo : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2018-41
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif										Projections										Moyenne 6/				
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2031	2041	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2031	2041	Historique	Projections	
Deette du secteur public 1/	77,1	81,7	101,0	86,1	77,3	73,1	65,6	62,9	62,3	50,7	37,1	66,0	63,8	60,0	57,0	54,0	51,0	48,0	45,0	42,0	39,0	36,0	33,0	66,0	63,8
dont : dette extérieure	55,0	56,9	63,2	49,9	42,8	37,1	31,3	27,2	25,7	22,5	12,5	46,4	30,2	25,0	20,0	15,0	10,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	46,4	30,2
Variation de la dette du secteur public	-17,1	4,6	19,4	-14,9	-8,9	-4,2	-7,5	-2,8	-0,5	-2,2	-1,5	4,1	-4,9	4,1	-4,9	4,1	-4,9	4,1	-4,9	4,1	-4,9	4,1	-4,9	4,1	-4,9
Flux générateurs d'endettement identifiés	-17,4	-2,5	15,9	-13,7	-7,0	-4,8	-8,1	-3,5	-2,3	-2,2	-4,4	0,9	-3,5	0,9	-3,5	0,9	-3,5	0,9	-3,5	0,9	-3,5	0,9	-3,5	0,9	-3,5
Déficit primaire	-7,6	-7,9	-0,1	-2,9	-5,4	-4,2	-5,1	-3,5	-2,9	-2,1	-3,5	30,5	23,9	30,5	23,9	30,5	23,9	30,5	23,9	30,5	23,9	30,5	23,9	30,5	23,9
Recettes et dons	24,9	26,7	22,2	22,6	25,5	24,9	25,0	24,5	23,9	22,2	20,4	31,4	20,4	31,4	20,4	31,4	20,4	31,4	20,4	31,4	20,4	31,4	20,4	31,4	20,4
<i>dont : dons</i>	0,1	0,8	1,7	0,2	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,9	0,8														
Dépenses primaires (hors intérêts)	17,3	18,8	22,1	19,8	20,1	20,7	20,0	21,0	21,0	20,1	16,9														
Dynamique automatique de la dette	-9,8	5,5	16,5	-12,3	-1,6	-0,6	-3,1	0,0	0,6	-0,1	-0,8	0,6	0,1	0,6	0,1	0,6	0,1	0,6	0,1	0,6	0,1	0,6	0,6	0,1	
Contribution de différentiel taux d'intérêt/croissance	-0,5	2,6	12,1	-6,0	-1,6	-1,1	-3,4	-0,1	0,7	0,1	-0,7														
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-5,3	2,3	4,8	-6,1	0,4	0,9	0,9	0,9	0,9	0,5	0,6														
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	4,8	0,3	7,3	0,2	-1,9	-2,0	-4,3	-1,1	-0,2	-0,4	-1,3														
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-9,3	2,8	4,4														
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0,0	0,0	-0,5	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	-0,3	1,7	-0,3	1,7	-0,3	1,7	-0,3	1,7	-0,3	1,7	1,7	-0,3	
Recettes de privatisation (négatif)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														
Comptabilisation des passifs conditionnels (par ex. recapitalisation bancaire)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0,0	0,0	-0,5	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														
Autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement (à préciser)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														
Residu	0,3	7,0	3,5	-7,4	-1,9	1,2	0,9	0,9	1,7	-0,2	2,7														
Indicateurs de viabilité																									
Ratio VA de la dette du secteur public 2/	95,4	81,7	72,4	68,1	60,7	57,9	57,3	46,1	34,9														
Ratio VA de la dette/public/recettes et dons	429,0	360,8	283,8	273,2	242,5	236,5	240,2	207,4	170,8														
Ratio service de la dette/recettes et dons 3/	30,4	27,4	65,1	56,5	65,0	61,3	61,2	66,2	64,4	57,3	47,9														
Besoin de financement brut 4/	0,0	-0,6	13,9	7,9	10,5	10,4	10,3	12,7	12,5	10,6	6,3														
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																									
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	-4,8	-0,4	-8,2	-0,2	2,3	2,7	6,3	1,6	0,4	0,8	3,4	-1,4	1,3	-1,4	1,3	-1,4	1,3	-1,4	1,3	-1,4	1,3	-1,4	1,3	-1,4	1,3
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette extérieure (en pourcentage)	2,9	5,2	1,1	1,8	2,4	2,2	2,0	1,8	1,4	1,2	1,5	1,9	1,6	1,9	1,6	1,9	1,6	1,9	1,6	1,9	1,6	1,9	1,6	1,9	1,6
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-18,0	2,1	18,1	-13,6	1,5	2,9	3,1	3,1	3,0	2,2	2,6	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage; + dénote une dépréciation)	-13,7	5,0	7,1	3,1	...	3,1	...	3,1	...	3,1	...	3,1	...	3,1	...	3,1	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	23,4	-0,7	-13,7	17,5	0,8	-0,1	0,4	0,9	1,5	2,9	3,0	1,4	3,2	1,4	3,2	1,4	3,2	1,4	3,2	1,4	3,2	1,4	3,2	1,4	3,2
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée par le déflateur du PIB, en %)	-38,0	7,9	8,2	-10,7	4,0	5,7	2,6	6,7	0,3	-1,1	2,0	1,9	0,5	1,9	0,5	1,9	0,5	1,9	0,5	1,9	0,5	1,9	0,5	1,9	0,5
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	9,5	-12,5	-19,5	12,0	3,5	0,0	2,4	-0,7	-2,4	0,1	-2,0	-7,5	1,0	-7,5	1,0	-7,5	1,0	-7,5	1,0	-7,5	1,0	-7,5	1,0	-7,5	1,0
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0														

Définition de la dette extérieure/intérieure Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Sur la base de la devise Oui
---	--



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ Couverture de la dette : Le gouvernement central, les collectivités locales plus la sécurité sociale, la banque centrale, la dette garantie par le gouvernement. La définition de la dette extérieure est basée sur la devise.

2/ Le ratio VA sous-jacent de la dette extérieure au PIB dans le cadre de l'AVD publique diffère de l'AVD extérieure. L'ampleur des différences dépend des projections de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen, long et court termes.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et les autres flux générateurs/réducteurs d'endettement.

5/ Défini comme un déficit primaire moins une variation du ratio dette publique/PIB (l(-) : un solde primaire excédentaire), ce qui ne stabiliserait le ratio d'endettement qu'au cours de l'année en question.

6/ Les moyennes historiques sont généralement calculées sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles, alors que les moyennes des projections portent sur la première année de projection et les 10 années suivantes.

Tableau 5. République du Congo : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2021–31

(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	45	38	32	26	22	21	19	19	19	18	18
A. Scénarios alternatifs											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	45	45	44	42	39	36	35	32	26	19	10
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	45	45	45	37	31	29	27	27	27	26	25
B2. Solde primaire	45	40	38	33	30	29	29	30	30	31	31
B3. Exportations	45	61	89	79	74	72	70	70	68	65	62
B4. Autres flux 3/	45	48	52	45	41	40	38	38	37	35	34
B5. Dépréciation	45	48	40	33	28	26	24	24	24	23	23
B6. Combinaison de B1-B5	45	58	65	57	51	50	48	47	46	44	42
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	45	42	37	32	29	29	28	30	30	31	32
C2. Catastrophes naturelles	45	40	34	29	25	24	23	23	23	23	23
C3. Prix des produits de base	45	43	41	36	32	31	30	30	29	28	27
C4. Financement de marché	45	38	32	26	22	21	19	19	19	18	18
Seuil	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	67	58	53	44	40	41	38	43	47	52	56
A. Scénarios alternatifs											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	67	70	72	70	70	72	69	71	66	53	32
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	67	58	53	44	40	41	38	43	47	52	56
B2. Solde primaire	67	61	62	55	53	58	57	66	76	85	95
B3. Exportations	67	114	219	199	200	214	208	233	255	272	288
B4. Autres flux 3/	67	73	85	75	74	78	76	84	92	99	106
B5. Dépréciation	67	58	53	44	40	41	38	42	47	51	56
B6. Combinaison de B1-B5	67	91	81	98	96	101	98	108	119	128	136
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	67	64	60	53	52	57	56	65	76	87	99
C2. Catastrophes naturelles	67	62	57	49	46	48	46	52	60	67	74
C3. Prix des produits de base	67	71	73	64	61	63	60	67	74	79	84
C4. Financement de marché	67	58	53	44	40	41	38	42	47	51	56
Seuil	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	11	13	12	10	9	5	4	4	4	4	4
A. Scénarios alternatifs											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	11	14	13	12	12	6	6	7	8	8	9
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	11	13	12	10	9	5	4	4	4	4	4
B2. Solde primaire	11	13	12	11	10	5	5	5	5	6	7
B3. Exportations	11	19	25	23	21	12	10	14	22	23	25
B4. Autres flux 3/	11	13	12	11	10	5	5	6	8	8	9
B5. Dépréciation	11	13	12	10	9	5	4	4	4	4	4
B6. Combinaison de B1-B5	11	15	17	15	14	7	6	8	10	11	12
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	11	13	12	10	9	5	4	4	4	5	5
C2. Catastrophes naturelles	11	13	12	10	10	5	4	4	4	4	5
C3. Prix des produits de base	11	14	13	11	11	5	5	5	6	6	7
C4. Financement de marché	11	13	12	10	9	5	4	4	4	4	4
Seuil	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	34	34	29	25	22	10	8	7	7	7	7
A. Scénarios alternatifs											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	34	35	33	30	28	14	12	13	14	14	14
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	34	40	41	35	30	14	12	10	10	9	9
B2. Solde primaire	34	34	30	26	23	12	10	9	10	10	10
B3. Exportations	34	40	42	38	33	18	15	18	26	25	25
B4. Autres flux 3/	34	34	30	26	23	12	10	12	14	14	14
B5. Dépréciation	34	42	37	31	27	13	11	9	9	8	8
B6. Combinaison de B1-B5	34	39	40	35	31	15	13	16	18	17	17
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	34	34	30	25	22	11	9	8	8	8	8
C2. Catastrophes naturelles	34	34	30	25	22	10	9	8	7	7	7
C3. Prix des produits de base	34	37	34	29	25	12	10	10	11	10	10
C4. Financement de marché	34	34	29	25	22	10	8	7	7	7	7
Seuil	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, le déflateur du PIB (en dollar américain), le solde du compte courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 6. République du Congo : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2021–31
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	81	73	69	61	59	58	56	53	51	50	48
A. Scénarios alternatifs											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	81	78	79	81	85	90	98	102	107	112	117
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	81	90	110	109	114	123	128	134	142	149	155
B2. Solde primaire	81	89	102	95	93	93	90	89	88	87	85
B3. Exportations	81	86	101	93	90	90	87	85	82	78	75
B4. Autres flux 3/	81	82	88	80	77	77	74	72	70	67	64
B5. Dépréciation	81	83	77	67	63	60	56	52	49	46	43
B6. Combinaison de B1-B5	81	81	91	86	87	90	90	92	94	95	96
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	81	109	105	96	93	93	90	88	88	86	85
C2. Catastrophes naturelles	81	83	79	72	69	70	67	65	64	63	61
C3. Prix des produits de base	81	77	81	84	91	101	106	113	121	127	133
C4. Financement de marché	81	73	69	61	59	58	56	53	51	50	48
Seuil de la dette publique	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Ratio VA de la dette/recettes											
Scénario de référence	359	286	276	246	240	245	226	223	223	220	215
A. Scénarios alternatifs											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	359	305	317	325	346	378	396	425	458	488	521
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	359	351	438	432	462	510	514	557	607	648	686
B2. Solde primaire	359	348	411	379	380	392	367	373	381	383	383
B3. Exportations	359	336	406	371	369	379	355	356	354	347	337
B4. Autres flux 3/	359	323	354	321	318	325	303	302	301	295	287
B5. Dépréciation	359	326	309	270	257	254	228	218	212	203	194
B6. Combinaison de B1-B5	359	318	364	344	354	378	366	383	405	420	433
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	359	429	421	384	382	392	367	372	380	382	382
C2. Catastrophes naturelles	359	327	319	288	285	293	273	274	278	278	277
C3. Prix des produits de base	359	327	355	365	399	443	441	474	521	563	601
C4. Financement de marché	359	286	276	246	240	245	226	223	223	220	215
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	56	65	61	62	67	66	61	63	60	60	60
A. Scénarios alternatifs											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2021-2031 2/	56	70	68	76	91	97	103	121	131	144	158
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	56	80	98	111	134	148	154	174	188	204	220
B2. Solde primaire	56	68	89	112	124	132	122	121	122	124	124
B3. Exportations	56	65	62	64	70	68	63	69	71	71	71
B4. Autres flux 3/	56	65	62	63	69	67	62	67	67	66	66
B5. Dépréciation	56	70	73	73	79	73	67	66	62	60	59
B6. Combinaison de B1-B5	56	70	75	81	93	96	96	106	109	115	120
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	56	68	112	112	129	139	117	121	121	121	119
C2. Catastrophes naturelles	56	68	78	80	89	91	82	85	84	84	84
C3. Prix des produits de base	56	75	73	82	102	114	122	140	155	171	187
C4. Financement de marché	56	65	61	62	67	66	61	63	60	60	60

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, le déflateur du PIB et le déficit primaire en pourcentage du PIB.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

10 septembre 2021

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Établie par

Le département Afrique (en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE	8
RELATIONS AVEC LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	11
QUESTIONS STATISTIQUES	12

RELATIONS AVEC LE FMI

A. Relations financières

(Au 30 juin 2021)

Statut - date d'adhésion : Date d'admission : 10 juillet 1963 ; Article VIII

	Millions de DTS	% de la quote-part
Compte des ressources générales		
Quote-part	162,00	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	142,05	87,68
Position dans la tranche de réserve	19,97	12,33
	Millions de DTS	% de l'allocation
Département des DTS		
Allocation cumulative nette	79,69	100,00
Avoirs	50,72	63,65
	Millions de DTS	% de la quote-part
Encours des achats et prêts		
Accords FEC	32,64	20,15

Accords financiers les plus récents

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FEC ¹	11 juil. 2019	10 avril 2021	324,00	32,40
FEC ¹	08 déc. 2008	4 août 2011	8,46	8,46
FEC ¹	6 déc. 2004	5 juin 2008	54,99	23,58

Projections des obligations financières envers le FMI¹

(millions de DTS ; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS)

	À échoir				
	2021	2022	2023	2024	2025
Principal	0,24				6,48
Variations/intérêt	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02
Total	0,25	0,02	0,02	0,02	6,50

¹ Anciennement FRPC

¹ Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE	
Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE	Cadre renforcé
Date du point de décision	Mars 2006
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (en millions de dollar américain) ¹	1 574,60
<i>Dont</i> : aide du FMI (en millions de dollar américain)	7,73
(équivalent en millions de DTS)	5,40
Date d'arrivée au point d'achèvement	Janv. 2010
Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Montants décaissés en faveur du pays membre	5,40
Aide intérimaire	0,90
Solde au point d'achèvement	4,49
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts ²	0,86
Total des décaissements	6,26
<p>Note :</p> <p><u>Point de décision</u> : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant d'aide à engager.</p> <p><u>Aide intérimaire</u> : montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).</p> <p><u>Point d'achèvement</u> : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire du point d'achèvement flottant).</p>	
<p>¹ L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.</p> <p>² Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement ; il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.</p>	

Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)			
Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ¹			7,86
Financé par : Compte de fiducie de l'IADM			4,79
Reliquat des ressources de l'initiative PPTE			3,07
Allègement de dette par mécanisme (en millions de DTS)			
Dette admissible			
Date de prestation	CRG	Fonds fiduciaire RPC	Total
Janvier 2010	Sans objet	7,86	7,86
<p>¹ L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allègement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.</p>			

Mise en œuvre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) Non pertinent

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC).

Évaluation des sauvegardes :

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Dans le cadre de la politique du FMI en matière de sauvegardes et conformément au cycle quadriennal d'évaluation des sauvegardes des banques centrales régionales, une évaluation complète des sauvegardes a été réalisée en 2017, et une évaluation actualisée devrait être réalisée en temps utile. L'évaluation de 2017 a noté les mesures positives prises par la BEAC pour renforcer les dispositions en matière de gouvernance et améliorer la transparence de l'information financière. En particulier, la BEAC a depuis mis en œuvre les recommandations prioritaires de l'évaluation : les instruments juridiques secondaires de la banque centrale régionale ont été alignés sur sa charte modifiée, et les états financiers vérifiés des exercices 2019 et 2020 ont été publiés conformément aux normes IFRS. Les deux recommandations marquent la fin d'une réforme pluriannuelle axée sur la gouvernance avec l'appui du FMI. Les services du FMI maintiennent un lien étroit avec la BEAC alors qu'elle continue à mettre en œuvre une dernière recommandation visant à se soumettre à une évaluation externe de la qualité de sa fonction d'audit interne.

B. Relations non financières

Régime des changes :

Le régime de change de jure et de facto de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) est un régime de parité fixe conventionnelle. La République du Congo est membre de la CEMAC et n'a pas de monnaie légale distincte. Le Congo a accepté les obligations de l'article VIII, sections 2, 3 et 4, et applique un régime de change ne comportant pas de restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, ni de pratiques de taux de change multiples. La monnaie régionale est le franc CFA, qui est arrimé à l'euro au taux fixe de 655,95 FCFA pour 1 euro.

Consultations au titre de l'article IV :

Les consultations avec le Congo suivent désormais un cycle de 12 mois, selon la décision du conseil d'administration concernant les cycles de consultations au titre de l'article IV.

Les dernières consultations au titre de l'article IV ont eu lieu à Brazzaville du 24 octobre au 6 novembre 2019. Le conseil d'administration a conclu ces consultations le 17 janvier 2020, lors de l'examen du rapport des services du FMI (voir le rapport n° 20/26 sur le site www.imf.org).

Assistance technique

Assistance technique reçue pendant l'année 2021				
Département/ fournisseur	Thème	Objet de la mission	Début	Fin
Finances publiques				
AFRITAC Centre	Douanes	AFRITAC Centre : douanes [télétravail]	17/05/2020	22/05/2020
AFRITAC Centre	Gestion des finances publiques	AFRITAC Centre : poursuite du développement du modèle de cadre macroéconomique [télétravail]	25/05/2020	07/06/2020
AFRITAC Centre	Gestion des finances publiques	AFRITAC Centre : ASSISTANCE TECHNIQUE À DISTANCE — Poursuite du développement du cadre macroéconomique	25/05/2020	05/06/2020
AFRITAC Centre	Gestion des finances publiques	AFRITAC Centre (assistance technique à distance) : « Rapport annuel sur le risque budgétaire au titre de l'examen macrobudgétaire »	31/08/2020	04/09/2020
Département des finances publiques	Gestion des finances publiques	Mission d'installation [à distance]	17/06/2020	19/06/2020
Département des finances publiques	Gestion des finances publiques	Mise à jour de l'organigramme du ministère des Finances [à distance — 20FA073]	02/08/2020	17/08/2020
AFRITAC Centre	Gestion des finances publiques	AFRITAC Centre : Télétravail — Appui du département des finances publiques sur la réorganisation du ministère des Finances et du Budget	03/08/2020	17/08/2020
AFRITAC Centre	Gestion des finances publiques	AFRITAC Centre (assistance technique à distance) : budget : « Examen du rapport annuel sur les risques budgétaires »	31/08/2020	04/09/2020
Département des finances publiques	Gestion des finances publiques	Soutien à la mise en œuvre des réformes institutionnelles et techniques	30/11/2020	11/12/2020
Département des finances publiques	Gestion des finances publiques	Contrôle interne	03/03/2021	14/03/2021
Département des finances publiques	Gestion des finances publiques	Contrôle interne	03/03/2021	14/03/2021

Assistance technique reçue pendant l'année 2021				
Département/ fournisseur	Thème	Objet de la mission	Début	Fin
AFRITAC Centre	Gestion des finances publiques	AFRITAC Centre : budget (rencontre virtuelle entre pairs) : visite immersive	15/03/2021	29/03/2021
AFRITAC Centre	Gestion des finances publiques	AFRITAC Centre : budget (rencontre virtuelle entre pairs) : visite immersive	15/03/2021	29/03/2021
AFRITAC Centre	Administration fiscale	AFRITAC Centre : administration fiscale [télétravail]	08/06/2020	15/06/2020
Département des finances publiques	Administration fiscale	Administration fiscale	05/07/2020	18/07/2020
AFRITAC Centre	Administration fiscale	AFRITAC Centre : administration fiscale [télétravail]	06/07/2020	17/07/2020
AFRITAC Centre	Administration fiscale	AFRITAC Centre : administration fiscale [télétravail]	03/08/2020	14/08/2020

Assistance technique reçue pendant l'exercice 2021 (fin)				
Département/fournisseur	Thème	Objet de la mission	Début	Fin
Département des finances publiques	Administration fiscale	Mission conjointe avec M2	03/08/2020	14/08/2020
Département des finances publiques	Politique fiscale	Examen des exonérations fiscales [à distance]	08/06/2020	12/07/2020
Département des finances publiques	Politique fiscale	Rôle et structure de l'unité de politique fiscale [à distance]	03/08/2020	14/08/2020
Statistiques				
Département des statistiques	Statistiques des comptes nationaux	(Assistance technique à distance) Comptes nationaux (D4D)	20/07/2020	24/07/2020
AFRITAC Centre	Statistiques des comptes nationaux	(Assistance technique à distance) AFRITAC Centre : Comptes nationaux	21/09/2020	02/10/2020
AFRITAC Centre	Statistiques de finances publiques	(Assistance technique à distance) AFRITAC Centre : Statistiques de finances publiques	15/02/2021	19/02/2021
Département des statistiques	Statistiques de la dette extérieure	Viabilité de la dette et statistiques de la dette (FSSF)	26/04/2021	30/04/2021

RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE

Le FMI et la Banque mondiale échangent constamment leurs vues sur les questions macroéconomiques et structurelles pertinentes pour la République du Congo. Pendant l'année écoulée, les domaines de coopération ont été les suivants : des discussions sur la situation macroéconomique de la République du Congo ; les réformes institutionnelles liées à la gestion des finances publiques ; l'expansion des dispositifs de protection sociale ; le renforcement du capital humain et des capacités statistiques ; l'amélioration de la qualité du développement urbain et des infrastructures ; l'état d'avancement des programmes pays de la Banque Mondiale. Les programmes pays de la Banque mondiale ont pour but d'améliorer la compétitivité et les résultats en matière de développement, en particulier dans le domaine du capital humain. Parmi eux figurent un programme de transfert monétaire conditionnel et des mesures visant à améliorer la productivité, y compris en zone rurale, par des investissements dans l'économie numérique et dans l'infrastructure routière, et par des programmes d'amélioration des semences et de formation des agriculteurs. En janvier 2020, le FMI et l'Association Internationale de Développement (AID) ont procédé de concert à une analyse de viabilité de la dette (AVD) complète au titre de l'article IV.

République du Congo : Plan d'action conjoint du FMI et de la Banque mondiale (au 23 juin 2021)			
Titre	Prestation	Date prévue d'achèvement	
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	Travaux analytiques		
	Informations au service d'une protection sociale tenant compte intelligemment de l'égalité entre les sexes	Janvier 2022	
	Dépenses publiques et responsabilité financière	Juin 2022	
	Soutenir l'autonomisation économique des femmes, l'inclusion des jeunes et les dispositifs de protection sociale	Juin 2022	
	Appui financier à une couverture santé universelle	Décembre 2022	
	Revue des dépenses publiques en 2021	Décembre 2021	
	Développement des compétences relatives aux questions d'égalité entre les sexes	Novembre 2021	
	Mémorandum économique pays	Juin 2022	
	Neuvième mise à jour sur l'économie du Congo	Juin 2022	
	Prêts		
	Projet de renforcement des capacités statistiques : 29,28 millions de dollar américain	En cours	
	Projet de développement urbain et d'aménagement des quartiers pauvres : 80 millions de dollar américain	En cours	

Projet d'appui au secteur de l'éducation : 30 millions de dollar américain	En cours
Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité : 25 millions de dollar américain	En cours
Projet de dispositif de protection sociale LISUNGI : 34 millions de dollar américain	En cours
Projet d'agriculture commerciale : 100 millions de dollar américain	En cours

République du Congo : Plan d'action conjoint du FMI et de la Banque mondiale (fin) (au 23 juin 2021)		
Titre	Prestation	Date prévue d'achèvement
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois		
	Projet de développement des compétences pour l'emploi : 25 millions de dollar américain	En cours
	Projet de réforme intégrée du secteur public : 40 millions de dollar américain	En cours
	Projet de riposte d'urgence contre la COVID-19 : 23,31 millions de dollar américain	En cours
	Projet LISUNGI de riposte d'urgence contre la COVID-19 : 50 millions de dollar américain	En cours
	Projet de sylviculture et de diversification économique : 16,51 millions de dollar américain	En cours
	Programme de réduction des émissions à Sangha et Likouala : 41,8 millions de dollar américain	En cours
	Projet d'agroforesterie dans le nord du Congo : 15,58 millions de dollar américain	Septembre 2021
	Projet Kobikisa de renforcement du système de santé : 50 millions de dollars américains	En cours
	Projet de passage accéléré au numérique : 100 millions de dollars américains	Février 2022
Projet de capital humain et d'inclusion : 100 millions de dollars américains	Décembre 2021	

RELATIONS AVEC LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le FMI et la Banque Africaine de Développement échangent constamment leurs vues sur les questions macroéconomiques et structurelles pertinentes pour la République du Congo. Pendant l'année écoulée, les domaines de coopération ont été les suivants : entretiens sur la situation macroéconomique de la République du Congo ; établissement d'une liste des principales activités de la BAD au Congo, notamment en matière d'appui budgétaire et d'instruments de financement de projets ; renforcement des capacités statistiques ; amélioration de la qualité du développement urbain et des infrastructures ; état d'avancement des programmes pays de la BAD. Les programmes pays de la BAD ont pour but de décrire l'orientation et les principaux objectifs des projets et des mécanismes de soutien budgétaire existants et futurs.

République du Congo : Plan d'action conjoint du FMI et de la BAD (au 23 juin 2021)		
Titre	Prestation	Date prévue d'achèvement
Programme de travail de la BAD pour les 12 prochains mois	Travaux analytiques	
	Études des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie congolaise : emploi et secteurs pétrolier et extractif	Mai 2021
	Mise en œuvre du programme de transformation agricole au Congo	Juin 2021
	Prêts	
	PRODIVAC - cofinancement du fonds stratégique pour le climat à hauteur de 8 millions de dollars américains, dont 2 millions de dollars américains sous forme de don.	Juin 2021
	Projet d'électrification des zones rurales : 14,45 millions de dollars américains	En cours
	Projet de développement des compétences et des ressources humaines : 10,55 millions de dollars américains	En cours
	Projet visant à améliorer le climat des affaires et la gouvernance forestière : 22,9 millions de dollars américains	En cours
	Projet de développement intégré de la chaîne de valeur agricole : 88,14 millions de dollars américains	En cours
	Programme d'appui aux réformes économiques et financières : 225,18 millions de dollars américains	En cours
	Projet d'appui au renforcement des capacités du ministère de la Planification, de l'Intégration régionale et des Statistiques : don de 1,14 million de dollars américains	En cours
	Projet de modernisation des transports et de la route reliant Ndende à Dolisie : 44,05 millions de dollars américains	En cours
	Phase 2 du projet de construction de la route Ketta-Djoum — 147,10 millions de dollars américains pour le tronçon congolais	En cours
	Projet de dorsale de télécommunications en Afrique centrale — 62,67 millions de dollars américains pour la composante congolaise	En cours
Projet d'amélioration de l'accès par la route au pont routier-ferroviaire sur le fleuve Congo : don de 2,82 millions de dollars américains	En cours	

QUESTIONS STATISTIQUES

(au 4 août 2021)

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance
<p>Généralités : la communication de données aux fins de la surveillance est globalement adéquate, mais certaines données essentielles (comptes nationaux, monétaires, budgétaires et secteur extérieur) présentent des lacunes liées au déficit de capacités.</p>
<p>Comptabilité nationale : l'Institut national de la statistique (INS) du ministère de la Planification élabore des séries annuelles de comptabilité nationale en utilisant les approches de la dépense et de la production, à la fois en valeur courante et en volume chaîné. L'INS a réalisé des estimations des comptes nationaux pour la période 2005-19 (année de base 2005) en appliquant les méthodologies du <i>Système de comptabilité nationale</i> (1993). Les autorités s'efforcent d'améliorer les estimations du PIB en collaboration avec AFRITAC Centre, notamment en utilisant les données relatives à la taxe sur la valeur ajoutée, et de mettre en place un système permettant de dresser des comptes nationaux trimestriels grâce au développement d'indicateurs mensuels et trimestriels de l'activité économique.</p>
<p>Statistiques des prix : l'INS calcule chaque mois un indice national des prix à la consommation (IPC) en utilisant une méthodologie harmonisée employée par tous les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). L'IPC de la République du Congo repose sur des pondérations obtenues à partir d'une enquête sur les dépenses des ménages menée en 2011. Ces pondérations sont datées et ne reflètent pas les habitudes de dépenses actuelles. Une nouvelle période de référence de l'indice a été introduite en janvier 2019 (2018=100), mais la structure de pondération demeure inchangée.</p>
<p>Statistiques de finances publiques (SFP) : les travaux en vue de l'adoption de la directive TOFE de la CEMAC progressent, en s'appuyant sur les <i>éditions 2001 et 2014 du Manuel de statistiques de finances publiques</i>. D'autres activités de développement des capacités se sont utilement focalisées sur une extension de la couverture des SFP, et les données annuelles englobent désormais les unités extra-budgétaires et les collectivités locales ; en revanche, les organismes de sécurité sociale en sont toujours exclus. Les activités de développement des capacités sont également axées, entre autres domaines, sur l'amélioration de la ponctualité des statistiques, et sur l'élimination des discordances pouvant exister dans les comptes budgétaires entre l'encours de la dette, les paiements futurs du service de la dette et les données relatives aux flux liés à la dette. La mise en concordance des statistiques budgétaires et monétaires est toujours en cours.</p>
<p>Statistiques monétaires et financières (SMF) : les lacunes en matière de surveillance tiennent notamment au fait que l'enquête sur les établissements de dépôt n'englobe pas les institutions de microfinance qui acceptent des dépôts, lesquelles constituent un secteur en expansion dans le pays. Étant donné que le secteur des autres sociétés financières détient environ 15 % du total des actifs du système financier de la région CEMAC, il est essentiel de commencer à établir des SMF pour le secteur des assurances, qui forme la plus grande sous-catégorie au sein</p>

du secteur des autres sociétés financières. La coopération entre la BEAC et la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA) joue un rôle crucial dans l'élargissement de la couverture des SMF au secteur des assurances. Les données de l'enquête sur l'accès aux services financiers au Congo sont obsolètes (les plus récentes remontent à 2017).

Surveillance du secteur financier : la République du Congo fournit chaque mois tous les indicateurs de solidité financière (ISF) de base, huit ISF recommandés pour les établissements de dépôt et deux ISF recommandés pour les marchés immobiliers, pour diffusion sur le site Internet des ISF du FMI (à l'exception des ISF de base et recommandés sur les revenus et la rentabilité, qui sont communiqués deux fois par an).

Statistiques du secteur extérieur : un projet mené par le département Afrique du FMI dans le cadre de l'évaluation conjointe par les services de la Banque mondiale et du FMI a permis de constituer les statistiques de la balance des paiements jusqu'à l'année 2016 et de les transmettre au département des statistiques du FMI, de produire pour la première fois des données sur la position extérieure globale, et d'achever les données trimestrielles de la balance des paiements pour 2017 et 2018, qui viendront étayer les activités de surveillance. Toutefois, des problèmes techniques ont retardé la publication des résultats. Les statistiques de balance des paiements montrent une couverture relativement bonne des transactions, mais il convient d'améliorer la ventilation des instruments financiers à des fins de rapprochement avec les statistiques monétaires et de dette extérieure.

II. Normes et qualité des données

La République du Congo participe au système général de diffusion des données (SGDD) du FMI depuis novembre 2003². Une mission multisectorielle du FMI menée en 2019 a permis de publier les métadonnées dans le tableau d'affichage des normes de diffusion des données (<http://dsbb.imf.org>), mais celles-ci ne sont pas régulièrement mises à jour.

Les données congolaises n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur l'observation des normes et codes (RONC).

² Les autorités ont prévu de mettre en œuvre le SGDD amélioré (Rapport pays [xx], Annexe 7)

République du Congo : Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance
(au 22 juillet 2021)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁷	Fréquence de communication ⁷	Fréquence de publication ⁷
Taux de change	Courantes	Courantes	Q	Q	Q
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	Mars 2021	Juin 2021	M	M	M
Monnaie centrale/base monétaire	Mars 2021	Juin 2021	M	M	M
Monnaie au sens large	Mars 2021	Juin 2021	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Mars 2021	Juin 2021	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Mars 2021	Juin 2021	M	M	M
Taux d'intérêt ²	Août 2019	Octobre 2019	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Mai 2021	Juil. 2021	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	Sans objet	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	Juin 2021	Juil. 2021	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Mars 2021	Juillet 2021	T	T	T
Solde du compte courant extérieur	Décembre 2019	Juillet 2021	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	Décembre 2019	Juillet 2021	A	A	A
PIB/PNB	2019	Janvier 2021	A	A	A
Dette extérieure brute	Mars 2021	Juillet 2021	T	T	T
Position extérieure globale ⁶	Sans objet	ND	ND	ND	ND

¹ Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les passifs à court terme liés à une devise mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des dérivés financiers à payer et à recevoir en devises, y compris ceux qui sont liés à une devise mais réglés par d'autres moyens.

² Taux déterminés par le marché et taux officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, et taux des bons, obligations et titres du Trésor.

³ Financement extérieur et intérieur, bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales. Données non fournies par les autorités en raison des capacités techniques limitées.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Inclut les positions extérieures brutes sur actifs et passifs financiers à l'égard des non-résidents. Données non fournies par les autorités en raison des capacités techniques limitées.

⁷ Quotidienne (Q) ; hebdomadaire (H) ; mensuelle (M) ; trimestrielle (T) ; annuelle (A) ; irrégulière (I) ; non disponible (ND).

**Déclaration de M. Aivo Andrianarivelo, Administrateur
pour la République du Congo, de M. Regis N'Sonde, Administrateur
suppléant, et de M. Mohamed Sidi Bouna, Conseiller principal
de l'administrateur**

Réunion 21/95 du Conseil d'administration

24 septembre 2021

I. Introduction et aperçu

Au nom des autorités congolaises, que nous représentons, nous remercions les services du FMI pour les entretiens constructifs tenus dans le contexte des consultations de 2021 au titre de l'article IV, et pour leurs conseils et recommandations utiles.

La pandémie mondiale a eu un impact considérable sur la République du Congo.

Le Congo est entré en crise avec un espace budgétaire limité et des niveaux de dette élevés qui ont considérablement entravé la capacité des autorités à atténuer les effets de la pandémie. En outre, la Covid-19 a frappé le pays alors que les cours internationaux du pétrole s'effondraient, ce qui a causé des victimes importantes par rapport à la population du pays et a fortement réduit les recettes des exportations de pétrole brut, aggravant ainsi les effets préjudiciables de la pandémie sur la population et l'économie. Selon les estimations, le PIB réel s'est contracté de manière significative en 2020 en comparaison internationale pendant cette pandémie.

L'économie congolaise se remet progressivement de la crise profonde engendrée par la pandémie, alors que la viabilité de la dette s'est améliorée grâce aux remboursements de la dette, aux mesures de restructuration et au rebond des cours du pétrole.

Le lancement d'une campagne de vaccination en mars 2021 a contribué à endiguer l'augmentation initiale du nombre d'infections et de décès liés à la maladie. Un soutien budgétaire a été fourni aux populations vulnérables et aux entreprises, sans aucun appui budgétaire de la communauté internationale ni aucune aide d'urgence du FMI. Cependant, les principaux indicateurs macroéconomiques laissent entrevoir une amélioration lente mais continue de la situation économique générale, particulièrement la situation des finances publiques et la position extérieure. Les fortes mesures d'ajustement prises par les autorités, ainsi que l'augmentation des cours du pétrole, ont contribué aux récentes évolutions favorables. L'allocation de DTS a fourni des ressources indispensables qui serviront à soutenir la reprise et à atténuer l'impact de la crise sur le pays.

Les autorités réitèrent leur forte détermination à appliquer des politiques saines pour rétablir la stabilité macroéconomique du pays, tout en contribuant à la reprise économique et à la stabilité extérieure des pays de la CEMAC. Elles comptent poursuivre la discipline budgétaire et les réformes profondes de la gouvernance.

Afin d'alléger davantage le fardeau de la dette extérieure, les autorités continuent à solliciter activement la conclusion d'accords favorables avec les créanciers du pays, notamment les négociants en pétrole en vue de restructurer la dette commerciale du Congo.

Le soutien de la communauté financière internationale est indispensable pour soutenir les efforts des autorités pour relever les nouveaux défis considérables, notamment le renforcement des cadres de politique publique, la lutte contre les vulnérabilités ainsi que la réduction de la pauvreté, qui ont été exacerbées par la pandémie et son choc sur l'économie. Alors que les autorités poursuivent leurs politiques d'ajustement économique, elles entendent maintenir des relations étroites avec le FMI, dont les conseils sont considérés très utiles pour assurer la viabilité des finances publiques et de la dette, renforcer la gouvernance et promouvoir une croissance durable, plus robuste et plus inclusive. Le soutien de la communauté internationale est également crucial pour diversifier l'économie hors pétrole, l'impact des changements climatiques sur le pays étant de plus en plus marqué. Les autorités apprécient beaucoup les analyses précieuses formulées dans le document de la série des questions générales intitulé « Adaptation au changement climatique et enjeux de la transition dans un pays à faible revenu exportateur de pétrole ».

II. Analyse de la viabilité de la dette et nécessité d'un nouvel accord

La République du Congo est l'un des quelques pays membres demandeurs qui n'a pas reçu d'aide financière d'urgence du FMI pendant la pandémie. L'évaluation du FMI selon laquelle la dette du pays n'était pas viable l'a empêché de fournir un soutien financier au Congo depuis le début de la pandémie. Bien que les autorités aient continué à négocier activement et de bonne foi avec les créanciers pour restructurer la dette du pays, la réticence des créanciers commerciaux à accorder un allègement notable de la dette a compliqué les efforts consentis par les autorités pour atteindre des niveaux de dette extérieure considérés viables. En outre, cela a donné lieu à l'expiration du dernier accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en avril 2021, avant l'achèvement de sa première revue.

Les autorités saluent les conclusions de l'analyse actualisée de la viabilité de la dette du Congo, qui indiquent que cette viabilité est rétablie et elles s'efforceront de préserver ce statut. Ce rétablissement est partiellement attribuable aux progrès réalisés par les autorités dans la restructuration d'une partie de leur dette extérieure, et aux conséquences de l'augmentation projetée des cours du pétrole. Grâce au rétablissement de la viabilité de sa dette, le Congo est en mesure d'entreprendre de nouveau des réformes et un ajustement profond, que le FMI pourrait soutenir. En effet, un financement extérieur sera nécessaire pour surmonter les difficultés susmentionnées, et dans ce cadre il faudra faire appel au rôle mobilisateur du FMI, étant donné que les autres institutions et donateurs internationaux hésitent à fournir une aide financière sans la présence d'un programme appuyé par le Fonds. Par conséquent, les autorités ont l'intention de

reprandre bientôt leurs entretiens avec les services du FMI en vue d'un nouvel accord possible au titre de la FEC. Malgré l'amélioration de la viabilité de la dette, les autorités reconnaissent que la situation globale de la dette reste fragile, à cause de la volatilité des cours du pétrole. Pour se couvrir contre l'impact négatif d'un renversement potentiel de la tendance des cours du pétrole, elles conviennent, comme le recommandent les services du FMI, d'économiser les ressources financières provenant de l'augmentation des cours du pétrole, de poursuivre la diversification économique, de renforcer la compétitivité et d'accroître la capacité du pays à attirer des investissements. Les autorités conviennent également que leur pays reste surendetté, étant donné l'existence d'arriérés extérieurs pour lesquels elles tentent encore de conclure des accords de remboursement avec les pays concernés.

III. Évolution économique récente, perspectives et risques

L'économie congolaise reprend progressivement à la suite de la profonde récession de l'année dernière. En 2020, les exportations de pétrole ont nettement diminué à la suite de la chute brutale des cours et de la production du pétrole, tandis que l'activité économique du secteur hors pétrole se contractait fortement à cause des mesures de confinement nécessaires mises en place pour endiguer la propagation du virus et des retombées négatives du secteur pétrolier. Cependant, avec les progrès accomplis dans les efforts pour freiner la détérioration de la situation sanitaire du pays, l'activité économique s'est lentement redressée. La croissance réelle du PIB devrait s'améliorer pour atteindre -0,2 % en 2021 contre -8,2 % en 2020, tandis que la croissance du PIB hors pétrole devrait atteindre 0,9 % en 2021 contre -8 % l'année dernière. L'inflation devrait rester modérée et relativement stable à 2 % en 2021. Malgré un contrôle plus strict des dépenses, le déficit primaire hors pétrole devrait augmenter légèrement jusqu'à 17 % du PIB hors pétrole en 2021, contre 15,2 % en 2020. Le solde des transactions courantes devrait s'améliorer en 2021, porté par l'augmentation des exportations de pétrole. Il devrait atteindre un excédent de 12,1 % après un déficit de 0,1 % en 2020.

Les perspectives économiques à moyen terme devraient s'améliorer grâce à l'augmentation des cours et de la production du pétrole, et à un renforcement de l'activité économique dans le secteur hors pétrole. En particulier, les progrès réalisés dans l'apurement d'importants arriérés intérieurs contribuent à redynamiser l'activité économique dans le secteur hors pétrole et à renforcer le système financier.

Les autorités souscrivent globalement à l'évaluation des services du FMI sur les risques pour les perspectives, et les mesures à prendre pour y faire face. Les risques associés au variant Delta, à la volatilité des cours du pétrole et à l'impact des changements climatiques sur la sécurité agricole et alimentaire doivent faire l'objet d'un suivi rigoureux, étant donné l'impact élevé qu'ils auraient s'ils venaient à se matérialiser. Les autorités estiment que les politiques et réformes qu'elles entreprennent et que leurs efforts en vue d'accroître les réserves à la banque centrale régionale contribueront à

atténuer les risques identifiés, mais le soutien de la communauté internationale reste crucial pour renforcer la résilience du Congo face aux chocs négatifs potentiels.

IV. Politiques macroéconomiques et réformes structurelles futures

Les autorités s'appuieront sur leur bilan satisfaisant en matière de mise en œuvre de politiques et réformes pour poursuivre l'ajustement macroéconomique et faire avancer un programme de transformation visant à assurer une croissance résiliente, inclusive et à large assise. La mise en œuvre récente de politiques prudentes et de réformes saines dans des circonstances difficiles, notamment en matière de réformes budgétaires, de mesures fiscales et de gouvernance, devrait être encouragée. Le nouveau gouvernement formé en mai dernier a clairement affirmé son engagement à faire avancer une stratégie de transformation qui mérite d'être soutenue.

IV.1. Politique budgétaire

Les autorités ont procédé à un ajustement budgétaire considérable ces dernières années, en continuant à s'adapter à la baisse et à la volatilité des cours du pétrole. Le rééquilibrage budgétaire a eu lieu grâce à un contrôle plus strict des dépenses courantes, notamment une réduction des subventions à la CORAF et à la CEC (la raffinerie de pétrole et le distributeur d'électricité, respectivement), une réduction drastique des dépenses d'investissement financées par des ressources extérieures et, plus récemment, des mesures visant à accroître les recettes hors pétrole.

Les autorités ont l'intention de poursuivre l'assainissement budgétaire dans le but d'améliorer la viabilité de la dette et des finances publiques à moyen terme.

Elles sont conscientes que cela nécessitera la conclusion d'un accord de fond avec les créanciers commerciaux du pays, afin de réduire la dette extérieure globale. En outre, elles reconnaissent qu'il est nécessaire de déployer plus d'efforts pour accroître l'espace budgétaire afin de permettre une augmentation des dépenses sociales, notamment pour compenser les effets de la crise, de poursuivre la stratégie de remboursement des arriérés intérieurs et de relancer les dépenses en infrastructures qui ont nettement diminué depuis quelques années. En conséquence, les autorités conviennent, avec les services du FMI, qu'un déficit primaire hors pétrole légèrement plus prononcé qu'initialement prévu sera nécessaire pour soutenir la reprise, notamment en tenant compte des remboursements indispensables d'arriérés intérieurs et des investissements nécessaires en santé, en éducation et dans des projets d'infrastructures productifs déjà bien avancés.

Il est important que les donateurs augmentent leur assistance aux efforts d'ajustement entrepris par les autorités. La reprise d'appuis budgétaires et des financements de projets est essentiel, notamment pour préserver les dépenses sociales et d'infrastructures, et poursuivre l'apurement des arriérés, étant donné la position budgétaire extrêmement tendue du Congo à l'heure actuelle.

IV.2. Mesures pour le secteur financier

La reprise économique en cours et le remboursement progressif des arriérés intérieurs contribuent à atténuer les facteurs de vulnérabilité du secteur bancaire.

Les mesures rapides prises par la BEAC pour assouplir la politique monétaire dès le début de la pandémie ont contribué à apporter des liquidités indispensables au système financier congolais. Cependant, même si la liquidité de l'ensemble des institutions a continué de s'améliorer, leur ratio de solvabilité a diminué, en partie à cause de l'augmentation nécessaire de leurs provisions. En outre, bien que les prêts improductifs aient commencé à baisser récemment, ils restent relativement élevés et continuent à peser sur les bilans des banques, limitant ainsi le rôle important que ces dernières pourraient jouer pour le soutien de la reprise. Étant donné que le montant élevé de prêts improductifs résulte généralement de l'accumulation d'arriérés intérieurs à l'égard du secteur privé, la poursuite de l'apurement de ces arriérés contribuera considérablement au renforcement du secteur bancaire.

IV.3. Réformes structurelles

Le renforcement de la gouvernance et la diversification de l'économie hors pétrole sont des grandes priorités du programme de réformes entrepris par les autorités.

Elles ont l'intention de continuer à faire des progrès dans ces domaines importants, dans le but d'attirer un plus grand éventail d'investissements privés et d'améliorer la résilience de l'économie. Des réformes notables ont été réalisées en matière de gouvernance et de transparence depuis quelques années, à commencer par les institutions et les cadres réglementaires. Les autorités continueront à renforcer le dispositif anticorruption et à promouvoir la transparence dans la gestion de l'industrie pétrolière. Le parlement devrait adopter, le mois prochain, une nouvelle loi anticorruption visant à améliorer l'alignement du cadre juridique du pays dans ce domaine aux meilleures pratiques internationales. Les autorités s'attendent à ce que l'assistance technique du FMI leur permette d'améliorer la gestion des finances publiques, notamment pour assurer le règlement adéquat de tous les paiements en souffrance remontant aux budgets des années précédentes, et pour mettre en place des mesures de diligence appropriées dans ce domaine, inspirées des meilleures pratiques.

Les autorités sont bien décidées à accélérer la diversification de l'économie en favorisant les principaux secteurs qui présentent un bon potentiel de croissance et d'emploi, fondé sur les avantages comparatifs du pays. Elles visent principalement le développement d'activités agricoles et forestières plus productives. Dans ce but, elles investiront dans des infrastructures permettant leur développement, notamment les transports, et dans l'expansion de la production et de la distribution d'électricité, afin de renforcer la résilience face aux changements climatiques, et ce tout en mettant l'accent sur la transparence. Cette stratégie contribuera à améliorer le climat des affaires, à attirer les investissements privés et à promouvoir la création d'emplois.

V. Conclusion

Les autorités congolaises ont fait de grands progrès dans la stabilisation de l'économie, l'amélioration de la dynamique de la dette et le renforcement des perspectives de croissance du pays, malgré l'impact important de la pandémie et l'absence de soutien extérieur. Tandis que l'économie continue à reprendre après la crise, les autorités reconnaissent que des efforts doivent encore être consentis pour parvenir à une croissance durable, plus forte et plus inclusive. Pour réaliser ces objectifs, elles ont l'intention de maintenir des relations étroites avec le FMI et de demander à la communauté internationale de soutenir leur programme de réformes.